

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DU BRONZE

---

# TYPOLOGIE DES OBJETS DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule V : OUTILS

par

Jean-Pierre NICOLARDOT et Gilles GAUCHER

PARIS 1975

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

PRÉFACE

*Fascicule V : Outils*

Sans vouloir tendre à une systématique trop artificielle, le programme de typologie de la Commission du Bronze de la Société Préhistorique Française s'ordonne suivant un schéma général abordant successivement l'armement (2 fascicules), les haches (2 fascicules), l'outillage (fascicule V), la parure, les objets divers, la fonderie et la céramique. Suivant les difficultés d'étude des différentes catégories d'objets, suivant aussi les disponibilités des rapporteurs, l'ordre de réalisation pratique ne correspond pas à l'ordre théorique. C'est pourquoi ce fascicule V concernant les outils est publié à la suite du fascicule I traitant des épées. Il va sans dire, qu'encouragés d'ailleurs par l'accueil réservé au premier fascicule, nous espérons mener à sa fin le programme complet qui verra la publication définitive d'une série bien ordonnée.

*Réalisation du fascicule Outils.*

— J.-P. NICOLARDOT a réuni l'illustration et établi les textes concernant l'outillage pour sa majeure partie.

— G. GAUCHER s'est attaché aux problèmes généraux et a rédigé les fiches relatives aux faucilles.

— Le groupe de travail qui a participé à la réalisation définitive des fiches comprenait : M. P. ABAUZIT, Mme F. AUDOUZE, MM. G. BAILLOUD, A. BOCQUET, J. BRIARD, B. CHERTIER, G. CORDIER, G. GAUCHER, J.-P. MOHEN, J.-P. NICOLARDOT, G. VERRON.

— Ce travail n'aurait pas été possible sans la compréhension des conservateurs de musée, l'aide de collaborateurs et de correspondants. En premier lieu, il nous faut remercier M. R. JOFFROY, Conservateur en chef du Musée des Antiquités Nationales. Diverses personnalités ont également appuyé notre effort, dont le Professeur J.-P. MILLOTTE. Parmi tous les correspondants et conservateurs de musée, nous citerons, en demandant de pardonner nos involontaires oublis : MM. L. BONNAMOUR, Dr. CASTELLANT, A. COFFYN, D. COSTA, A. DUVAL, Mlles S. DEYTS, C. ELUERE, MM. P.-R. GIOT, J. GOMEZ, J. LE CORNEC, Mme C. NICOLARDOT, MM. Y ROLLANDO, J.-P. WATTE, R. WYSS.

— Les membres du Conseil de la Société Préhistorique Française ont continué de soutenir notre entreprise, en particulier MM. J. HINOUT et F. CHAMPAGNE, successivement Président. M. H. DELPORTE, Trésorier, nous a porté la même attention bienveillante qu'aux tout premiers pas de la Commission.

— Enfin, parmi les organismes officiels qui nous ont apporté leur aide, nous devons remercier le Centre National de la Recherche Scientifique.

Jacques BRIARD  
Responsable de la Commission

## TYPLOGIE DES OBJETS DE L'AGE DU BRONZE EN FRANCE

- Fascicule I ..... ÉPÉES, par Gilles GAUCHER et Jean-Pierre MOHEN, Paris, 1972.
- Fascicule II ..... POIGNARDS, HALLEBARDES, POINTES DE LANCE, POINTES DE FLÈCHE, ARMEMENT DÉFENSIF (en préparation).
- Fascicule III ..... HACHES A EMMANCHEMENT VERTICAL, HACHES PLATES, HACHES A REBORDS, HACHES A TALON (en préparation).
- Fascicule IV ..... HACHES A AILERONS, HACHES A DOUILLE (en préparation).
- Fascicule V ..... OUTILS, par Jean-Pierre NICOLARDOT et Gilles GAUCHER, Paris, 1974.
- Fascicules VI à X ..... PARURE, TOILETTE, FONDERIE, DIVERS, CÉRAMIQUE (en préparation).

*Nota :* Les fascicules de typologie de la Commission du Bronze concernent les objets de l'Age du Bronze français. Les armes, bijoux ou outils sont spécifiques de l'Age du Bronze. A part la céramique, il s'agit surtout d'objets métalliques. Le matériel lithique ne sera évoqué que lorsqu'il sera très caractéristique. Ainsi, on traitera des pointes de flèche en silex de type armoricain, propres au Bronze ancien. Par contre, les marteaux ou maillets en pierre ne seront qu'évoqués dans les généralités sur les marteaux en bronze. De même, les affûtoirs, brassards d'archer, etc., souvent incertains en dehors de tout contexte chronologique précis, ne seront pas traités dans le fascicule Outils. Enfin, pour des raisons pratiques, le matériel de fonderie : moules, culots, lingots, ... sera décrit dans un autre volume.

L'étude des outils comporte l'analyse des formes mais aussi une prise en considération des usages. Ceci suppose la connaissance, d'une part, des façons de faire : des gestes ; d'autre part, celle des matières travaillées.

Ainsi, A. Leroi-Gourhan définit le ciseau de menuisier comme une lame à tranchant transversal (forme) agissant en percussion posée oblique transversale, avec percuteur (geste) sur le bois (matière) [1]. Mais l'archéologue étudiant un objet retiré du sol et appartenant à une civilisation disparue ne peut, lui, qu'observer les formes.

Son observation se heurte à de nombreuses difficultés. L'altération peut masquer ou détruire des détails essentiels; ainsi certaines lames minces sont émoussées par le temps et l'on ne peut affirmer si elles étaient ou non tranchantes. Des pièces brisées ou incomplètes entraînent à des reconstitutions hypothétiques. Parfois certains éléments prêtent à confusion : l'extrémité effilée de certaines tiges peut être considérée aussi bien comme une soie d'emmanchement que comme un poinçon d'outil double. Enfin, la disparition fréquente des parties organiques rend difficile la reconstitution des emmanchements ou des liaisons entre différents éléments métalliques.

Le problème des outils est, de plus, compliqué par l'abondance des instruments de fortune. Des tiges d'épingle ont été réutilisées comme poinçons. Des haches ont servi de marteaux. Des poignards et des lames d'épée ou de couteau ont servi de ciseaux. Habituellement, ces aménagements intéressent plus la technologie que la typologie. Mais il n'est pas toujours aisé de décider si l'on est ou non en présence d'une pièce réellement fabriquée pour être un outil. Certaines réutilisations systématiques ont donné naissance à des types bien caractérisés. L'exemple le mieux connu est celui des racloirs rectangulaires fabriqués à partir de fragments de lames d'épée.

En réalité, les préhistoriens, comme les protohistoriens ne se sont jamais contentés d'observer. Ils ont voulu d'emblée deviner les usages et ont assimilé les pièces qu'ils considéraient aux objets utilisés autour d'eux. Ainsi est née de façon subjective, la nomenclature traditionnelle. Souvent entre les formes de l'Âge du Bronze et celles d'aujourd'hui, les ressemblances sont telles que les identifications ne font guère de doute : couteaux, gouges, enclumes... Parfois, à l'inverse, pour les alènes par exemple, les rapprochements paraissent aléatoires ou peu vraisemblables. Cependant, rejeter ces appellations n'aurait pas été réaliste. Nous nous sommes contentés de préciser les définitions en essayant de leur donner avant tout un contenu morphologique, l'alène étant un outil losangique ou fusiforme, terminé par deux pointes, qui ne sert pas toujours à percer. C'est seulement ensuite que nous avons posé les problèmes technologiques qui ne devraient à vrai dire être séparés de la typologie d'autant plus qu'ils sont essentiels.

Le passage entre forme et fonction est parfois facile : il n'y a pas grande témérité à affirmer qu'un outil coupant servait à couper ! Mais les modalités d'utilisation deviennent vite hypothétiques; il est difficile de spécifier comment l'on coupait et encore plus ce que l'on coupait.

Ces problèmes généraux étant évoqués, il faut dire que ce fascicule se veut d'abord pratique. Ainsi, si certaines définitions peuvent paraître sommaires, c'est parce qu'elles sont destinées à être utilisées à l'aide de l'illustration, plus parlante que d'inutiles longueurs abstraites. De même, il n'a pas toujours été possible d'accorder la primauté aux formes : une description détaillée des coins à estamper ne pouvait ainsi qu'être effroyablement longue et obscure. D'ailleurs, regrouper un certain nombre d'objets en un fascicule intitulé OUTILS est déjà donner la priorité aux fonctions supposées. Mais on voit mal une classification d'ensemble qui ne serait que formelle.

Seront successivement présentés dans ce fascicule les outils :

- à surface de percussion : marteaux, enclumes...
- à tranchant longitudinal : couteaux, faucilles...
- à tranchant transversal : ciseaux, gouges...
- à pointe : poinçons...

[1] LEROI-GOURHAN A. — L'Homme et la Matière, 1943, p. 182-183.

#### ABRÉVIATIONS

A.F.A.S.	Association Française pour l'Avancement des Sciences.
B.S.P.F.	Bulletin de la Société Préhistorique Française.
C.P.F.	Congrès Préhistorique de France.
M.A.N.	Musée des Antiquités Nationales (Saint-Germain-en-Laye, Yvelines).
R.A.E.	Revue Archéologique de l'Est et du Centre Est de la France.
R.G.K.	Römisch-Germanische Kommission.
R.P.I.E.F.	Revue Préhistorique Illustrée de l'Est de la France.

**CATÉGORIE DES MARTEAUX :**

1. Généralités .....	7
2. Famille des marteaux à douille .....	9
21. Groupe à douille quadrangulaire .....	9
22. Groupe à douille circulaire .....	13
221. Type à épaulement .....	15

**CATÉGORIE DES ENCLUMES :**

1. Généralités .....	19
2. Famille des enclumes à position unique .....	21
21. Groupe à tenon conique .....	21
3. Famille des enclumes à positions multiples .....	25
301. Type de La Tour de Langin .....	25
302. Type de Fresné-la-Mère .....	29
303. Type de Porcieu-Amblagnieu .....	31
304. Type de Gray .....	33

**CATÉGORIE DES MATRICES ET COINS :..... 35**

**CATÉGORIE DES SCIES, LIMES ET RAPES :**

1. Famille des scies .....	39
2. Famille des limes et râpes .....	43

**CATÉGORIE DES COUTEAUX :**

1. Généralités .....	47
11. Description analytique .....	47
12. Familles .....	49
2. Famille des couteaux à languette .....	51
21. Groupe à languette simple .....	51
22. Groupe à languette et rivets .....	53
221. Type de Riegsee .....	53
3. Famille des couteaux à soie .....	55
31. Groupe à soie simple .....	55
32. Groupe à soie et rivet .....	59
321. Type à trou de rivet .....	59
322. Type à soie recourbée .....	61
4. Famille des couteaux à douille .....	63
41. Groupe à douille cylindrique et embout proximal .....	63
42. Groupe à douille conique .....	65

5. Famille des couteaux à manche métallique .....	69
51. Groupe à manche à éléments organiques .....	69
511. Type de Baierdorf .....	71
512. Type de Courtavant .....	73
513. Type à manche composite .....	75
52. Groupe à manche massif .....	79
521. Type des palafittes .....	83
522. Type de Larnaud .....	85
 CATÉGORIE DES FAUCILLES :	
1. Généralités .....	89
2. Famille des faucilles à languette .....	93
21. Groupe des faucilles à languette courte et bouton .....	93
22. Groupe des faucilles à languette longue, sans bouton .....	97
3. Famille des faucilles à douille .....	99
 CATÉGORIE DES RACLOIRS : .....	101
 CATÉGORIE DES TRANCHETS :	
1. Généralités .....	105
2. Famille des tranchets à languette .....	107
3. Famille des tranchets à soie .....	109
31. Groupe à soie simple .....	109
32. Groupe à soie et fausse virole .....	111
4. Famille des tranchets à douille .....	113
 CATÉGORIE DES CISEAUX ET GOUGES :	
1. Famille des ciseaux .....	117
11. Groupe des ciseaux simples .....	118
12. Groupe des ciseaux à soie .....	120
13. Groupe des ciseaux à douille .....	121
2. Famille des gouges .....	125
21. Groupe des gouges à douille .....	125
 CATÉGORIE DES ALÈNES, POINÇONS ET AIGUILLES : .....	127
 OUTILS INDÉTERMINÉS : .....	131

Dès le début de la métallurgie, le martelage est attesté mais nous constatons que les marteaux en bronze n'apparaissent qu'à la fin de l'Âge du Bronze. Aussi, bien que difficilement datables, faute de découvertes en stratigraphie, certains marteaux de pierre dure pourraient être présentés dans une étude typologique des outils de l'Âge du Bronze : leurs caractères typologiques sont étrangers au matériel lithique attribué au Néolithique [1]. En effet, ils offrent à leur partie distale un ou deux méplats à la place du tranchant des haches néolithiques. D'autres objets en pierre, appelés maillets à rainures, plus volumineux, étaient sans doute des masses à concasser. En Suisse, l'utilisation de marteaux en bois de cerf est attestée par un exemplaire provenant de Zurich-Alpenquai [2].

A la suite de Chantre [3], Mortillet [4] et Déchelette [5], nous appellerons marteaux de bronze les outils obtenus au moule [6], destinés à être emmanchés. Leur extrémité distale offre une surface plane ou légèrement bombée, destinée à battre le métal. J. Briard [7] pense qu'ils pouvaient servir

à l'affûtage des lames : « rasoirs », épées, faucilles, couteaux... L'association du marteau avec de petites enclumes [8] comme à Fresné-la-Mère (Calvados) [9] et Porcieu-Amblagnieu (Isère) [10] appuie cette hypothèse.

En France, les marteaux de bronze actuellement connus ont un emmanchement à douille. Nous retiendrons les marteaux à douille quadrangulaire et les marteaux à douille cylindrique parmi lesquels s'isole le type à épaulement. Les marteaux se rencontrent au Bronze Final et surtout au Bronze Final III.

On peut s'étonner que les modes d'emmanchement de ces marteaux diffèrent de ceux des marteaux modernes. Toutefois, quelques rares exemplaires proches de ces derniers (à emmanchement à mortaise) ont été signalés en Suisse [11] et en Europe Centrale [12]. Il convient enfin d'indiquer que des haches au tranchant brisé ont été réutilisées comme marteaux : hache à talon conservée au Musée d'Abbeville, hache à ailerons conservée au Musée de Zurich [13].

[1] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, Age du Bronze, 1910, p. 276.

[2] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 11, pl. 5, n° 1.

[3] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône*, L'Âge du Bronze, 1875, p. 38-39.

[4] MORTILLET A. & G. de — *Musée Préhistorique*, 1881, pl. LXXVI, n° 800.

[5] DÉCHELETTE J. — *Manuel...* (op. cit.), p. 275, fig. 102.

[6] FAVRAUD A. — *Le trésor de Vénat*, 1893, p. 6, fig. moule du marteau de Rancogne.

[7] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, 1965, p. 157.

[8] Cf. fiche Enclumes.

[9] EVANS J. — *L'Âge du Bronze*, 1882, p. 194.

[10] BOCQUET A. — L'Isère Préhistorique et Protohistorique, *Gallia-Préhistoire*, t. XII, 1969, fasc. 1, p. 160.

[11] WYSS R. — Op. cit., p. 9, n° 1 et pl. 2, n° 1.

GROSS V. — *Les Protohelvètes*, 1883, p. 45 et pl. XXV, n° 4.

[12] DÉCHELETTE J. — Op. cit., p. 275.

[13] WYSS R., — Op. cit., p. 9, pl. 2.

De forme oblongue ou trapue, ces marteaux sont caractérisés par leur section quadrangulaire. L'extrémité proximale, destinée à l'emmanchement, présente souvent un bour-

relet très développé comme sur un marteau provenant de Plélan (Ille-et-Vilaine) (fig. 1) et sur les faces des décors variés en relief : Porcieu-Amblagnieu (Isère) [1] (fig. 2), vallée de la Saône (fig. 3), Orange (Vaucluse) (fig. 4). Sur celui de Plélan, déjà cité, on notera la douille conique apparente sur les deux faces (fig. 1). Un exemplaire de ce type provenant des Côtes-du-Nord [2], décoré de chevrons comme le marteau de Porcieu-Amblagnieu, est daté du Bronze Final I dans les dépôts du groupe de Rosnoën. Il faut rappeler la datation proposée par A. Bocquet [3] pour le dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) : tran-

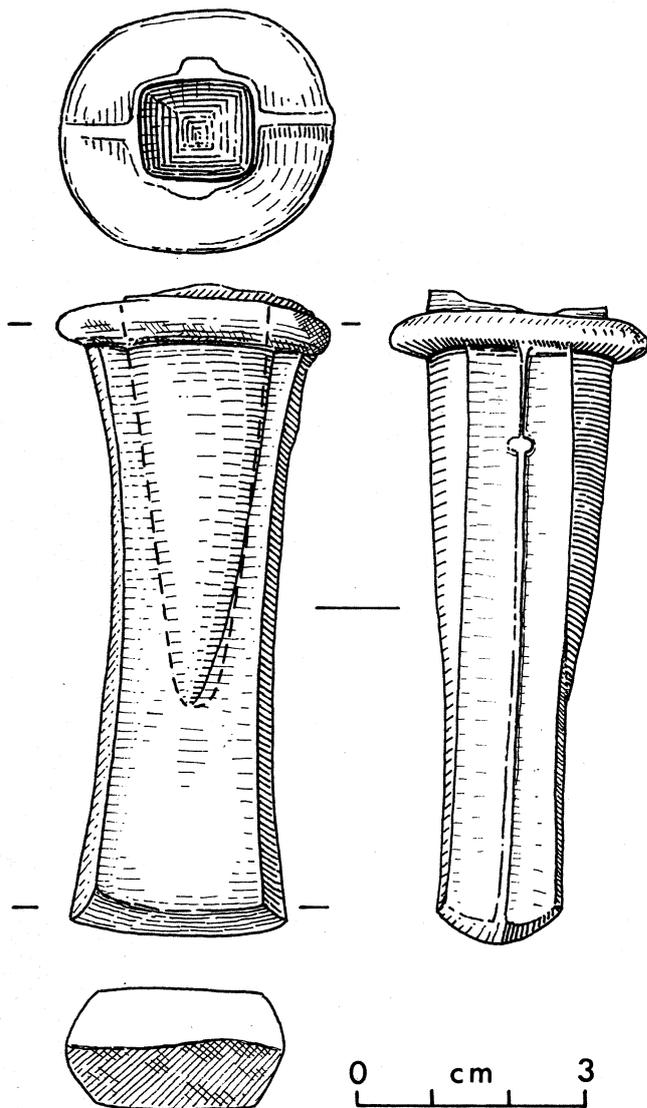


Fig. 1. — Marteau de Plélan (Ille-et-Vilaine).  
M.A.N. 73.946.

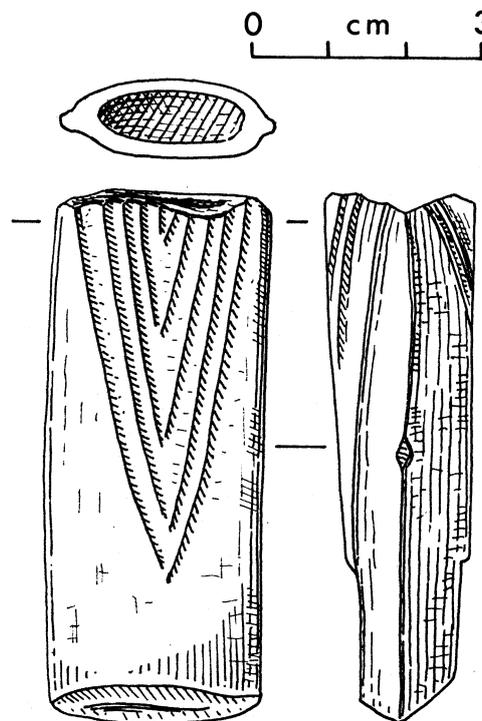


Fig. 2. — Marteau de Porcieu-Amblagnieu (Isère).  
M.A.N. 35.413

sition du Bronze Moyen et du Bronze Final I. Ces marteaux se retrouvent dans les dépôts du Bronze Final II et III à Morandais-en-Noyal (Côtes-du-Nord) où ils sont associés avec une bouterolle losangique, et à La Prairie de Mauve et au Jardin des Plantes à Nantes (Loire-Atlantique) [4] avec un contexte du Bronze Final III. A la même époque, dans les palafittes françaises et suisses apparaissent des exemplaires trapus (fig. 5).

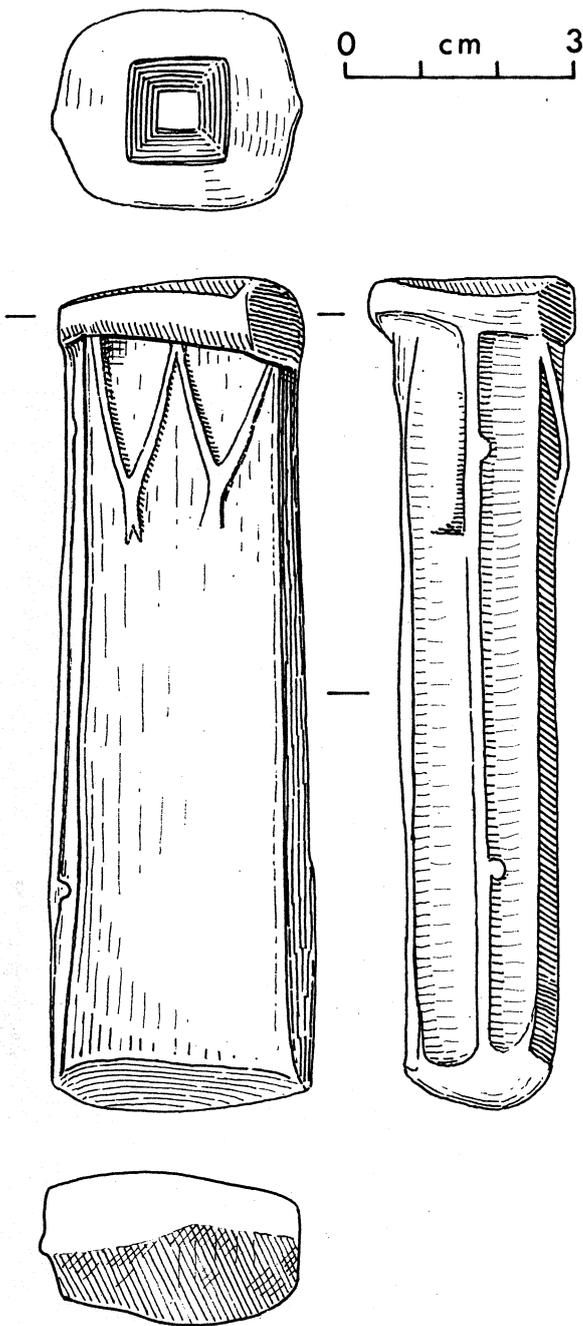


Fig. 3. — Marteau de la vallée de la Saône.  
M.A.N. 80.348.

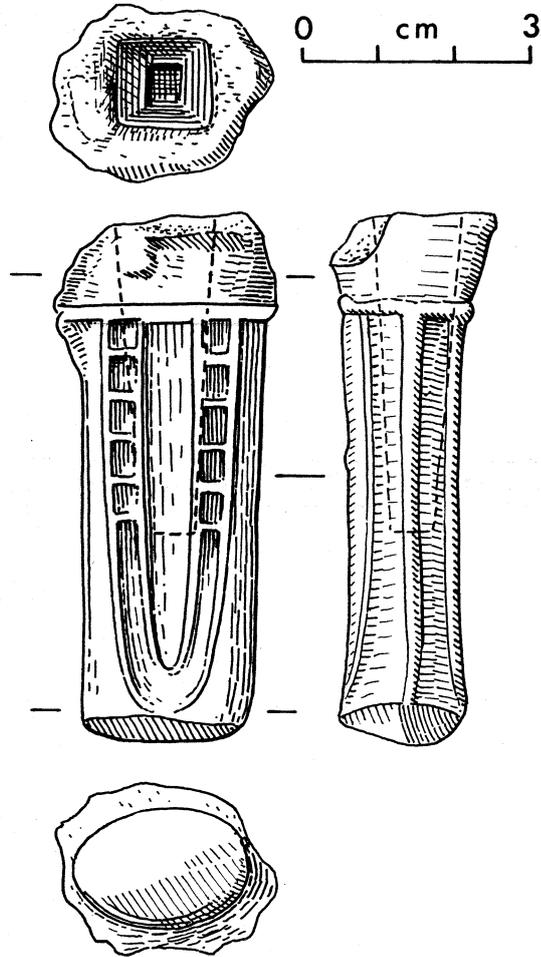


Fig. 4. — Marteau d'Orange (Vaucluse).  
M.A.N. 95.553.

[1] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, L'Age du Bronze, 1910, p. 173, fig. 49, n° 5.

[2] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, p. 157 et fig. 52, n° 2.

[3] BOCQUET A. — *L'Isère Préhistorique et Protohistorique*, *Gallia-Préhistoire*, t. XII, fasc. 1, 1969, p. 160.

[4] BRIARD J. — *Op. cit.*, p. 157.

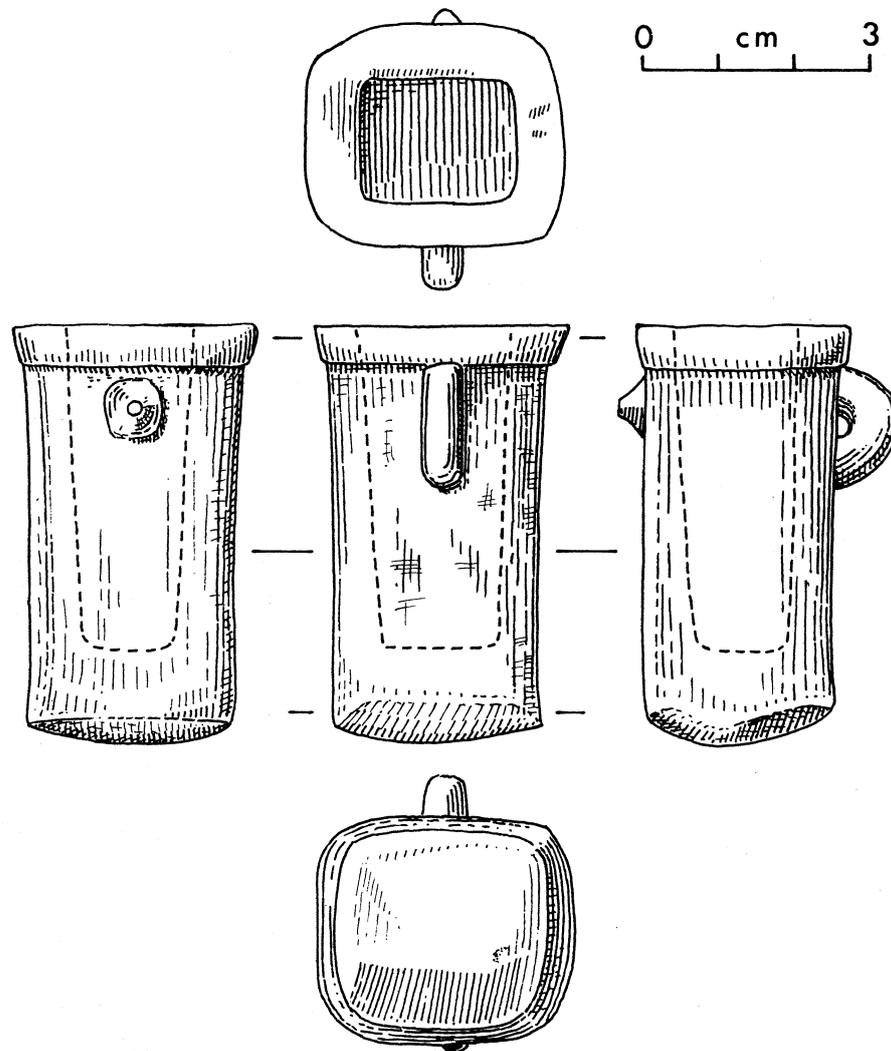


Fig. 5. — Marteau provenant du lac de Neuchâtel (Suisse).  
M.A.N. 21.478 (moulage)

Peu différents des marteaux à douille quadrangulaire [1], ils ne s'en distinguent que par leur section circulaire. L'extrémité proximale de la douille comporte un bourrelet (fig. 1) qui peut être l'objet d'une décoration (fig. 2). Parfois, sous ce dernier peut se rencontrer un anneau pour la fixation de l'outil au manche (fig. 3). La partie distale peut s'évaser (fig. 1) et elle présente très souvent

un double plan de frappe, plus ou moins accentué dû à l'usure (fig. 2). On sait que ce type d'outil était pourvu d'un manche coudé [2] : ce double plan de frappe indique peut-être que le marteau était emmanché alternativement dans un sens puis dans l'autre.

Toutefois Wyss [3] attribue également à cet instrument un double usage : tantôt marteau,

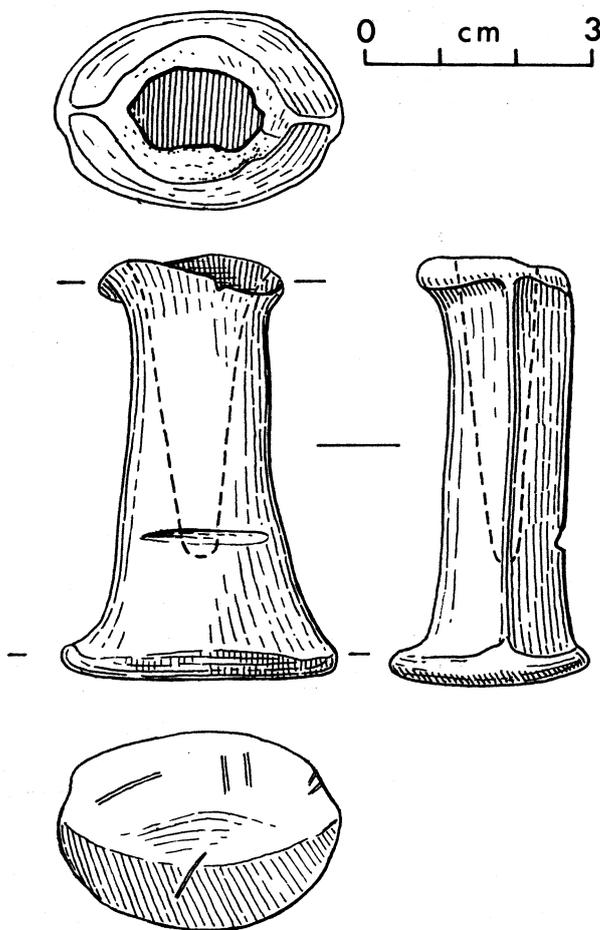


Fig. 1. — Marteau sans provenance précise.  
M.A.N. (sans n°).

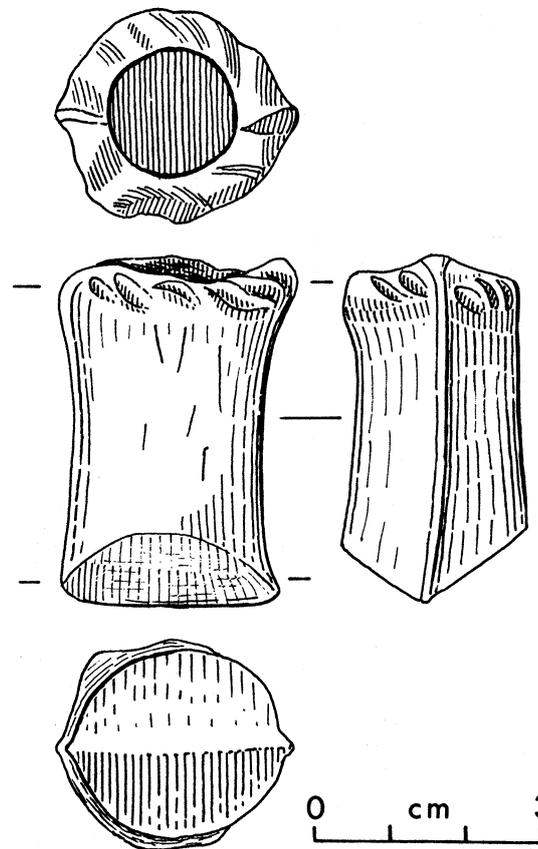


Fig. 2. — Marteau de Frouard (Meurthe-et-Moselle).  
M.A.N. 21.114 (galvanoplastie).  
Musée de Nancy.

Ce type de marteau est daté par J. Guilaine tantôt enclume, appelée aussi contre-marteau.

du Bronze Final III dans le dépôt de Rieu-Sec, Cazouls-les-Béziers (Hérault) [4].

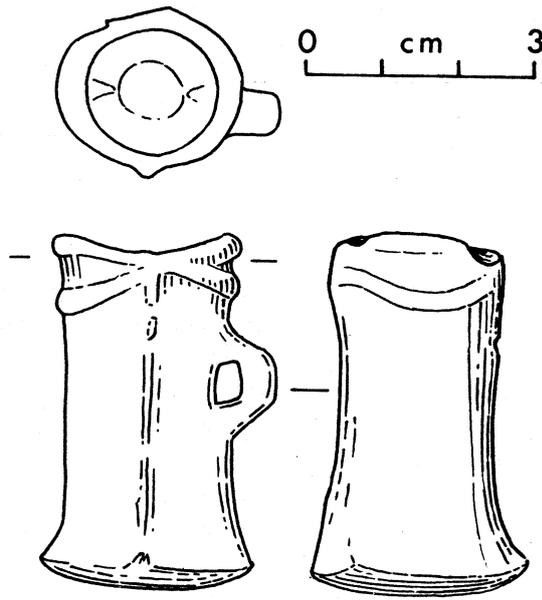


Fig. 3. — Marteau de Grésine (Savoie).  
(d'après Mohen, British Museum, Londres 88 12 18 57).

[1] Cf. fiche 21 marteaux à douille quadrangulaire.

[2] WYSS R., — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, fig. 1.

[3] WYSS R. — *Op. cit.*, p. 9, n° 3 et fig. 2, n° 3.

[4] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège. *Mém. S.P.F.*, 1972, p. 290, fig. 112, n° 3.

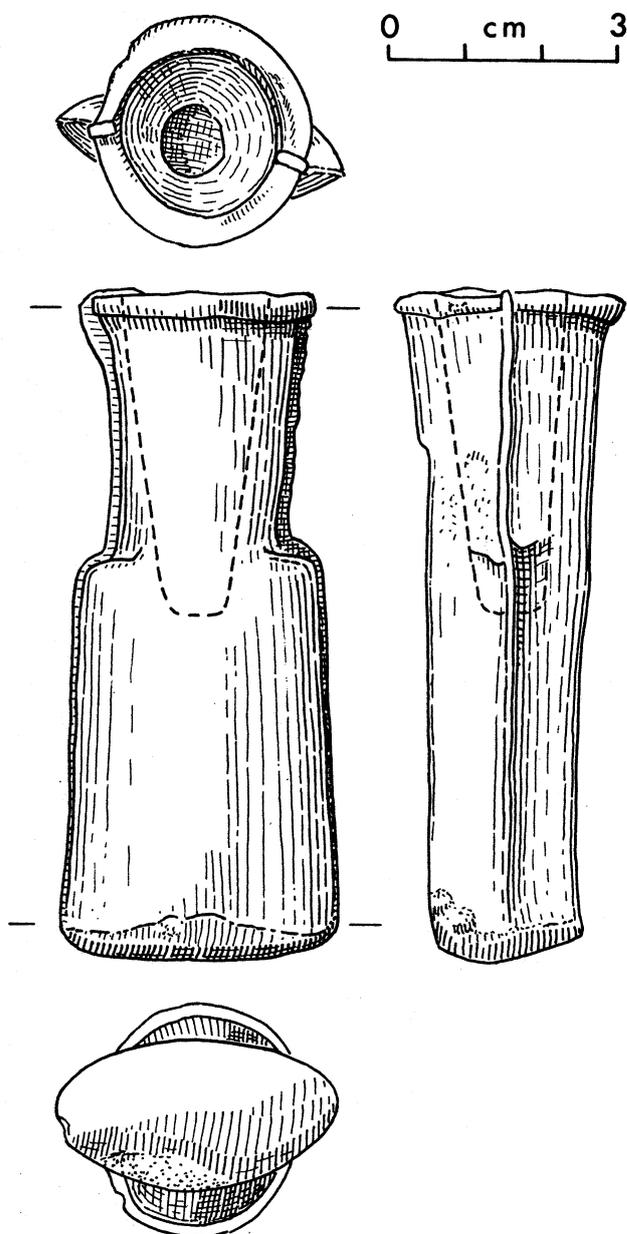


Fig. 1. — Marteau de Pont-Rémy (Somme)  
M.A.N. 21.869.

Parmi les marteaux à douille cylindrique, nous distinguerons le type à épaulement caractérisé par un élargissement latéral de sa partie distale. Il en résulte une surface de frappe allongée et étroite dont l'épaisseur

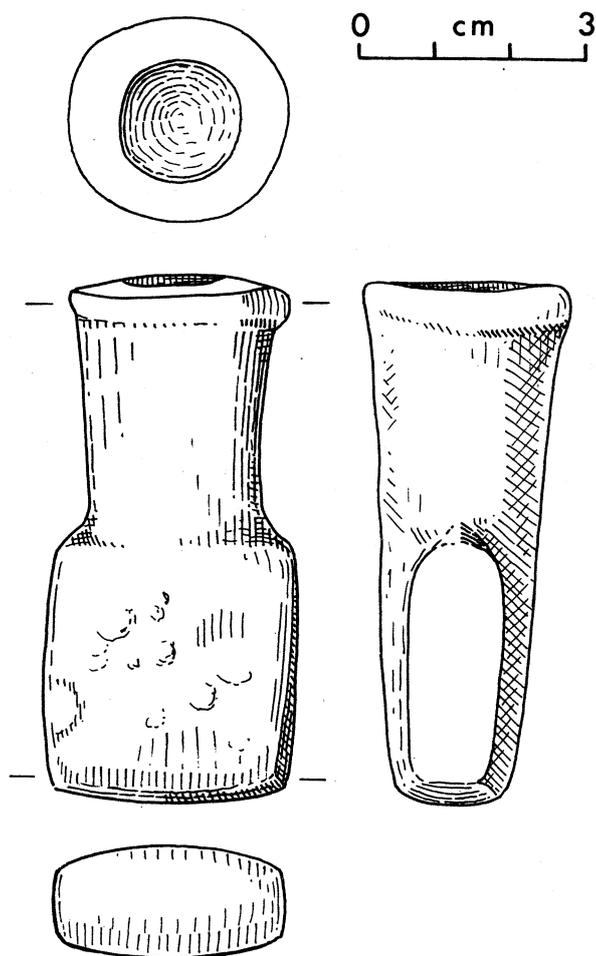


Fig. 2. — Marteau des berges de la Saône  
près de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)  
(d'après Bonnamour, 1969).

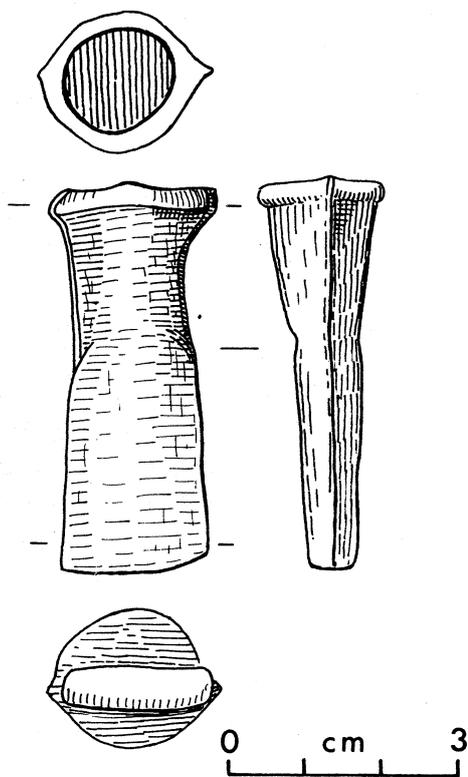


Fig. 3. — Marteau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 1629.

est toujours inférieure au diamètre de la douille. Ces outils de grande, moyenne ou petite taille, comme les exemplaires de Pont-Rémy (Somme) [1] (fig. 1), des berges de la Saône près de Chalon-sur-Saône [2] (fig. 2) ou de la cachette de Larnaud [3] (fig. 3) possèdent une surface de frappe particulièrement étroite. C'est le cas pour la découverte de Vienne (Isère) [4] (fig. 4) parfois assimilée à une enclume [5], comparable à un marteau du même type provenant de Dovris (Angleterre) [6]. Un exemplaire d'Autun (Saône-et-Loire) (fig. 5) a été confectionné à partir d'une hache brisée.

L. Bonnamour considère ce type d'outil comme datant du Bronze Final II et III [7].

[1] MORTILLET A. & G. de — *Musée Préhistorique*, 1881, pl. LXXVI, n° 802.

[2] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, 1969, p. 49, n° 106 et pl. XVI, n° 106.

[3] COUTIL L. — *La cachette de fondeur de Larnaud, C.P.F.*, 1913, pl. 322.

[4] COUTIL L. — *Enclumes de l'Age du Bronze*, 1912, p. 8.

[5] EVANS J. — *L'Age du Bronze*, 1882, p. 194.

[6] EVANS J. — *Op. cit.*, p. 194, fig. 216.

[7] BONNAMOUR L. — *Op. cit.*, p. 49.

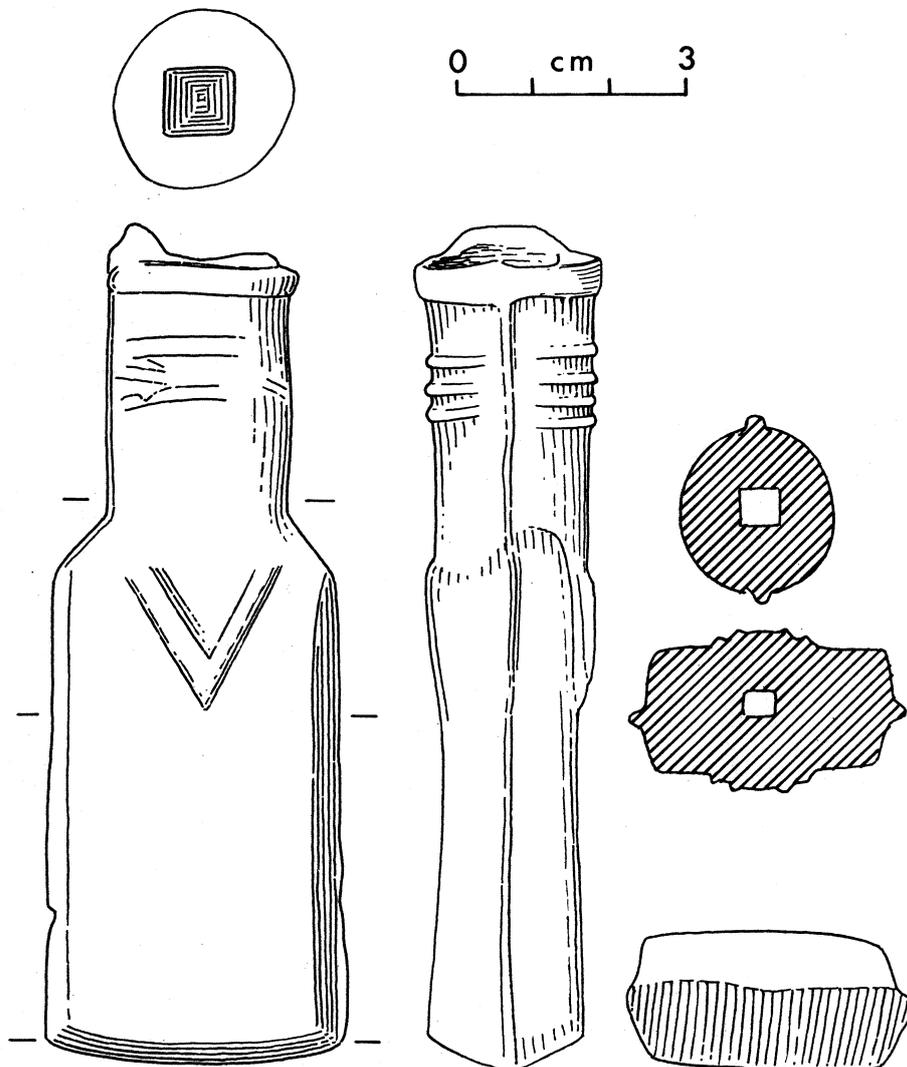


Fig. 4. — Marteau de Vienne  
(Isère)  
(d'après Mohen,  
British Museum,  
Londres 76 7 6 12).

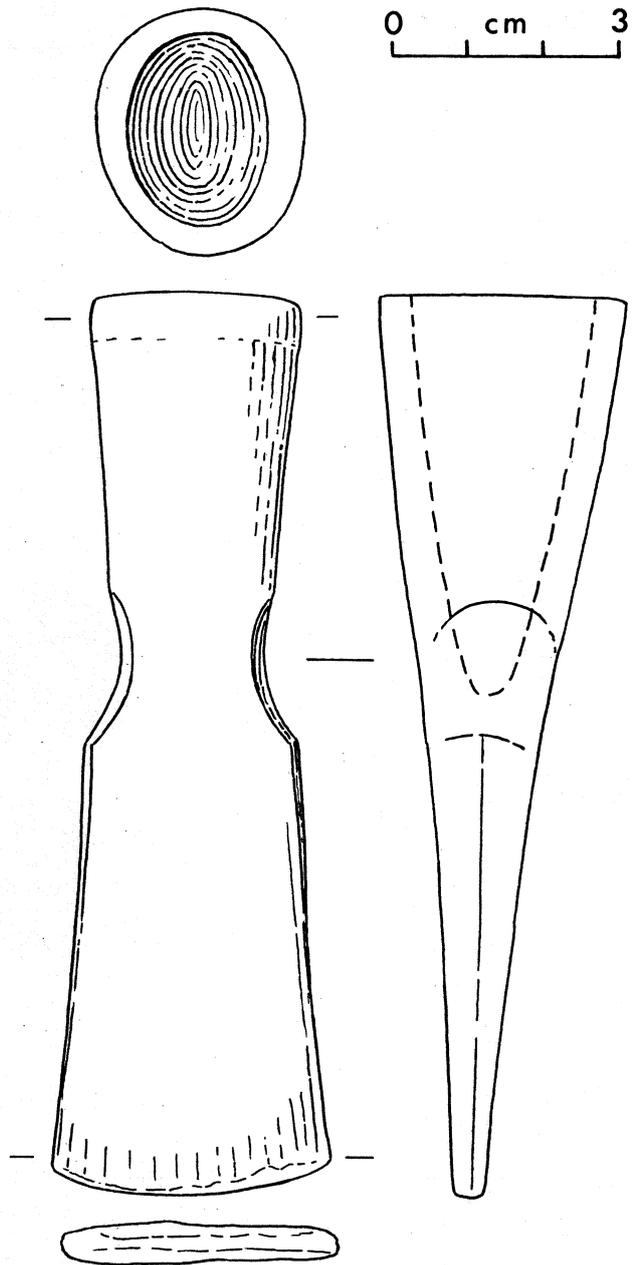


Fig. 5. — Marteau d'Autun (Saône-et-Loire)  
(d'après Mohen, British Museum, Londres 51 8 13 54).

Les petites enclumes métalliques de l'Age du Bronze ne sont connues que par un nombre restreint d'exemplaires. On peut attribuer cette rareté au fait qu'elles devaient être destinées à de menus travaux sur métal [1]. Le martelage des grosses pièces devait s'effectuer sur des billots ou des gros blocs de pierre. La station de Mörigen (Suisse) a d'ailleurs livré une enclume en serpentine enchâssée dans un billot [2].

Les enclumes ont toujours au moins une table de travail, plane, convexe ou à deux pentes, opposées à un tenon pour la fixation

dans un billot (fig. 1). Elle peut présenter des cannelures (fig. 1). De plus, les enclumes possèdent souvent une ou plusieurs bigornes coniques (fig. 1). Dans certains cas, ces bigornes sont opposées à une deuxième ou troisième table de travail : elles jouent alors le rôle de tenon de fixation.

En France, l'étude des enclumes a été abordée par J. Déchelette [3] et L. Coutil [4], sans classification typologique. Récemment J. Moreau, à l'occasion de la découverte d'un moule en Gironde [5], a esquissé un classement des enclumes en trois séries qu'il est

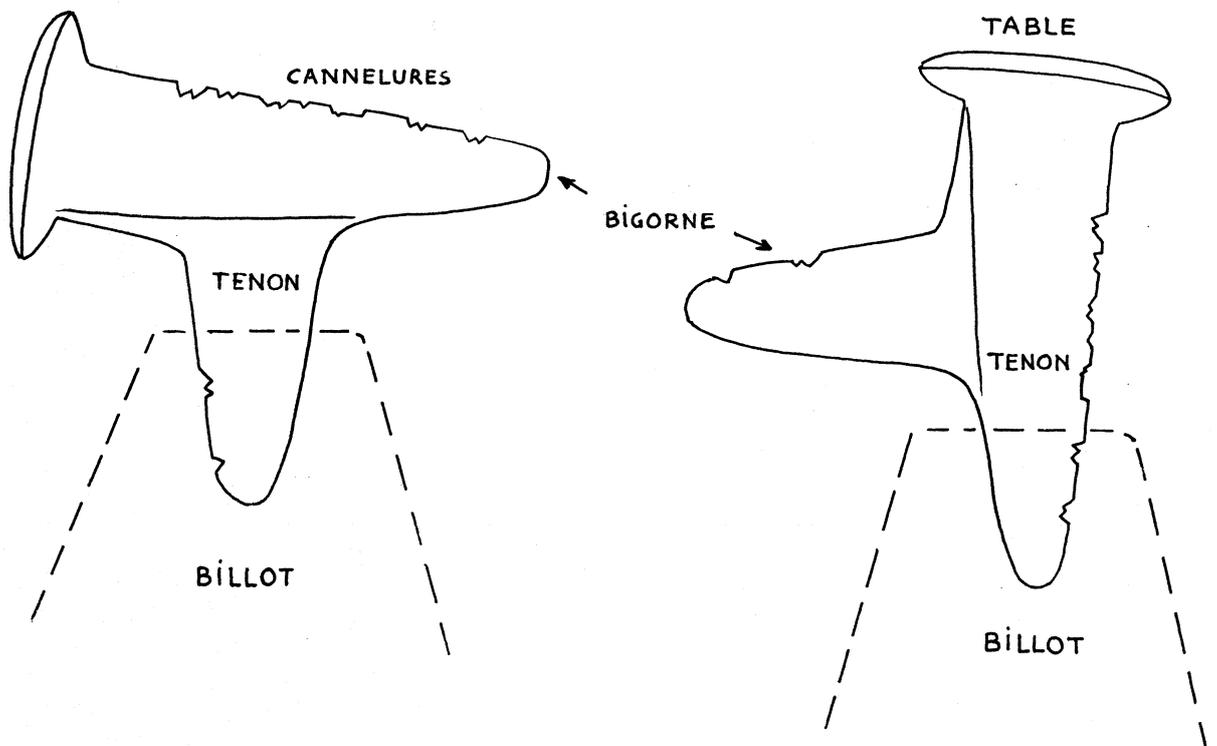


Fig. 1. — Description analytique de l'enclume de l'Age du Bronze.

possible de compléter maintenant en insistant sur les modes de fixation et les formes de table de travail.

Ceci nous amène à distinguer deux principales familles :

1° Enclumes à position unique : une seule table de travail et un seul tenon de fixation;

2° Enclumes à positions multiples : deux ou trois tables de travail associées respectivement à deux ou trois tenons de fixation.

Dans l'état actuel de nos connaissances, on

ne distingue qu'un seul groupe dans la première famille : groupe à tenon conique. La seconde famille rassemble des exemplaires variés à deux ou trois tenons coniques ou pyramidaux qui ne peuvent constituer, en raison de leur petit nombre, des groupes distincts. Par contre, certains caractères secondaires rapprochent deux ou trois enclumes et définissent des types : type La Tour de Langin, type Fresné-la-Mère, type de Porcieu-Amblagnieu et type de Gray.

[1] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, L'Age du Bronze, 1910, II, p. 276, 277.

[2] GROSS V. — *Les Protohelvètes*, 1883, pl. XXVII, fig. 17.

[3] DÉCHELETTE J. & BOUILLEROT R. — Notice sur une enclume de l'Age du Bronze trouvée à Alise vers 1820, complétée par une note d'ensemble sur ces objets, *Rev. Préhist. III. de l'Est de la France*, n° 6, 1906, p. 174 à 179.

[4] COUTIL L. — *Enclumes de l'Age du Bronze*, Le Mans, Impr. Monnoyer, 1912.

[5] MOREAU J. — Un moule d'enclume de l'Age du Bronze trouvé à la Lède-du-Gurp (Gironde), *Gallia-Préhistoire*, XIV, 1971, 2, p. 267 à 269.

L'enclume découverte au Pont de Flandres à Paris, quartier de La Vilette [1] (fig. 1) possède un tenon conique limité par un bour-

relet torsadé de section quadrangulaire qui rappelle celui observé sur l'enclume de Zurich-Wollishofen (cf. fiche 301). A l'opposé de ce tenon, on trouve une table de travail quadrangulaire légèrement inclinée, prolongée par une bigorne conique. La caractéristique de ce type d'enclume est d'être à usages multiples sans qu'il soit nécessaire de changer sa position sur le billot. En France, plusieurs enclumes similaires sont connues : une trouvée à Mâcon (Saône-et-Loire) [2] (fig. 2) conservée au British Museum (donnée par Couitil comme provenant du Sud-Ouest); une autre de la cachette du Plainseau à Amiens (Somme) [3], qui ne possède qu'une

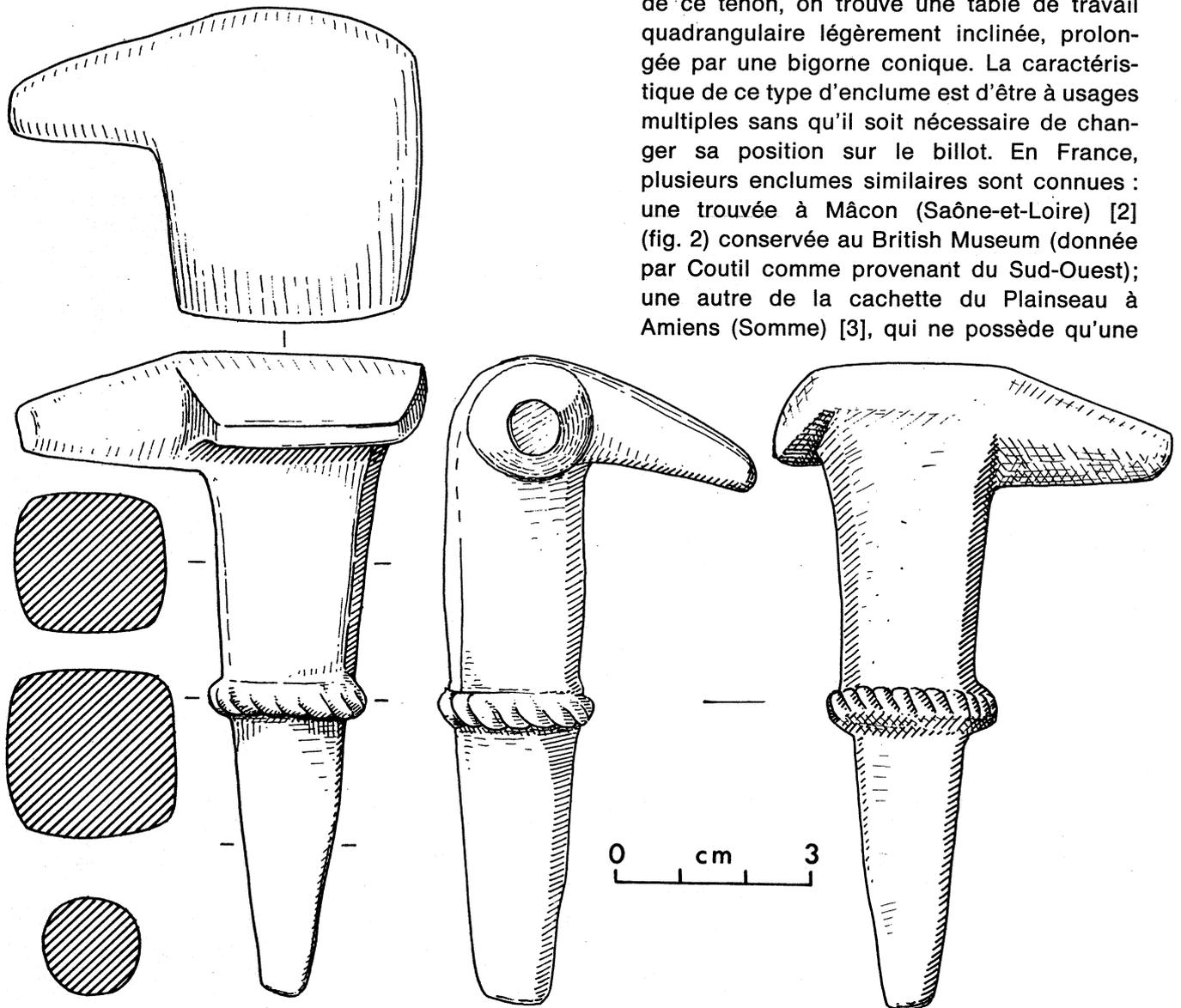


Fig. 1. — Enclume découverte dans la Seine, quartier de La Vilette, Paris  
M.A.N. 17.799 (moulage) Musée de Rouen.

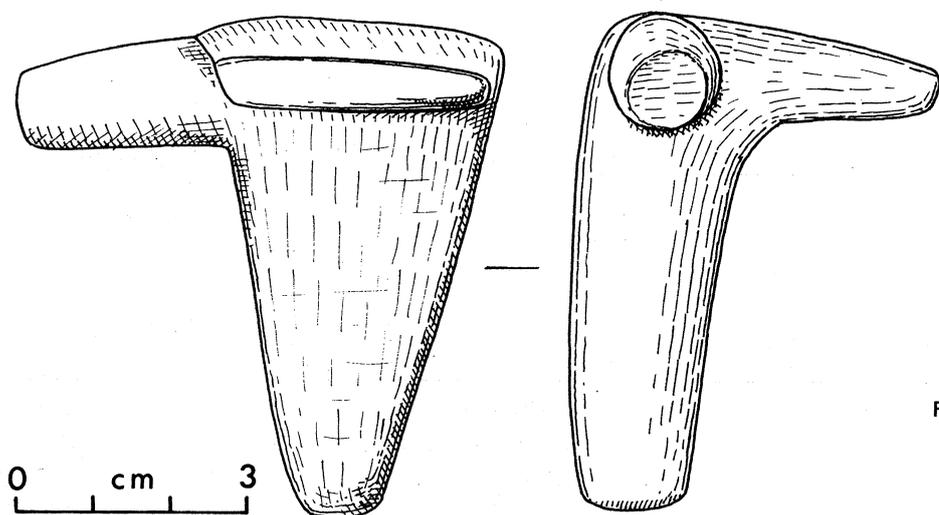


Fig. 2. — Enclume de Mâcon  
(Saône-et-Loire)  
(d'après Verron,  
British Museum,  
Londres 72 3 29 16)

table de travail (fig. 3). On peut encore citer celle d'Ouroux-sur-Saône (Saône-et-Loire [4] à large table rectangulaire et bigorne conique latérale (fig. 4) et celle de la cachette du Parc aux Bœufs de Questembert (Morbihan) [5] (fig. 5) réduite à une bigorne latérale. L. Couil signalait deux enclumes en provenance de ce dépôt [6]; en fait, l'une d'entre elles est un marteau à douille quadrangulaire. Hors de France on peut rattacher à ce type l'enclume irlandaise de Lunsmagh [7] : elle comporte symétriquement à la table de travail deux bigornes, l'une pointue, l'autre conique. Il faut signaler deux perforations horizontales dans le corps de l'enclume, sous la table. Ce type d'enclume se retrouve dans des ensembles du Bronze Final, comme dans la cachette du Plainseau à Amiens (Somme).

Il existe des outils difficiles à classer parce qu'ils sont pour la plupart des objets de fortune qui répondent à la définition des enclumes à position unique : celui de Pontpoint (Oise) est la réutilisation d'un culot de bronze (fig. 6).

La partie distale du tenon a été lissée par son frottement sur le billot et la surface plane de la table de travail porte des stries d'utilisation. On peut citer aussi le réemploi d'un jet de

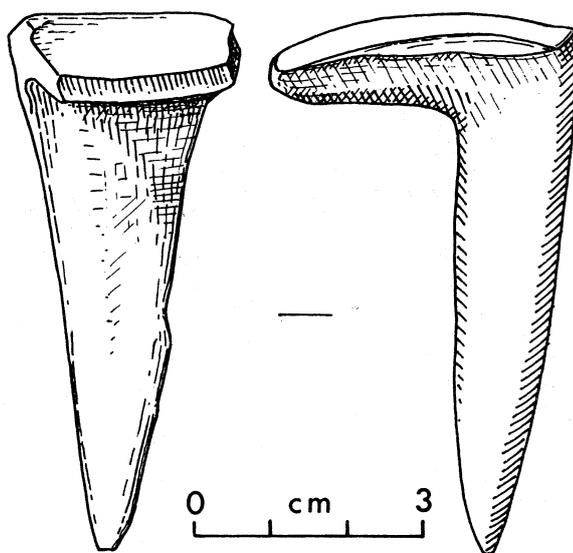


Fig. 3. — Enclume du Plainseau, Amiens (Somme)  
(d'après Breuil, 1902)

coulée : Jardin des Plantes à Nantes (Loire-Atlantique) [8] (fig. 7). Ces objets de forme très simple peuvent être rapprochés de véritables enclumes, obtenues au moule, celle d'Auvernier (Suisse) [9] et celle de Vietkow (Pologne) [10].

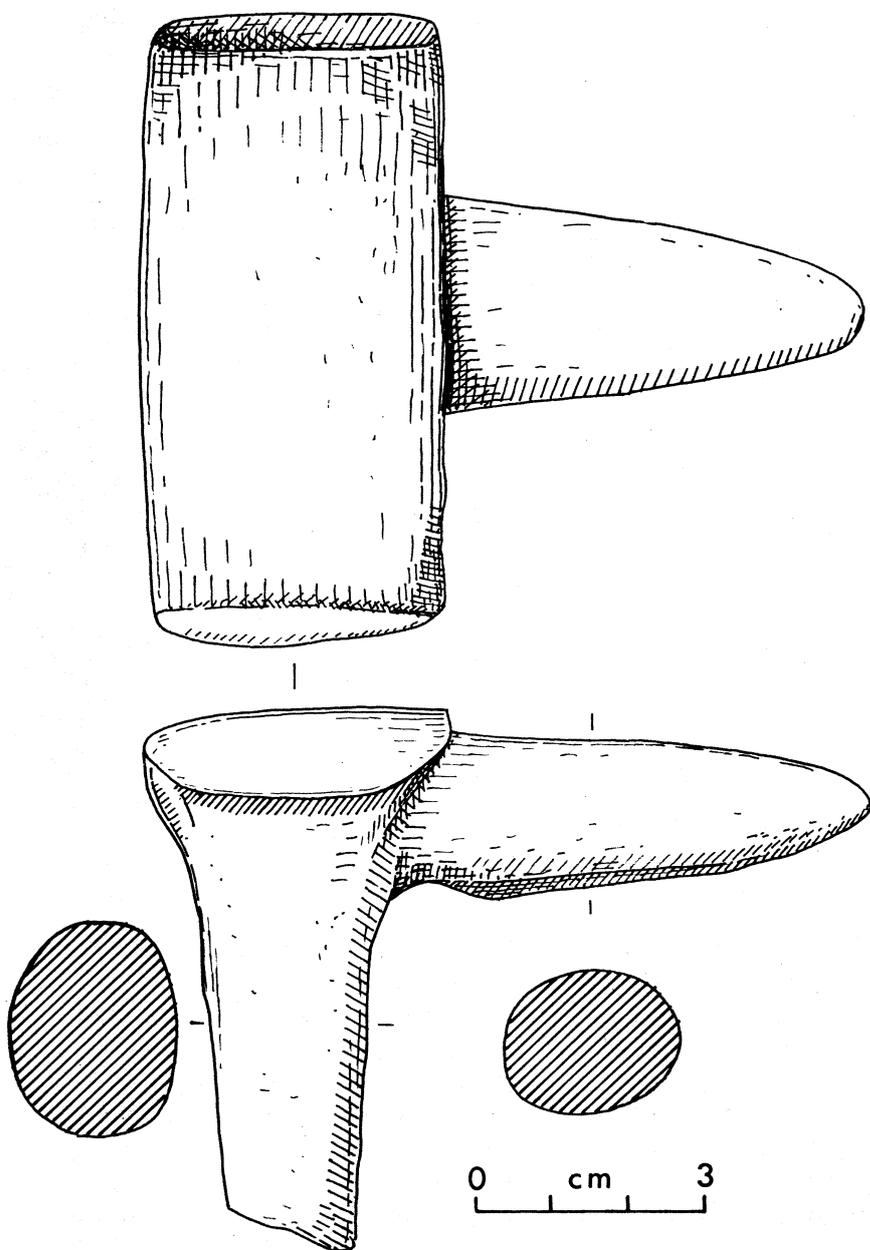


Fig. 4. — Enclume d'Ouroux-sur-Saône (Saône-et-Loire)  
(d'après Bonnamour, 1969,  
Musée de Chalon-sur-Saône).

Fig. 5. — Enclume de Questembert (Morbihan)  
(d'après Le Cornec, Musée Polymatique de Vannes).

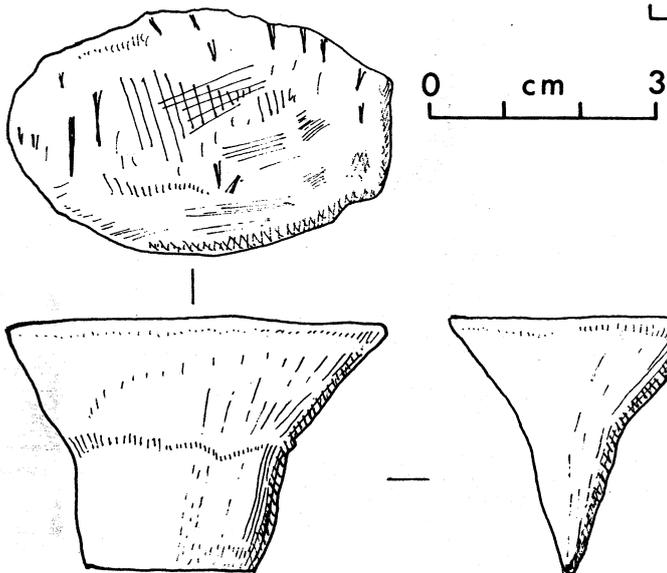
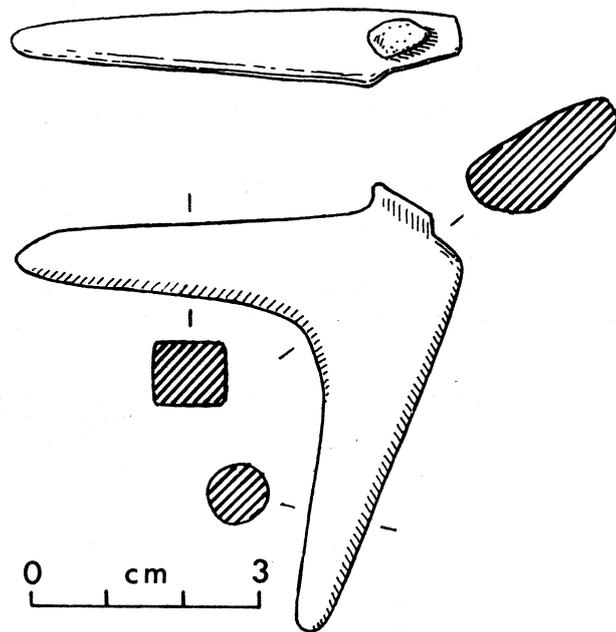


Fig. 6. — Culot de bronze réutilisé comme enclume  
Pontpoint (Oise).  
M.A.N.

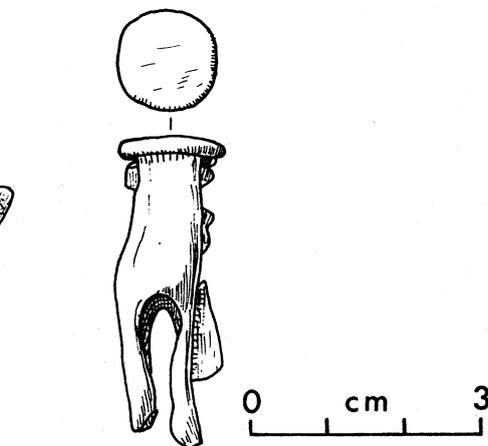


Fig. 7. — Jet de coulée réutilisé comme enclume,  
Nantes (Loire-Atlantique)  
(d'après Briard, 1972).

- [1] COUTIL L. — *Enclumes de l'Age du Bronze*, Le Mans, impr. Monnoyer, 1912, p. 4 et 5, fig. 1.  
 [2] COUTIL L. — *Op. cit.*, 1912, p. 7, n° 9 et p. 9, fig. 3.  
 [3] BREUIL H. — *L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris*, *L'Anthr.*, 1902, p. 471, fig. 1.  
 [4] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, 1969, p. 48, pl. XVI, n° 105.  
 [5] CLOSMADÉUC G. de. — Note et considérations archéologiques sur les bronzes gaulois découverts aux environs de Questembert, *Bull. Soc. Polym. du Morbihan*, 1863, pl. I, n° II.  
 [6] COUTIL L. — *Op. cit.*, 1912, p. 8, fig. 2, n° 1.  
 [7] COUTIL L. — *Op. cit.*, 1912, p. 8, fig. 3.  
 [8] BRIARD J. — *Un dépôt de l'Age du Bronze Final : le Jardin des plantes à Nantes (Loire-Atlantique)*, 1972, p. 16 (ronéo).  
 [9] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 10, pl. 3, n° 3.  
 [10] SPROCKHOFF E. — *Jungbronzezeitliche Hortfunde*, vol. II, 1956, p. 126, pl. II, n° 3.

Cette enclume est caractérisée par un fort tenon quadrangulaire opposé à la table de travail principale. Disposées symétriquement à celle-ci on trouve une petite surface étroite et une bigorne conique. Cette dernière peut

à son tour jouer le rôle de tenon de fixation sur le billot. Dans cette seconde position, la table de travail est différente, souvent étroite et allongée. En France, trois enclumes répondent à ces caractéristiques. Celle conservée

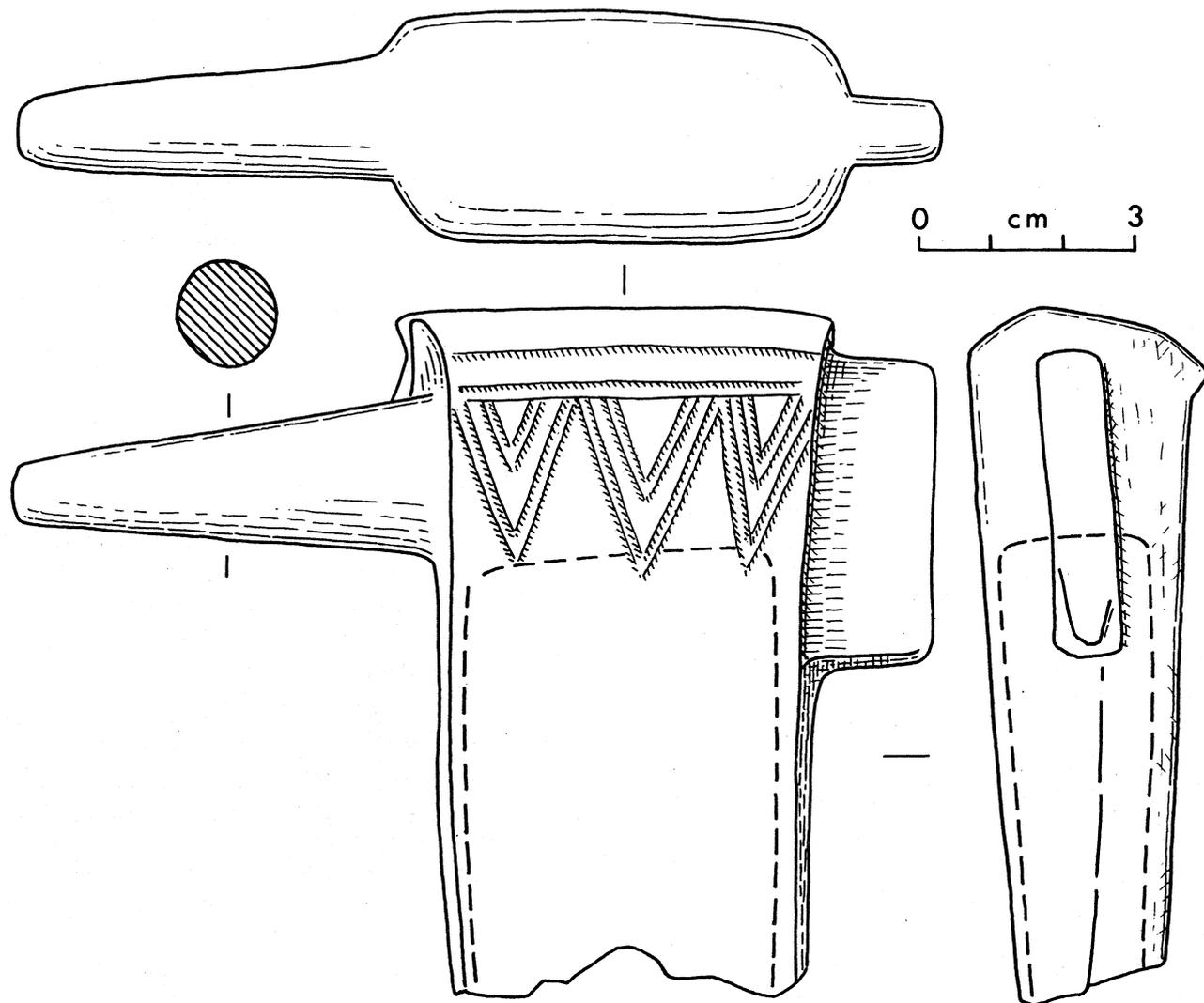


Fig. 1. — Enclume de La Tour de Langin (Haute-Savoie)  
(d'après Bocquet, Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Suisse).

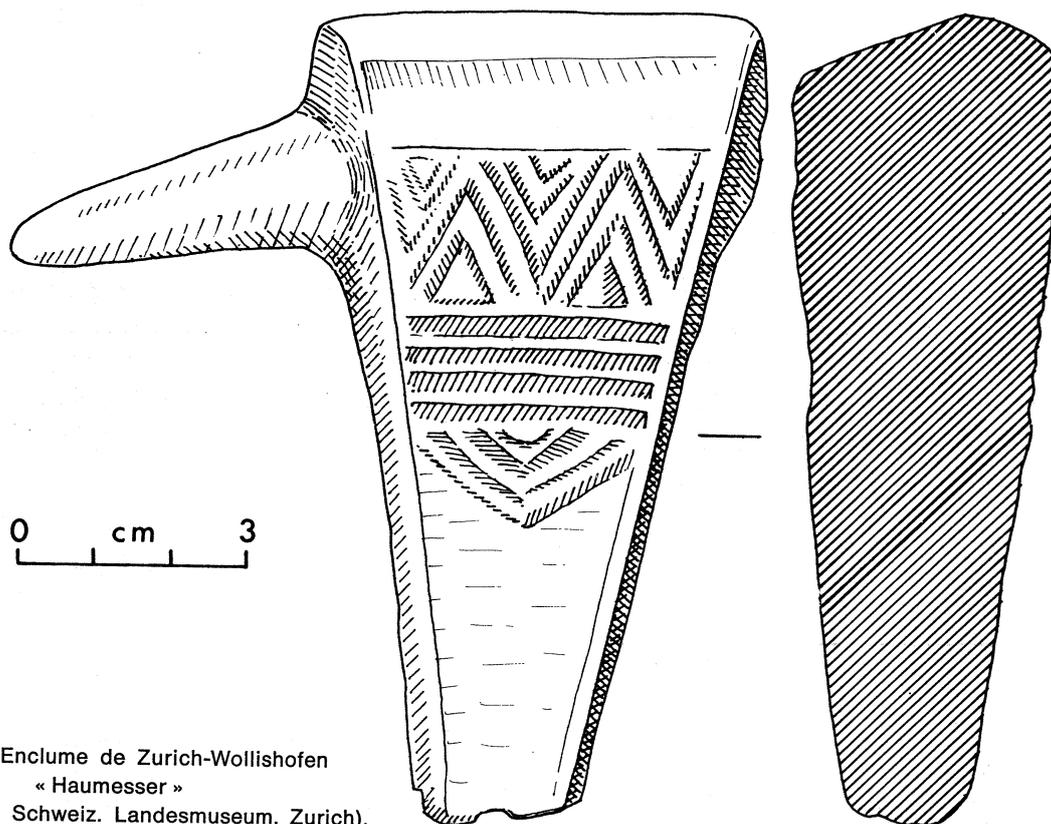


Fig. 2. — Enclume de Zurich-Wollishofen  
« Haumesser »  
(d'après Wyss, Schweiz. Landesmuseum, Zurich).

aujourd'hui au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, provenant des environs du Mont-des-Voirons, à La Tour de Langin (Haute-Savoie), peut être considérée comme la plus représentative (fig. 1). Les faces latérales du tenon principal sont ornées de trois groupes de chevrons emboîtés et renversés. Un décor très semblable se retrouve sur une enclume du même type provenant de Zurich-Wollishofen « Haumesser » [1] (fig. 2). D'après Wyss, le tenon de cette dernière enclume doit être massif. Aucune trace indiquant qu'il soit creux n'est visible. Par contre, l'extrémité distale brisée du tenon de l'enclume de La Tour de Langin permet de voir qu'il est creux. Cette cavité ne semble pas pouvoir être assimilée à une douille. On peut supposer qu'elle a été réservée à la fonte dans un souci d'économie du métal. Cette particularité affaiblissait la solidité du tenon et c'est peut-être la raison de sa fracture.

La deuxième, découverte à Caen (Calvados), aujourd'hui disparue, a été décrite par L. Coutil [2]. D'après lui, les tables de travail opposées aux tenons, l'un pyramidal, l'autre conique (bigorne) présentaient une surface à double pente en forme de toit. Sur une des deux faces du tenon massif, deux et quatre cannelures étaient aménagées. Cette enclume possédait deux perforations.

A part ces dernières caractéristiques, que l'on retrouve sur d'autres types d'enclume (cf. fiche type de Gray), on peut supposer que l'exemplaire de Caen devait être très proche d'une autre enclume provenant des dragages de la Seine entre Corbeil et Villeneuve-Saint-Georges, actuellement dans les collections du Musée de l'Homme [3]. Celle-ci offre la particularité de posséder aussi un tenon massif et l'autre conique et deux tables à double pente, dont l'une porte cinq cannelures. Il n'y a pas de décor.

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule V : Outils*

**ENCLUMES**

**3. Famille à positions multiples**

**301. TYPE DE LA TOUR DE LANGIN \*\***

L'enclume de La Tour de Langin (Haute-Savoie) a été découverte associée à un mar-

teau à douille [4]. Il y a tout lieu de penser que ce type appartient aussi au Bronze Final.

[1] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 10, n° 2, pl. 3, n° 2.

[2] COUTIL L. — *Enclumes de l'Age du Bronze*, 1912, Le Mans, p. 4, n° 1, fig. 1.

[3] BEAUCHENE G. de. — Enclume, poignards et épées de l'Age du Bronze, *Objets et Mondes, Muséum d'Hist. Nat., La Revue du Musée de l'Homme*, t. 1, fasc. 1, printemps 1961, p. 58 et 60, p. 59, fig. 2a.

[4] COURNAULT. — *Album*, n° 4, 1880, p. 92 (Archives M.A.N.)

L'enclume de Fresné-la-Mère (Calvados) [1] (fig. 1) est caractérisée par deux tenons massifs de section quadrangulaire, opposés à angle droit. Ceux-ci peuvent servir alternativement de tenon ou de bigorne. La table de travail est à double pente, elle est unie et ce sont les parties supérieures des bigornes qui présentent une série de cannelures. L'une porte un groupe de trois cannelures, lorsque l'enclume est en position telle que la table de travail peut être utilisée. L'autre bigorne possède onze cannelures de tailles inégales. On peut faire remarquer l'association de cette

enclume avec un bracelet d'or, un torques du type de Yeovil, un marteau, un couteau à douille ainsi qu'avec un rasoir de bronze [2], ensemble datable du Bronze Final I.

Un exemplaire tout à fait semblable (fig. 2) a été tout récemment dragué dans la Seine dans la région de Bardouville (Seine-Maritime) en aval de Rouen [3]. Cette enclume possède deux bigornes cannelées utilisables dans les deux positions.

Les enclumes du type de Fresné-la-Mère appartiennent à la phase finale de l'Âge du Bronze.

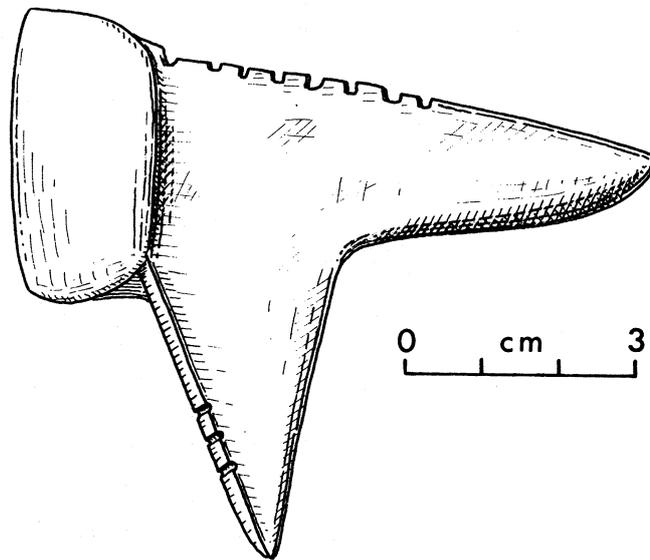


Fig. 1. — Enclume de Fresné-la-Mère (Calvados)  
d'après Verron, Musée d'Oxford, Angleterre.

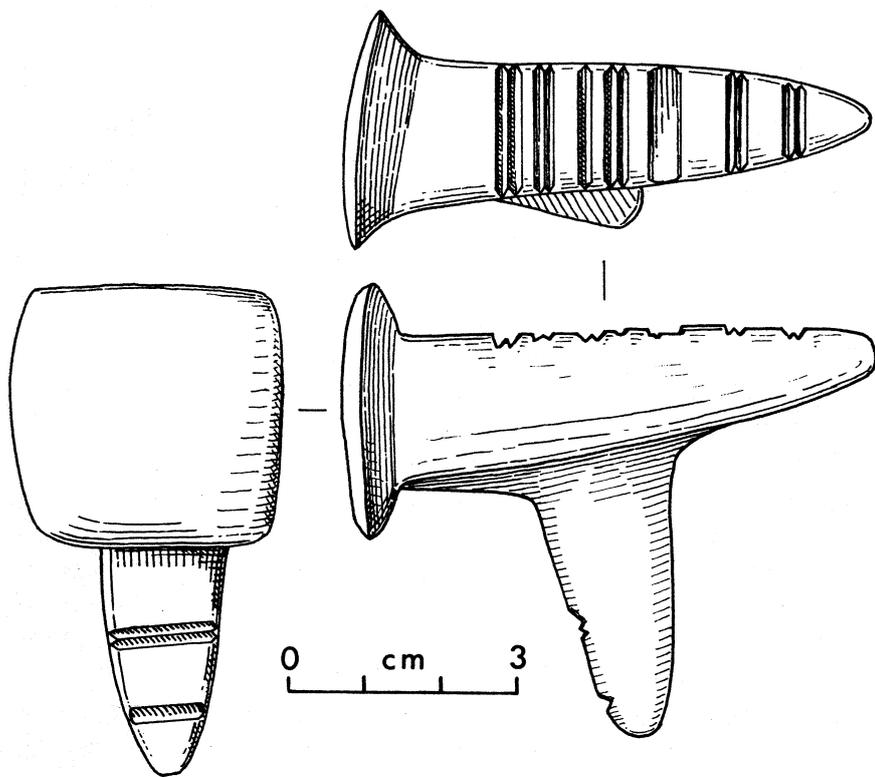


Fig. 2. — Enclume trouvée dans la Seine, près de Bardouville (Seine-Maritime) (d'après Watté).

- [1] COUTIL L. — Inventaire des découvertes de l'Age du Bronze dans le département du Calvados, extr. de A.F.A.S., Reims, 1907, p. 14 et 15.
- [2] DÉCHELETTE J. & BOUILLEROT R. — Notice sur une enclume de l'Age du Bronze trouvée à Alise vers 1820, complétée par une note d'ensemble sur ces objets, *Revue Préhist. III. de l'Est de la France*, n° 6, 1906, p. 178.
- [3] Nous remercions très sincèrement M. Jean-Pierre Watté de nous avoir montré cette enclume et communiqué son dessin. Elle lui a été confiée, accompagnée d'une collection de bronzes provenant des dragages de la Seine, dont il prépare la publication.

L'enclume du type de Porcieu-Amblagnieu [1] est caractérisée par un corps à face carrée et à côtés carénés (fig. 1). De cette partie centrale partent deux (fig. 1) ou trois (fig. 3) appendices coniques servant alternativement de tenon de fixation ou de bigorne.

Cette enclume est décorée sur les deux faces d'une rosace dont le rôle ne semble pas fonctionnel. Ce motif n'apparaît pas sur les pièces estampées de l'Âge du Bronze [2].

Récemment il a été trouvé à la Lède-du-Gurp, commune de Grayan-l'Hôpital (Gironde) [3] l'une des coques d'un moule bivalve en mica-schiste pour fabriquer des enclumes du type Porcieu-Amblagnieu. Elles devaient être légèrement plus petites. Leur décor central est

différent : un cercle de 10 mm de diamètre avec un gros point central entouré de petits points.

Un troisième exemplaire français est conservé au Musée d'Oxford (Angleterre) (fig. 2), comme provenant de la région d'Angerville (Essonne). Il s'agit peut-être de l'objet signalé par L. Coutil [4] comme provenant de la Seine à Paris.

La Suisse a livré une variante (fig. 3) à trois tenons coniques perpendiculaires les uns aux autres. Cette enclume de Riddes [5] possède deux tenons coniques côtelés, disposés comme sur celle de Porcieu-Amblagnieu; le troisième, brisé, occupe la partie centrale d'une des faces carrées ornée d'un cercle

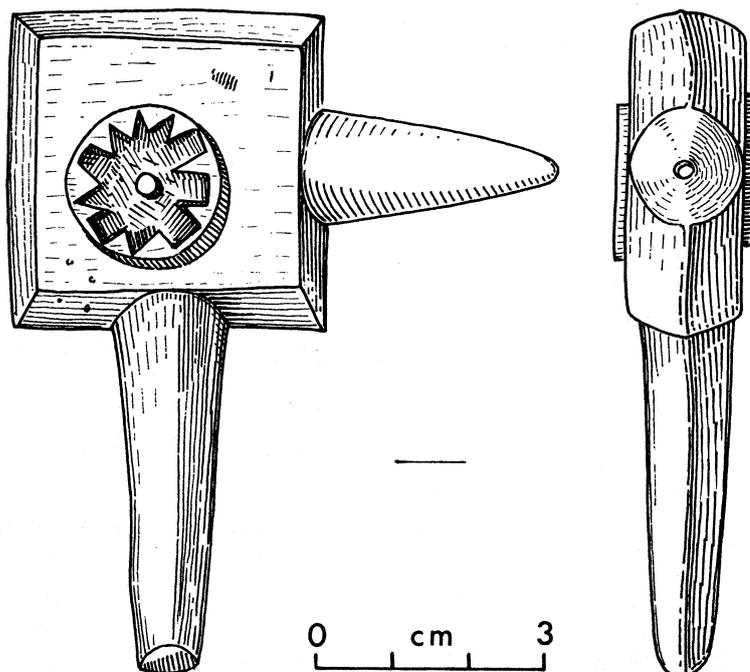
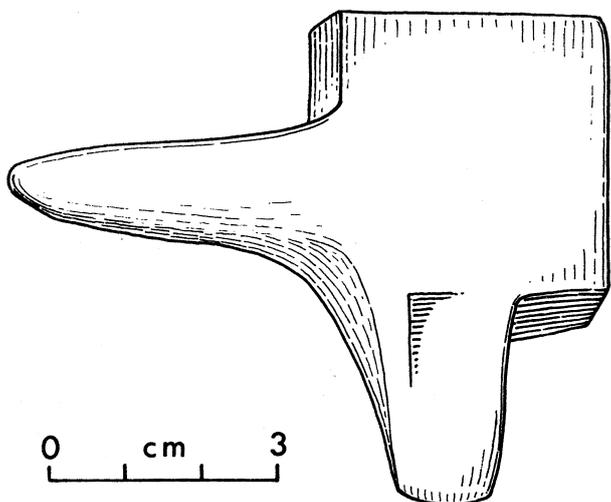


Fig. 1. — Enclume de Porcieu-Amblagnieu  
(Isère)  
M.A.N. 35 414.



concentrique. Chacun des tenons est opposé à une table de travail; l'une d'elles porte des cannelures.

Ces enclumes sont attribuées au Bronze Final, celle de Porcieu-Amblagnieu, au tout début [6], et celle d'Angerville (Essonne) était accompagnée d'un marteau à douille quadrangulaire.

Fig. 2. — Enclume de la région d'Angerville (Essonne)  
(d'après Verron, Musée d'Oxford, Angleterre).

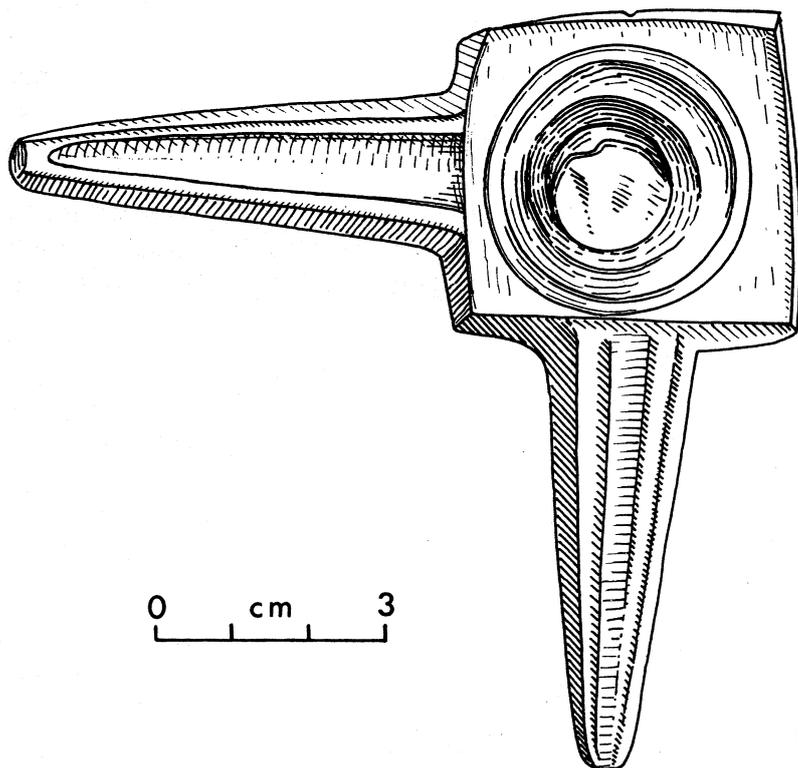


Fig. 3. — Enclume de Riddes (Suisse)  
(d'après Wyss, 1967).

[1] MORTILLET A. de. — *L'Homme Préhistorique*, n° 5, 1906, p. 131, fig. 60.

[2] COUTIL L. — *Enclumes de l'Age du Bronze*, Le Mans, Impr. Monnoyer, 1912, p. 6, n° 6.

[3] MOREAU J. — Un moule d'enclume de l'Age du Bronze trouvé à la Lède-du-Gurp (Gironde), *Gallia-Préhistoire*, XIV, 1971, 2, p. 267 à 269.

[4] COUTIL L. — *Op. cit.*, 1912, p. 7, n° 8.

[5] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 9, pl. 3, n° 1.

[6] BOCQUET A. — *L'Isère Préhistorique et Protohistorique*, *Gallia-Préhist.*, XII, 1969, 1, p. 160.

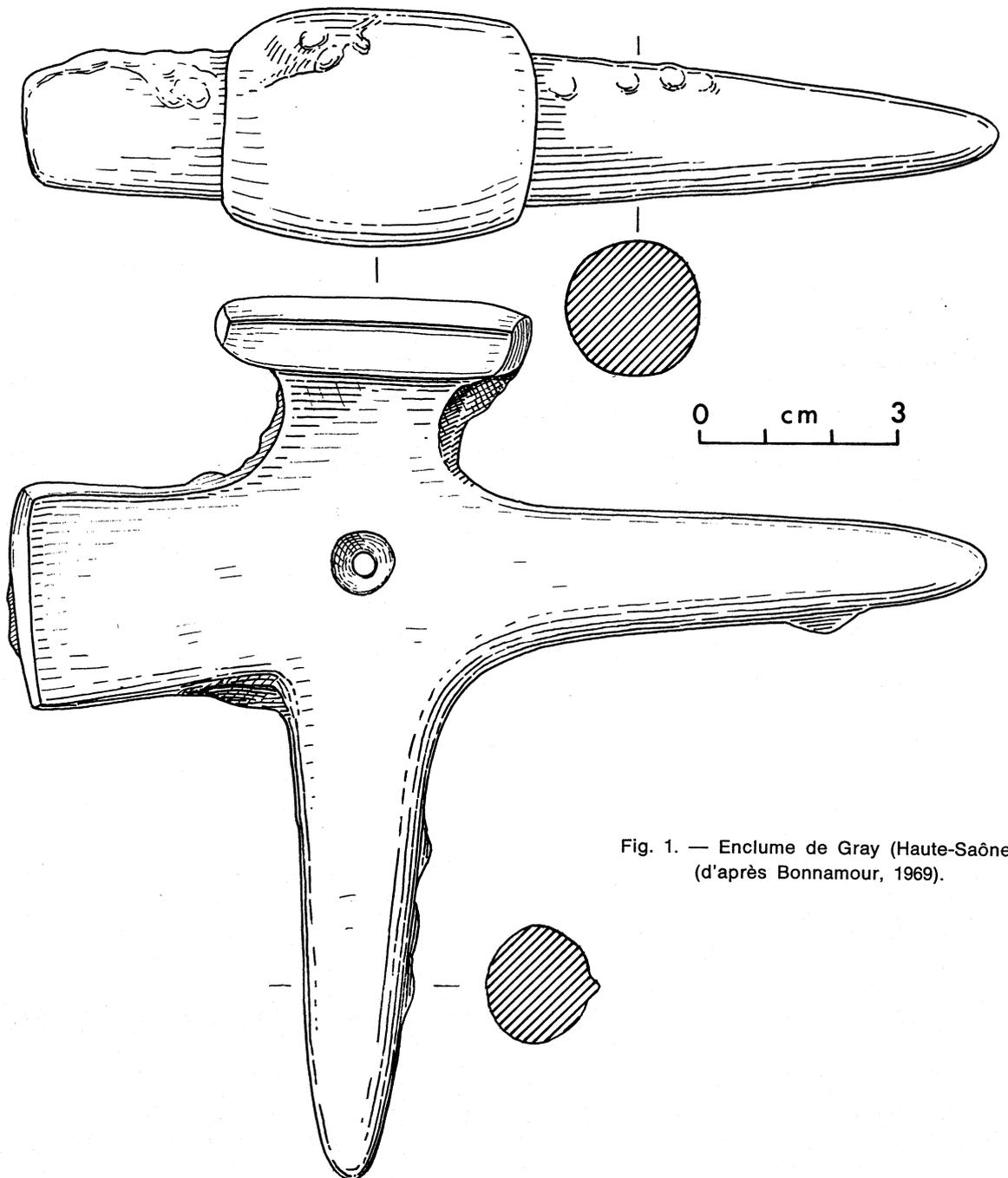


Fig. 1. — Enclume de Gray (Haute-Saône)  
(d'après Bonnamour, 1969).

Les enclumes du type de Gray se caractérisent par deux forts tenons coniques perpendiculaires, opposés chacun à une table de travail (fig. 1). Les deux exemplaires actuellement connus présentent un trou central; dans les deux cas, la perforation biconique, obtenue au moule, n'a pas été ébarbée. L'exemplaire de Gray (Haute-Saône) [1] (fig. 1) offre une table de travail quadrangulaire à la surface légèrement bombée, nettement dégagée de la partie centrale.

L'autre table, plane et étroite, est dans le prolongement du tenon.

Celui des Laumes (Côte-d'Or) [2], plus simple et plus massif, est pratiquement symétrique : les deux tables de travail sont étroites et portent de nombreuses traces d'utilisation (fig. 2).

Ces deux exemplaires sont les deux plus grandes enclumes signalées à ce jour. Elles peuvent être datées du Bronze Final; celle de Gray a été découverte auprès d'un petit marteau à douille.

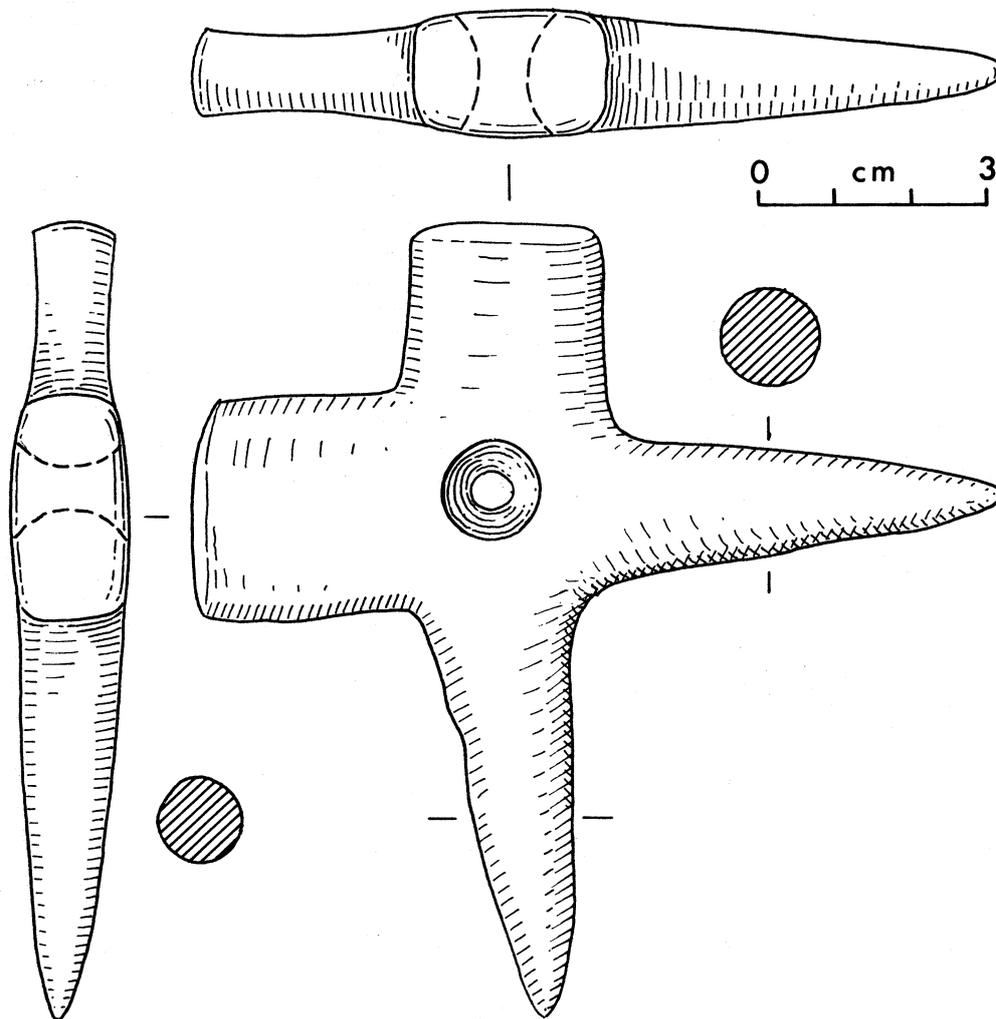


Fig. 2. — Enclume découverte au cours des travaux de creusement du canal de Bourgogne aux Laumes (Côte-d'Or) Musée Archéologique de Dijon.

[1] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, 1969, pl. XVI, n° 104.

[2] BOUILLEROT R. — Notice sur une enclume de l'Age du Bronze trouvée à Alise vers 1820, *Revue Préhist. III. de l'Est de la France*, n° 6, 1906, p. 174 à 179, fig. 3, n° 1.

Les décors souvent très riches qui apparaissent sur de nombreux objets en tôle de bronze : bossettes, grènetis, lignes parallèles, etc... ont amené les bronziers à créer des instruments permettant par le procédé d'estampage une répétition rapide et régulière de ces motifs. On peut supposer que bon nombre de ces outils, destinés aux travaux sur cuir ou sur céramique étaient en bois, os ou corne. Quelques exemplaires en métal nous sont parvenus qui peuvent être divisés en deux séries : les matrices et les coins à estamper.

*Matrices :*

En France, les cachettes de Larnaud (Jura) [1] et de Trégorf-en-Surzur (Morbihan) [2] ont livré chacune une matrice formée d'une épaisse plaque de bronze. Celle de Larnaud (fig. 1), la plus anciennement connue, pré-

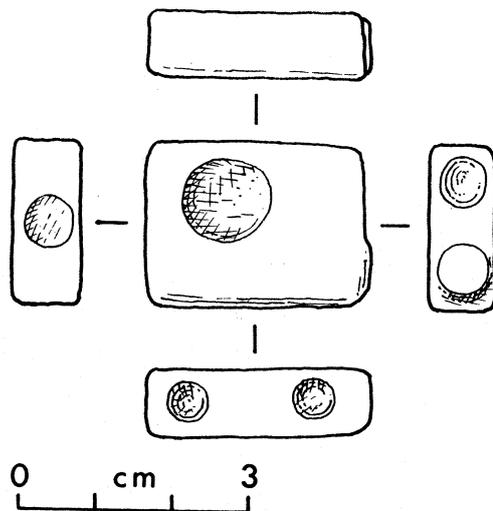


Fig. 1. — Matrice de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.698.

sente sur ses faces quatre cavités hémisphériques et une tronconique à fond plat, ainsi qu'un relief hémisphérique. La matrice de Trégorf-en-Surzur (fig. 2) plus volumineuse, est pourvue d'un petit relief et d'une perforation circulaire centrale au centre de ses

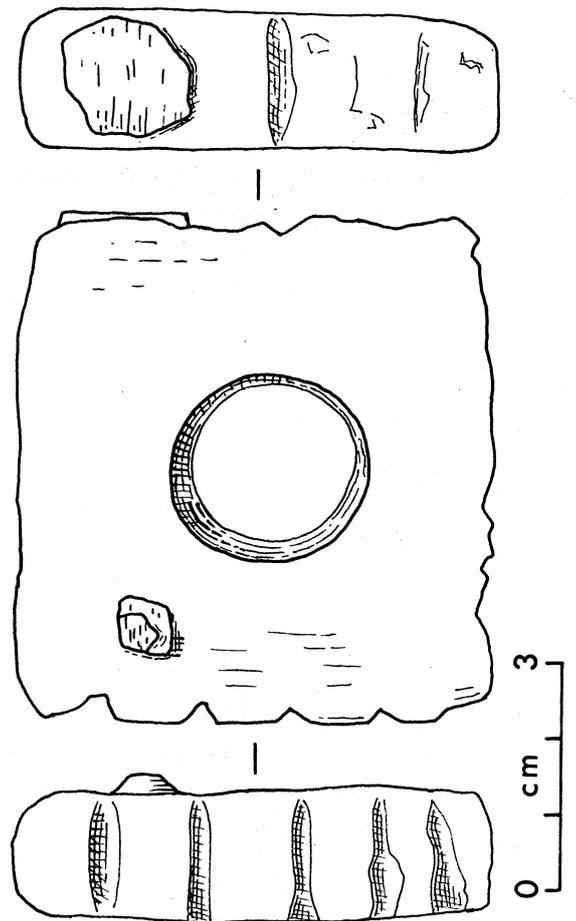


Fig. 2. — Matrice de la cachette de La Pen Inis  
à Trégorf-en-Surzur (Morbihan)  
(d'après Le Cornec, Musée Polymathique de Vannes,  
1281).

grands côtés. Les petits côtés présentent une série irrégulière de cannelures qui ne sont pas sans rappeler celles que l'on peut voir sur les enclumes de Fresné-la-Mère (Calvados) et de Bardouville (Seine-Maritime). Il s'agit-là, peut-être, d'un prototype d'enclume. Cette seconde matrice était accompagnée de quatre haches à talon et anneau latéral et d'une pointe de lance à douille, ensemble que J. Briard date du Bronze Final I [3].

Le dépôt de Larnaud est attribué au Bronze Final III [4]; on peut donc, en attendant de nouvelles découvertes, considérer que ce type d'outil a servi tout au long de la période du Bronze Final.

On peut supposer que ce type d'outil dormant était utilisé avec des coins à estamper. En particulier, la matrice à bossette de Larnaud pourrait l'être avec le coin du dépôt de Petit-Villatte dont l'étude va suivre.

[1] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Age du Bronze*, 1875, p. 81, pl. XLVI, n° 7.

[2] MARSILLE L. — Les dépôts de l'Age du Bronze dans le Morbihan, *Bull. de la Soc. Polymathique du Morbihan*, 1920-1921, p. 26.

[3] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, p. 153 et p. 319, n° 456.

[4] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, 1963, p. 145, tableau III.

### Coins à estamper :

Les coins à estamper forment une seconde catégorie d'outil permettant la frappe de motifs ornementaux. Ils sont formés d'une tige de bronze dont une ou les deux extrémités sont façonnées de sorte à reproduire, par impression, un élément de décor. La partie proximale du coin se présente parfois comme une soie sur laquelle s'ajustait un emmanchement en matière organique (bois, os ou corne).

Le dépôt de Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher) [1] renferme un objet considéré comme un coin à estamper destiné à frapper des bossettes. Cet instrument devait se compléter par une matrice du type de celle de Larnaud (cf. « matrices », fig. 1), le premier étant l'élément mâle et le second l'élément femelle. La partie proximale de ce coin à estamper (fig. 1) se présente sous la forme d'une courte soie de section quadrangulaire, qui laisse supposer que l'outil possédait un manche en matière organique aujourd'hui disparu. La présence d'un bourrelet, formant fausse virole, séparant la partie fonctionnelle de l'emmanchement, vient renforcer cette hypothèse. L'extrémité distale, de forme hémisphérique, conviendrait parfaitement pour repousser de

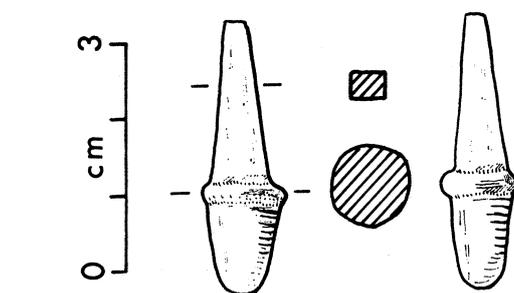


Fig. 1. — Coin à estamper de Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher) M.A.N. 29.428.

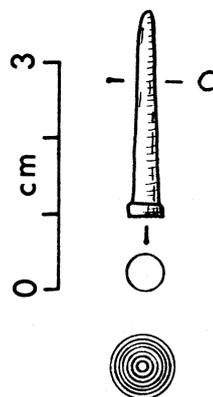


Fig. 2. — Coin à estamper de Larnaud (Jura) M.A.N. 21.697.

minces feuilles de métal et obtenir un décor de bossettes comme on en retrouve sur les cuirasses ou les vases métalliques de l'Age

du Bronze. Elle porte d'ailleurs des traces d'usage qui sont en faveur de cette utilisation. Dès 1885, en publiant le dépôt de Petit-Villatte, P. de Goy a suggéré cette identification.

Deux autres coins à estamper ont été retrouvés dans le dépôt de Larnaud (Jura) [2]; l'un, formé d'une tige de bronze de section conique (fig. 2) possède une extrémité mousse, tandis que l'autre, plus large, offre un décor de cercles concentriques. Un exemplaire très comparable a été trouvé à Stockheim (Moyenne Franconie) [3].

Un second coin à estamper, provenant du même dépôt, est formé d'une tige de bronze de section rectangulaire et dont les deux extrémités présentent des reliefs permettant d'estamper des décors différents (fig. 3) : l'un est composé de lignes parallèles, l'autre de lignes obliques pouvant figurer une torsade. Les coins à estamper, comme les matrices, appartiennent au Bronze Final. Leurs décors se retrouvent sur des récipients, cuirasses et objets variés en tôle de bronze.

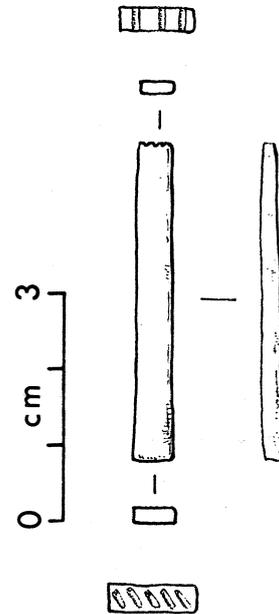


Fig. 3. — Coin à estamper de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.696.

- [1] GOY P. de. — La cachette de fondeur de Petit-Villatte (Commune de Neuvy-sur-Barangeon), *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, Bourges, 1885, p. 30, pl. IV, n° 8.
- [2] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura), *C.P.F.*, 9<sup>e</sup> sess., Lons-le-Saunier, 1913, p. 465 et pl. III, fig. 27 et 30.
- [3] *Prähistorische Blätter*, 1903, n° 2, pl. II, 1.



Les scies de l'Âge du Bronze ne semblent pas dériver des lames dentées en silex du Néolithique réservées à couper les végétaux. Elles apparaissent tardivement.

Confectionnées dans un ruban de bronze martelé, elles présentent sur l'un des petits côtés une fine denture plus ou moins large, qui permettait le travail sur bois ou sur métal. Les scies ne sont pas rares dans les dépôts et de nombreux exemplaires nous sont parvenus [1], malheureusement à l'état fragmentaire. On peut cependant avoir une idée de la longueur de l'une d'entre elles en provenance de la station d'Auvernier sur le

lac de Neuchâtel (Suisse) [2]. Pour une hauteur de près de 15 mm, sa longueur est légèrement supérieure à 200 mm. A chacune des extrémités on note une perforation pour la fixation d'une monture. Une scie comparable d'une longueur de 168 mm a été trouvée à Corcelettes (Suisse) [3].

On retrouve les mêmes caractères sur des fragments de scie découverts à Larnaud (Jura) [2] (fig. 1 et 2), à Ribiers (Hautes-Alpes) [4] (fig. 3) et à Marliers (Somme) [5]. Ce dernier exemplaire a la particularité d'être un outil à double usage : couteau et scie. En effet, le dos de la lame opposé à la scie a

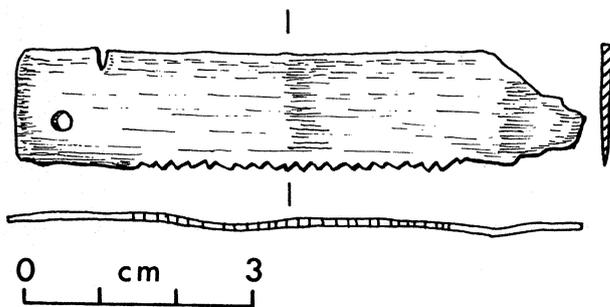


Fig. 1. — Scie de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.691.

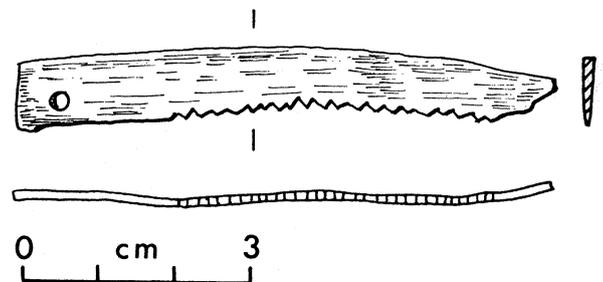


Fig. 2. — Scie de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.691.

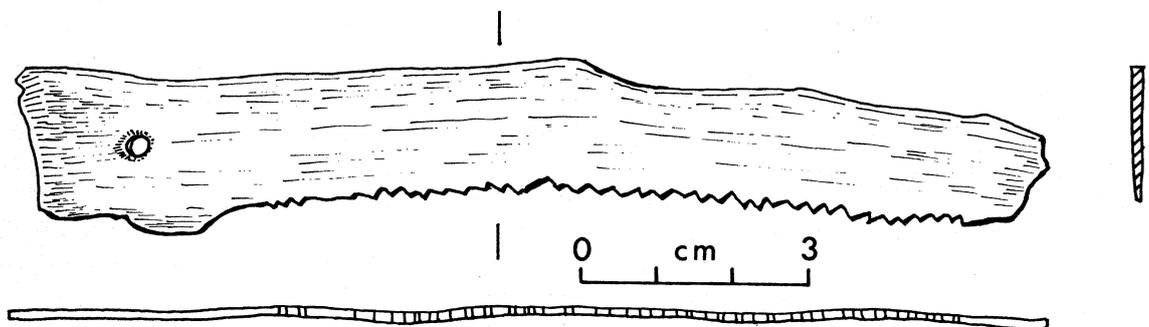


Fig. 3. — Scie de Ribiers (Hautes-Alpes)  
(d'après Chantre, 1875).

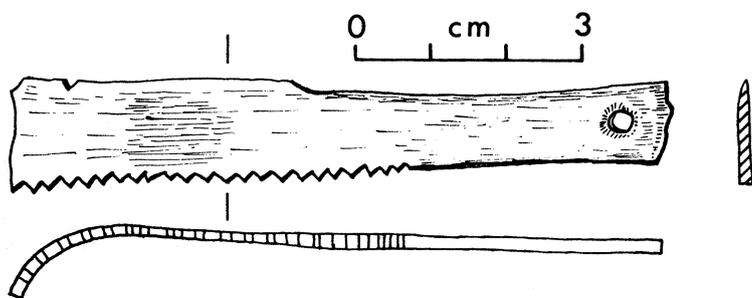


Fig. 4. — Scie de Marlers (Somme)  
M.A.N. 25.918.

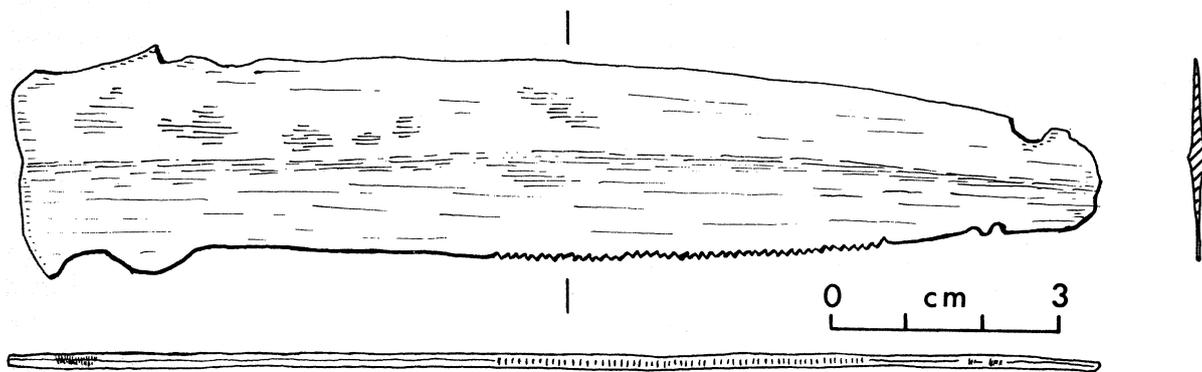


Fig. 5. — Scie de Porcieu-Amblagnieu (Isère)  
M.A.N. 35.421.

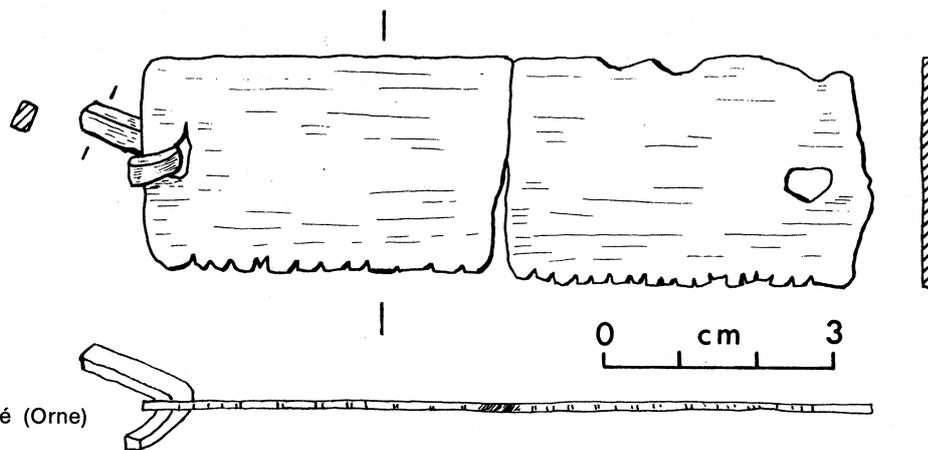


Fig. 6. — Scie de Chailloué (Orne)  
(d'après Verron).

été affûté (fig. 4). Nous sommes peut-être en présence d'un couteau réutilisé en scie. Le dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [6] contient une lame de poignard, brisée; l'un des tranchants est transformé en scie, l'autre est conservé pour couper (fig. 5). Cette importante cachette est considérée par A. Bocquet comme appartenant à une phase de transition Bronze Moyen - Bronze Final [7].

Le dépôt du Bronze Final III de Chailloué (Orne) a livré entre autres trois intéressants éléments de lame de scie en tôle de bronze [8]. Les deux plus importants éléments se raccordent : il s'agit d'une lame brisée par flexion (fig. 6). Les deux extrémités ont été perforées à partir de la même face, ce qui a laissé des ébarbures aux lèvres des trous sur la face opposée. L'un de ces trous,

elliptique, plus lisse que l'autre, est resté libre. L'autre, plus petit, est occupé par une tige de bronze, de section quadrangulaire, cassée, semble-t-il, à ses deux extrémités. Nous avons là un rare exemple de mode de fixation de ces lames de scie à un emmanche-

ment ou plutôt une monture aujourd'hui disparue. Les dents de la scie se présentent sur presque tout le bord inférieur de l'outil. Elles ont été obtenues par des coups de ciseau à partir de la face opposée à celle des perforations citées précédemment.

Le second fragment, également en tôle de bronze jaune (fig. 7), possède à une de ses extrémités une perforation de forme ovale, faite à l'emporte-pièce, et une autre, irrégulière, qui paraît résulter d'une réparation postérieure (le bord de l'objet est cassé de ce côté). Les dents de la scie ont été obtenues également par des coups répétés de ciseau. Elles sont de forme trapézoïdale, bien marquées sur une face et très peu visibles sur l'autre.

On peut donc supposer que l'apparition de la scie remonte au tout début du Bronze Final I et que son usage s'est répandu plus largement au fur et à mesure de la spécialisation du travail.

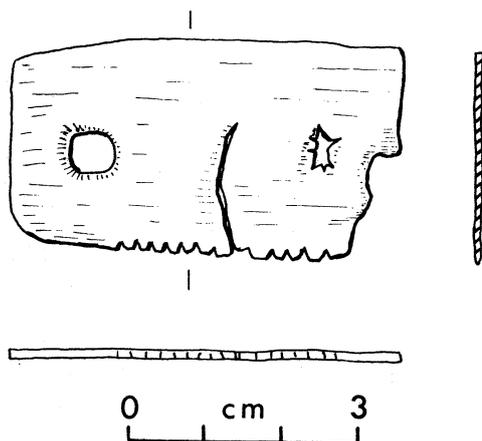


Fig. 7. — Scie de Chailloué (Orne)  
(d'après Verron).

- [1] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, Age du Bronze, 1910, p. 273 à 275.
- [2] GUYAN W. U. — Occupation du sol, économie et circulation à L'Age du Bronze, l'Age du Bronze en Suisse, cahier 2, *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, 1959, pl. 14, n° 20.
- [2] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 11, n° 18, pl. 5, n° 18.
- [4] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône*, Age du Bronze, 1875, p. 85 et pl. XXV, n° 5.
- [5] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris, *L'Anthr.*, t. XII, 1901, fig. 22.
- [6] DÉCHELETTE J. — *Op. cit.*, p. 173, fig. 49, n° 12.
- [7] BOCQUET A. — L'Isère préhistorique et protohistorique, *Gallia-Préhistoire*, t. XII, 1, 1969, p. 160.
- [8] BIGOT A. & GOSSELIN Dr. — Deux dépôts de l'Age du Bronze dans le département de l'Orne, *Bull. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, t. XLVI, 1938 (1939), p. 226-234, 1 pl.



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule V : Outils*

2. Famille des limes et râpes en bronze

Bien que proches des scies, les limes en ruban ont été traditionnellement individualisées à cause d'une denture moins profonde et souvent oblique.

La cachette de Larnaud (Jura) [1] et la station des Fiolets au lac du Bourget (Savoie) [2] ont livré un type de lime confectionné à partir d'un ruban de bronze martelé, suffisamment

épais pour être finement strié sur un des petits côtés (fig. 1), ou même sur les deux petits côtés (fig. 2). L'exemplaire de Larnaud est fragmentaire mais celui du lac du Bourget présente une languette peut-être pliée accidentellement, mais vraisemblablement destinée à l'emmanchement (fig. 2).

On peut supposer que, comme les scies, les limes sont apparues à la fin de l'Age du Bronze.

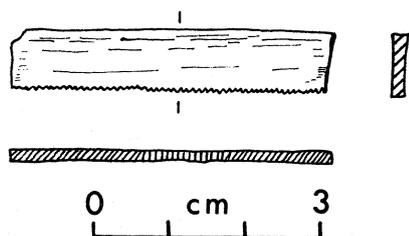


Fig. 1. — Lime de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.699.

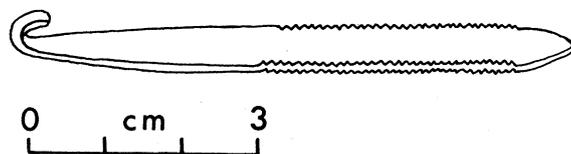


Fig. 2. — Lime de la station des Fiolets (Savoie)  
(d'après Chantre, 1875).

[1] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud, *C.P.F.*, 1913, p. 464, pl. I. n° 23.

[2] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, L'Age du Bronze*, 1875, p. 87, pl. LVI, nos 7 & 8.



La lime de type massif a été reconnue dès 1888 par Zannoni dans l'importante cachette de Bologne (Italie) [1].

Un exemplaire figure au catalogue du Musée de Dublin (Irlande) [2] mais le manque de contexte archéologique ne permet pas d'affirmer que ce dernier remonte à l'Âge du Bronze [3]. C'est le cas également pour une lime ou râpe en bronze de la collection Malaquin à Tonnerre (Yonne) qui avait été communiquée au Musée des Antiquités Nationales en 1919 et moulée à cette époque. La partie proximale de cet outil (fig. 1) se compose d'une soie de section quadrangulaire destinée à l'emmanchement. La lime proprement dite, de section rectangulaire, présente sur l'un de ses grands côtés, deux séries de stries

parallèles. L'une, près de la soie perpendiculaire au grand axe de l'outil, l'autre oblique. La zone distale est usée et l'on devine que les stries devaient recouvrir toute la surface de ce côté. On ne peut douter de la destination de cet instrument, mais faute de renseignements sur les circonstances de sa découverte, des réserves sont permises au sujet de sa datation.

Cependant le Musée National Suisse de Zurich possède une râpe en bronze longue de 117 mm, faite d'une baguette de section quart de rond, profondément striée, provenant du site de Wollishofen près de Zurich (Suisse) [4], d'un type assez proche de celle de Tonnerre (Yonne)

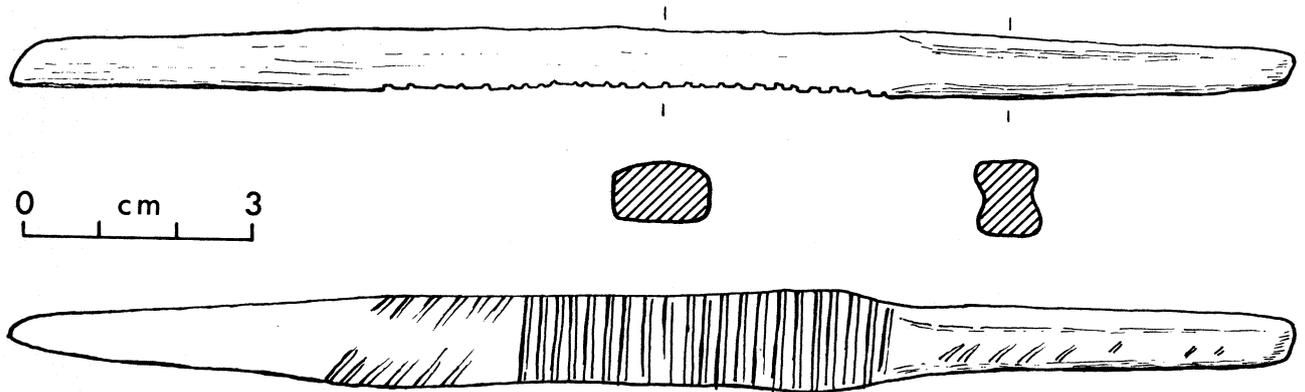


Fig. 1. — Râpe de Tonnerre (Yonne)  
M.A.N. 70.260 (moulage).

- [1] ZANNONI, *La fonderia di Bologna, Scoperta e descrita*, 1888, pl. XXVIII.A, fig. 9-m
- [2] WILDE. — *Catalogue of the antiquities in the museum of the Royal Irish Academy*, 1863.
- [3] EVANS J. — *L'Âge du Bronze*, 1882, p. 200.
- [4] WYSS R. — *Bronzezeitliches Metallhandwerk*, 1967, p. 11, n° 6 et pl. 5, n° 6



Le couteau de l'Age du Bronze est une lame à dos, emmanchée, dont la longueur n'excède guère 25 à 30 cm (le poignard s'en distingue par son double tranchant et l'aspect symétrique de sa lame). Il est difficile de préciser s'il s'agit d'un outil ou d'une arme. Il est vraisemblable qu'il eut les deux usages. On admet généralement que les exemplaires richement décorés servirent d'armes, peut-être pour la chasse, alors que les autres étaient destinés aux travaux domestiques [1]. La répartition géographique des couteaux de l'Age du Bronze actuellement connus intéresse principalement l'Est et le Centre de la France.

Le couteau est constitué de deux éléments : le *manche* et la *lame* (fig. 1).

a) *Le manche* comprend trois parties :

1 — La partie proximale possédant très souvent un anneau.

2 — La partie médiane, objet d'ornementation ou de forme particulières;  
3 — La partie distale, avec ou sans virole, vraie ou fausse.

Les manches des couteaux de l'Age du Bronze peuvent être classés en trois sortes :

1 — Manches confectionnés en *matières organiques*, bois, os ou corne, en contact avec la partie de la lame destinée à l'emmanchement. Certains exemplaires nous sont parvenus conservés dans les terrains marécageux des stations en bordure des lacs (palafittes).

2 — *Manches coulés en bronze*, en même temps que le reste du couteau.

3 — Manches mixtes, coulés mais avec des *évidements pour recevoir une matière organique*. C'est une variante des précédents.

b) *La lame*, à moins d'avoir été coulée avec le manche, comporte :

1 — Une partie proximale, destinée à l'emmanchement : *languette, soie ou douille*.

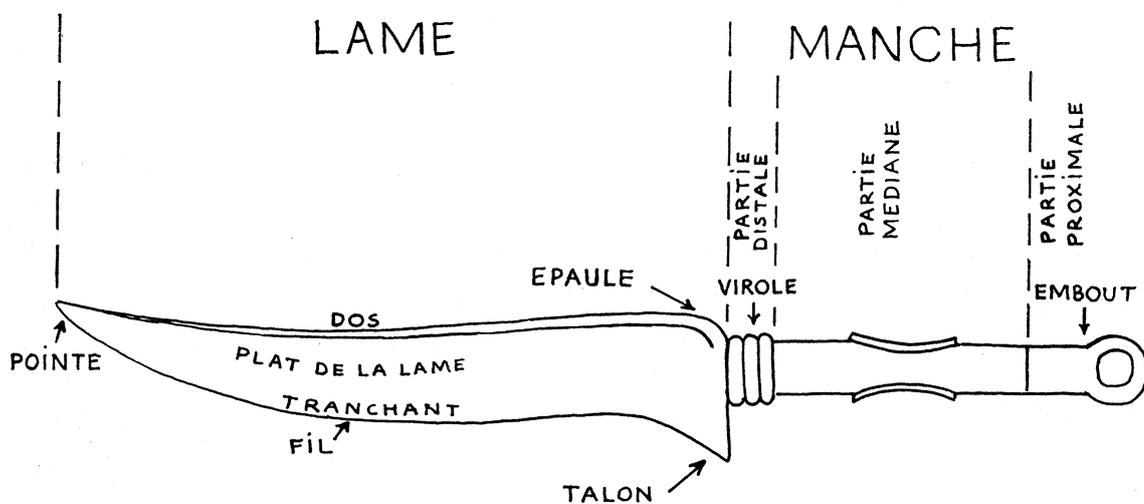


Fig. 1. — Description analytique du couteau de l'Age du Bronze.

La lame proprement dite, à l'extérieur du manche, comprend :

2 — Un *talon* plus ou moins prononcé;

3 — Un *tranchant* bordé par le *fil*;

4 — La *pointe* qui forme l'extrémité distale du couteau;

5 — Le *dos* dont l'épaisseur et le profil varient — *rectiligne, convexe, concave*, et pouvant présenter une *partie affûtée* lorsque le tranchant contourne la pointe;

6 — *L'épaule*, qui apparaît nettement saillante au Bronze Final III.

[1] MILLOTTE J.-P. — *Précis de Protohistoire européenne*, 1970, p. 42.

Dès 1875, une classification des couteaux de l'Age du Bronze a été présentée par E. Chantre [1]. Elle reposait déjà sur le mode d'emmanchement : à poignée, à soie et à douille. Dans *Le Musée Préhistorique*, A. et G. de Mortillet [2] classent les couteaux dans le Larnaudien, mais il n'apportent pas de précisions typologiques. Ils suggèrent une évolution : types à soie, à douille et à manche fondu d'un seul jet avec la lame. J. Déchelette [3] ajoute les couteaux à languette, ce qui porte à quatre le nombre des séries de classification : couteaux à languette, à soie, à douille et à manche fondu avec la lame. Des essais plus approfondis en vue d'analyses statistiques par ordinateur ont été amorcés par R. Laurent (Archives Commission du Bronze, Mars, 1969). Nous conserverons cette classification basée sur les modes d'emmanchement. Elle a l'avantage de ne pas être en contradiction avec l'évolution technologique. Elle permet de voir quatre grandes familles de couteaux parmi lesquelles nous distinguerons des groupes et des types (fig.1).

La première famille rassemble les *couteaux à languette*. C'est un procédé courant pour la fixation d'un manche à la lame d'un couteau : cette dernière se prolonge dans le manche. Généralement, un léger rétrécissement après le talon de la lame annonce la naissance de

la languette, alors que le dos n'affecte aucun changement. Parfois, aucune particularité ne marque l'origine de la languette qui est toujours courte.

L'emmanchement à languette paraît avoir été utilisé pendant toute la durée du Bronze Final.

La seconde famille regroupe les *couteaux à soie simple* perforée ou recourbée. Dans les deux premiers cas, on a noté la présence de rivets. Cette forme d'emmanchement appartient au Bronze Final II et III.

La troisième famille est celle des *couteaux à douille*. Deux types peuvent être distingués : les couteaux à douille cylindrique qui apparaissent au Bronze Final I et les couteaux à douille conique qui connaissent une large diffusion au Bronze Final II et III.

La quatrième et dernière famille réunit les *couteaux à manche métallique*. Ils se subdivisent en deux groupes principaux : les couteaux à manche métallique et matière organique et les couteaux à manche métallique massif. Dans ces deux groupes, des types peuvent être isolés. Dans le premier, ils appartiennent au Bronze Final I, II et III. Dans le second, certains types apparaissent au Bronze Moyen et au Bronze Final III. Cependant, leur grande variété et originalité propre ne permettent pas toujours de les faire entrer dans une classification trop rigoureuse.

[1] CHANTRE E. — *Age du Bronze*, 1875, p. 68 à 70.

[2] MORTILLET A. & G. de. — *Le Musée Préhistorique*, 1903, pl. LXXXIV.

[3] DÉCHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, Archéologie celtique ou protohistorique, première partie : Age du Bronze, Paris, 1910, p. 259 à 261.

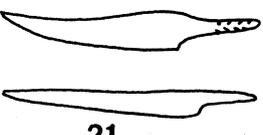
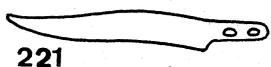
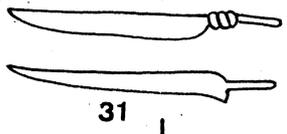
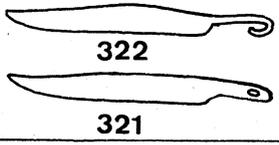
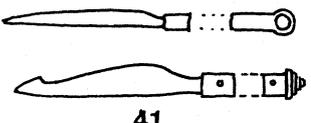
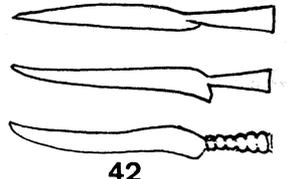
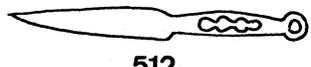
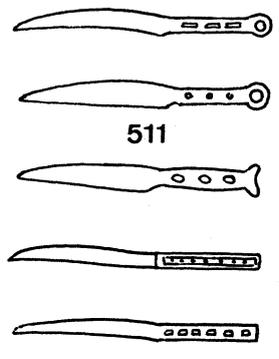
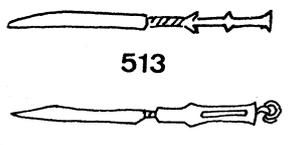
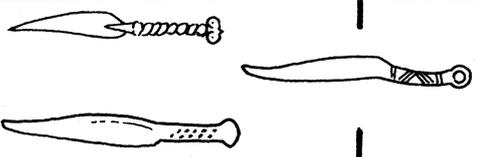
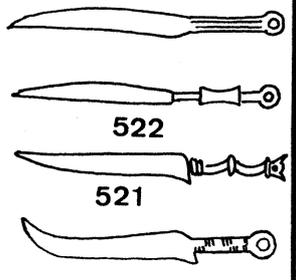
		BRONZE MOYEN	BR.FINAL I	BR.FINAL II	BR.FINAL III
FAMILLE DES COUTEAUX A LANGUETTE 2	G. LANGUETTE SIMPLE 21			 21	
	G. LANG. A RIVETS 22		 221		
	G. A SOIE SIMPLE 31			 31	
	G. A SOIE ET RIVET 32			 322 321	
	FAMILLE DES COUTEAUX A DOUILLE 4				
G. A DOUILLE CYLINDRIQUE ET EMBOUT PROXIMAL 41			 41		
G. A DOUILLE CONIQUE 42					 42
FAMILLE DES COUTEAUX A MANCHE METALLIQUE 5					
GROUPE A ELEMENTS ORGANIQUES 51			 512	 511	 513
G. A MANCHE MASSIF 52					 522 521

Fig. 1. — Classification typologique des couteaux de l'Age du Bronze.

Un mode élémentaire d'emmanchement est fourni par les couteaux à languette simple. Celle-ci se distingue de la lame par un simple décrochement déterminé par son talon (fig. 1).

Certaines de ces languettes présentent une série d'entailles qui permettaient une meilleure fixation du manche : couteau de Cesson,

commune de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) (fig. 2).

Cette forme a été reconnue au Bronze Final II à la grotte de Laval de Nize, Lunas (Hérault) [1]. Le type de Stillfried, récemment défini par J. Rihovsky [2], se place dans ce groupe. Dans l'état actuel de la recherche, ces couteaux se rencontrent au Bronze Final III.

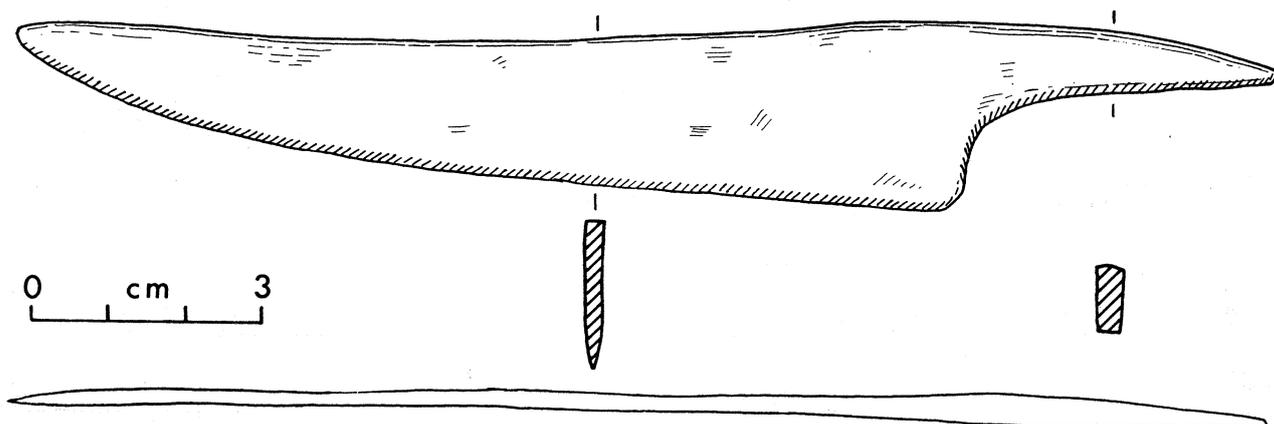


Fig. 1. — Couteau trouvé dans la Seine à Paris  
M.A.N. 71.843.

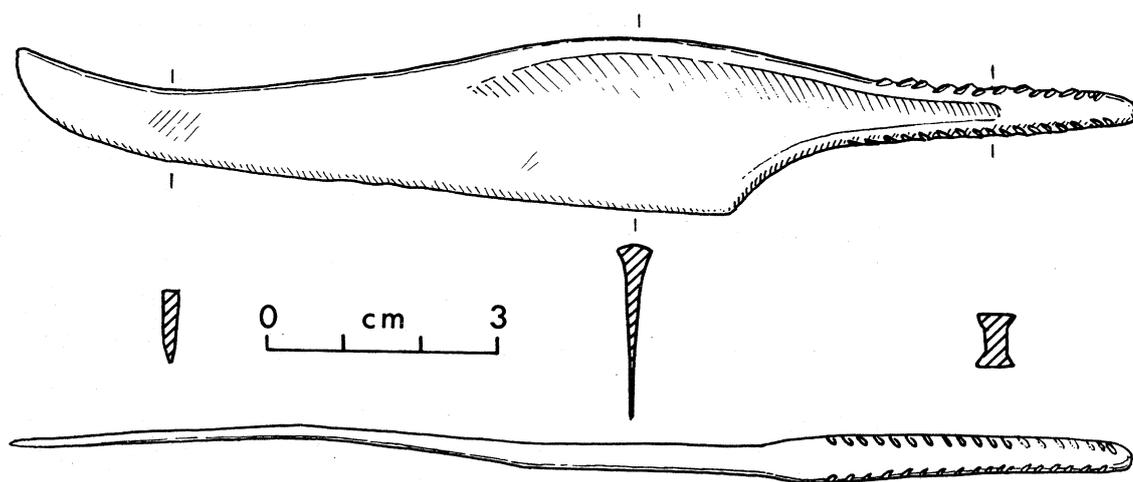


Fig. 2. — Couteau de Cesson, commune de St.-Brieuc (Côtes du Nord)  
M.A.N. 9.288.

[1] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon-Ariège, *Mém. S.P.F.*, t. 9, 1972, fig. 82, 8.

[2] RIHOVSKY J. — Die Messer in Mähren und dem Ostalpengebiet, *Prähistorische Bronzefunde*, VII, 1, München, 1972, p. 55-58.



*Riegsee* : lac de la Haute-Bavière, au Sud de Munich.

Le couteau du type de Riegsee possède une lame à dos convexe qui présente parfois un décor gravé [1] ou une ou plusieurs cannelures longitudinales (fig. 1). Le dernier exemplaire provenant de la Saône, à languette courte et à deux trous de rivet, est donné par L. Bonnamour [2] comme caractéristique du type de Riegsee, d'après les travaux de F. Holste [3] et de H. Müller-Karpe [4].

On rencontre fréquemment ce couteau dans les ensembles du Bronze Final I : dans le dépôt de Clans (Alpes-Maritimes) [5], il voisine avec des bracelets et une épingle à collerettes; dans une sépulture de Courtavant, commune de Barbuise (Aube), il a été trouvé avec une épée de Rixheim [6].

Il arrive que le tranchant contourne la partie distale de la lame et se retourne légèrement sur le dos, comme à Nozeroy (Jura). Cet

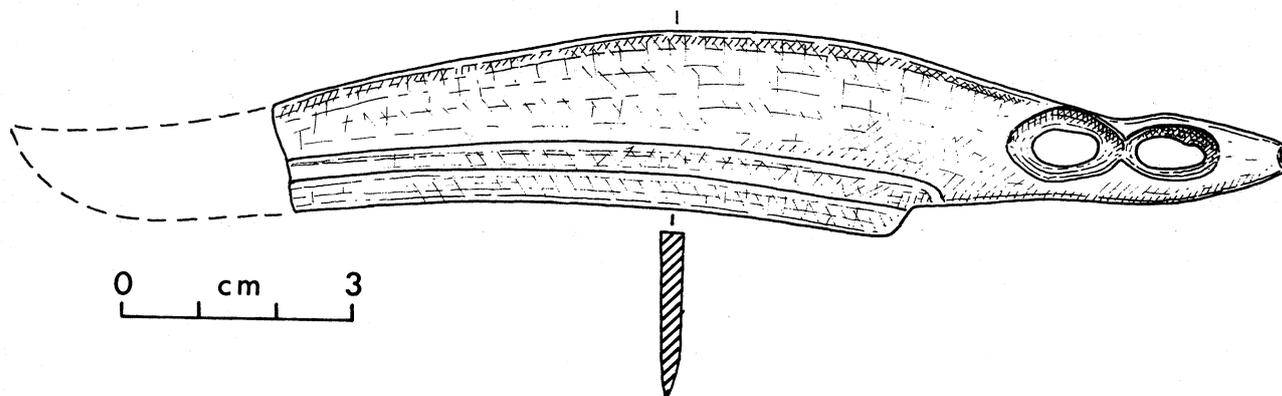


Fig. 1. — Couteau trouvé dans la Saône près de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire)  
(d'après Bonnamour, 1969).

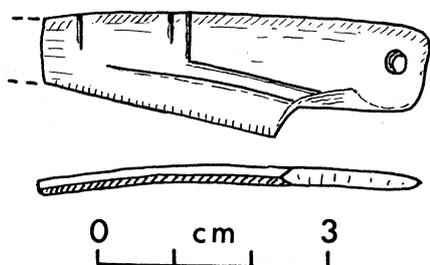


Fig. 2. — Couteau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.658

exemplaire est daté par J.-P. Millotte du Bronze Final II [7].

Il ne faut pas confondre les couteaux du type de Riegsee avec des couteaux à languette courte et un trou de rivet, obtenus à partir de réutilisation de fragments de lames brisées (fig. 2 et 3) auxquels on ne peut donner de valeur typologique.

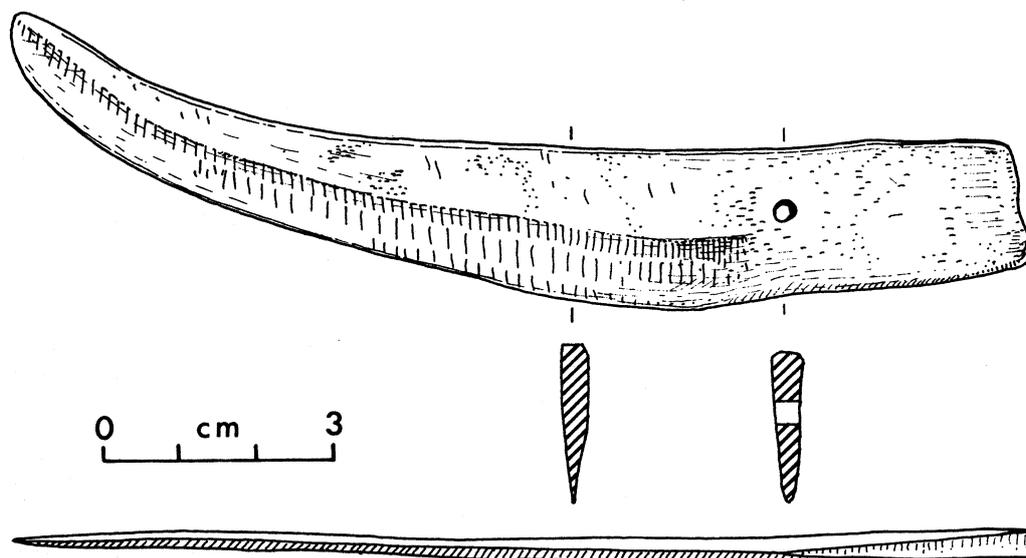


Fig. 3. — Couteau de Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher)  
M.A.N. 29.364

- [1] GUEBHARD A. — Sur un dépôt de bronze trouvé par M. L. Lanzi à Clans (Alpes-Maritimes), *C.P.F.*, Tours, 1910, p. 733-739.
- [2] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, p. 33 et pl. IX, n° 64.
- [3] HOLSTE F. — *Die Bronzezeit in Süd- und Westdeutschland*, Berlin, 1953, pl. 22.
- [4] MULLER-KARPE H. — Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit südlich und nördlich der Alpen, *R.G.K.*, 22, Berlin, 1959, fig. 23.
- [5] GUEBHARD A. — *Op. cit.*
- [6] Musée des Antiquités Nationales, coll. de Baye, n° 68.441.
- [7] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, 1963, p. 324 et pl. IX, n° 7.

De section quadrangulaire ou cylindrique, la soie des couteaux du groupe à soie simple n'excède pas le tiers de la longueur de leur lame. Elle offre souvent une extrémité proximale aplatie. Elle peut se raccorder directement avec la lame, comme sur un exemplaire de Grésine (Savoie) [1] (fig. 1) ou en être séparée par une virole vraie (mobile) : couteau provenant des dragages de la Loire près d'Amboise (Indre-et-Loire) (fig. 2), ou par une virole fausse (moulée avec le couteau) : exemplaire de Châtillon (Haute-Savoie) [2] (fig. 3).

La lame des couteaux de ce groupe présente toujours un élargissement du dos qui va s'amenuiser vers la pointe. Cette surface est souvent richement décorée, comme sur un couteau de La Rochette (Charente) [3] (fig. 4). La ligne générale du dos faiblement ondulée, est retenue en Suisse comme une caractéristique typologique du Bronze Final

III [4]. Il faut signaler dans ce pays un couteau de ce groupe qui possède déjà une lame de fer avec support de la soie en bronze [5]. J. Speck, à la suite d'E. Vogt, définit une évolution des couteaux à soie selon le décor [6]. Les couteaux appartenant au Ha. A de Reinnecke (Bronze Final II) présentent un décor uniforme sur tout le plat de la lame, alors que ceux appartenant au Ha. B (Bronze Final III) portent un décor différent au voisinage de la soie.

Nous manquons de données stratigraphiques précises pour confirmer cette évolution typologique en France. Cependant, elle paraît pouvoir être retenue d'après W. Kimmig [7] et H. Zumstein [8].

Les couteaux à soie simple sont nombreux dans les palafittes de l'Europe Occidentale. On peut dire qu'ils sont attestés en France au Bronze Final II et au Bronze Final III.

- [1] COSTA de BEAUREGARD O. & PERRIN A. — Catalogue de l'exposition archéologique du département de la Savoie, *Exposition Universelle de Paris, 1878*, p. 23 et pl. VIII, n° 240.
- [2] COSTA de BEAUREGARD O. & PERRIN A. — *Op. cit.*, p. 24 et pl. VIII.
- [3] CHANTRE E. — Album manuscrit, Musée des Antiquités Nationales.
- [4] DRACK W. — L'Age du Bronze en Suisse, cahier 2, *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, 1956 (1959), L'Age du Bronze Final, résumé de l'exposé de J. Speck, p. 21.
- [5] DRACK W. — *Op. cit.*, pl. XIII, fig. 8.
- [6] DRACK W. — *Op. cit.*, p. 21.
- [7] KIMMIG W. — Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France et principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, t. V, 1954, p. 225, fig. 101, n° 6.
- [8] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *R.A.E.*, t. XVI, 1965, p. 16 et fig. 47, n° 304.

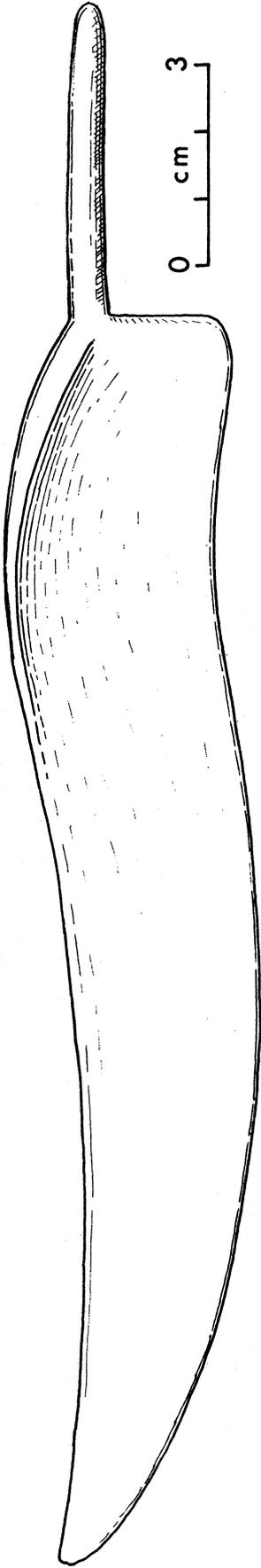


Fig. 1. — Couteau de Grésine (Savoie)  
(d'après Costa de Beauregard, 1878).

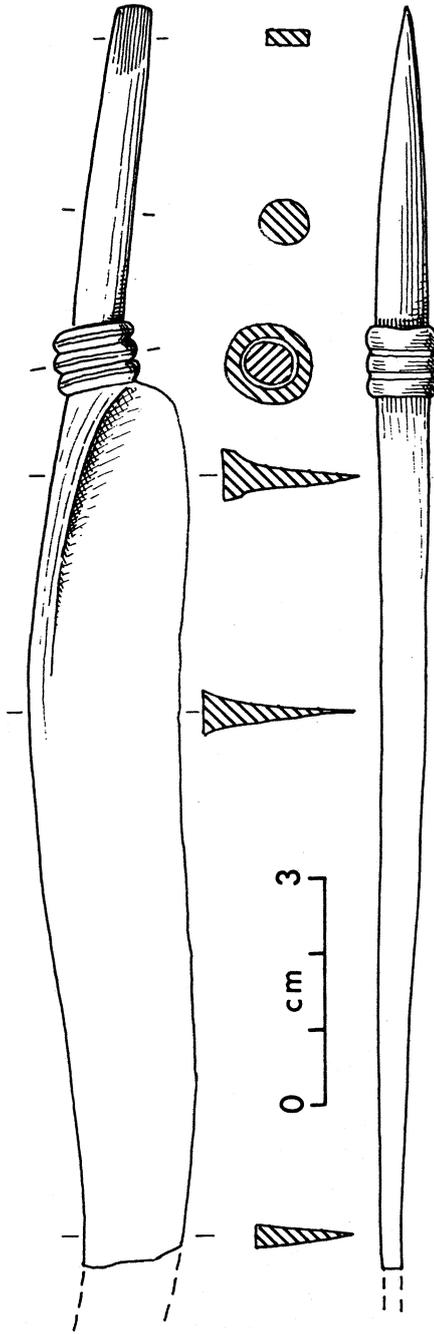


Fig. 2. — Couteau provenant des dragages de la Loire près d'Amboise (Indre-et-Loire)  
M.A.N. 82.958.

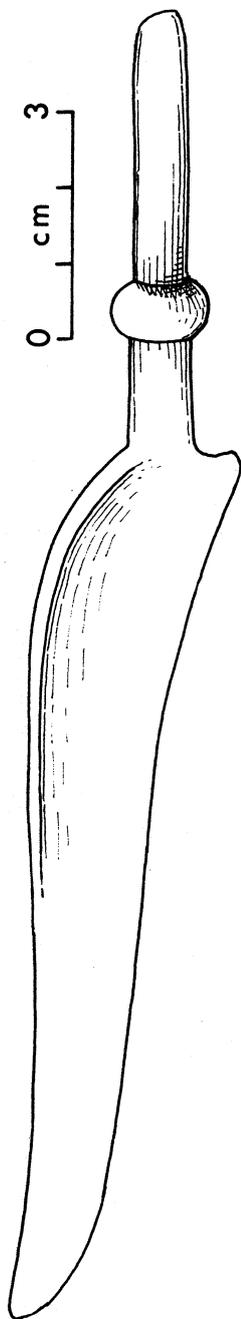


Fig. 3. — Couteau de Châtillon (Savoie)  
(d'après Costa de Beauregard, 1878).

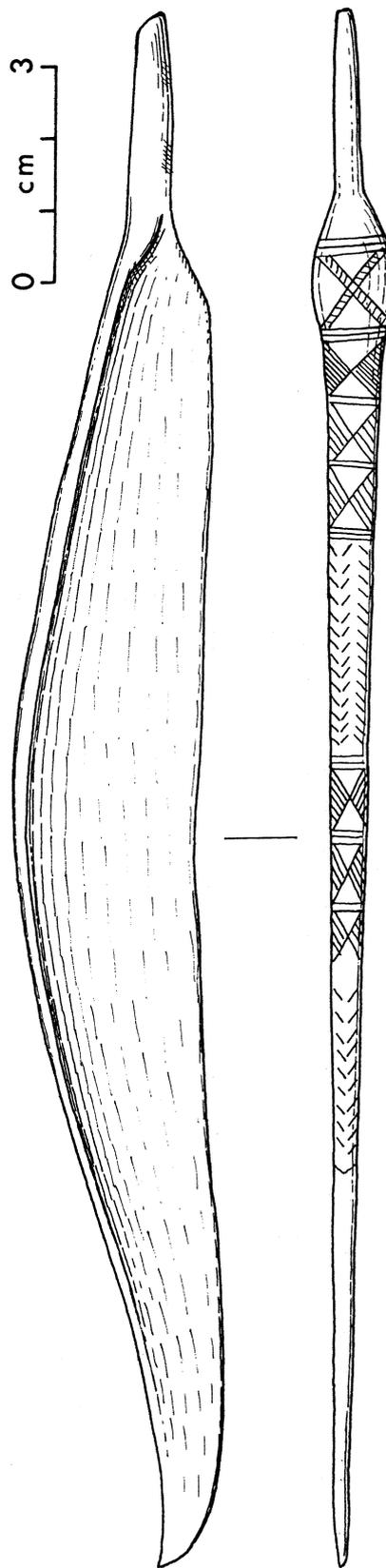


Fig. 4. — Couteau de La Rochette (Charente)  
(d'après Chantre, manuscrit M.A.N.).



Une courte soie cylindrique avec un rivet à la partie proximale, aplatie, caractérise ces couteaux. Leur dos est souvent l'objet d'un décor gravé qui s'étend sur une partie de la soie : exemplaire trouvé dans les dragages de la Seine près de Paris (fig. 1). De nombreux exemplaires de ce type ont été retrouvés en France : Poiseul-la-Grange (Côte-d'Or) [1], grotte de la Roche à Courchapon (Doubs) [2], Colmar [3], et Sigolsheim (Haut-Rhin) [4],

pour n'en citer que quelques-uns bien datés du Bronze Final II.

En Suisse, J. Speck attribue une valeur particulière à ces couteaux dont il fait l'un des fossiles directs du groupe culturel de Binningen du Bronze Final II [5]. En Allemagne, l'association de ce type de couteau avec les épées des sites éponymes de Nenzingen [6] et de Hemigkofen [7] confirme cette datation.

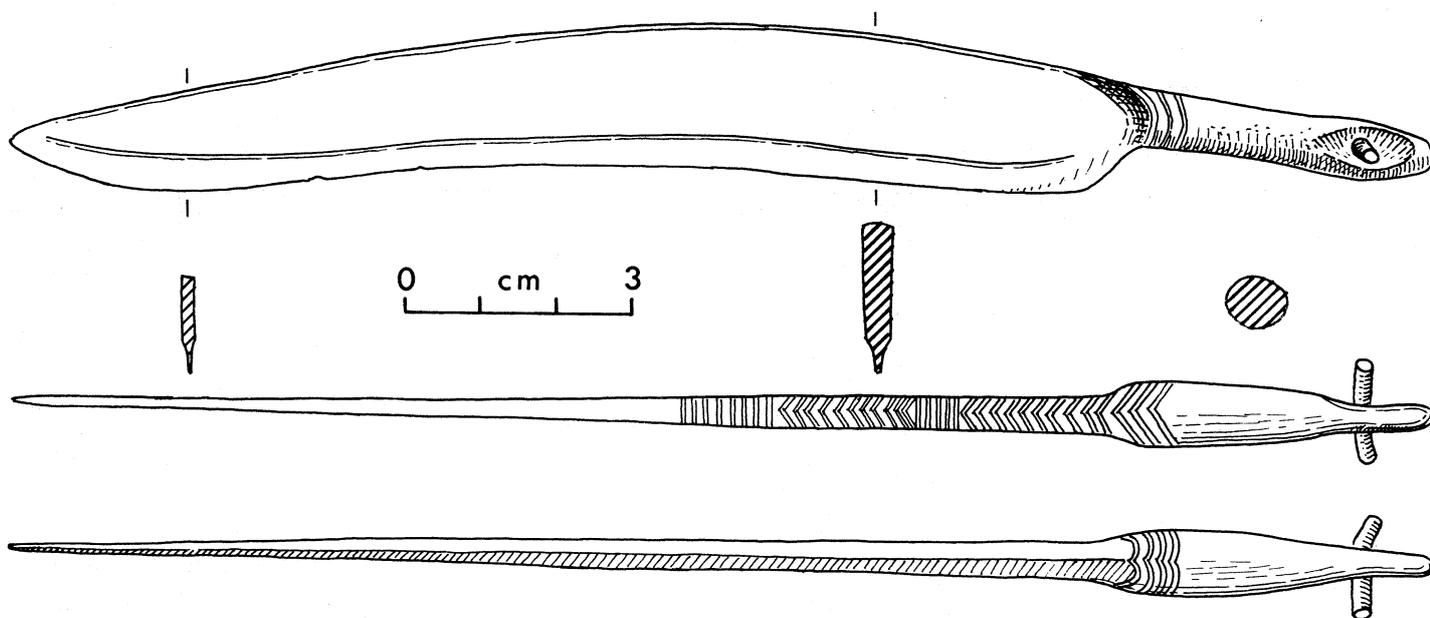


Fig. 1. — Couteau provenant des dragages de la Seine  
M.A.N. 26.335.

- [1] KIMMIG W. — Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, 1951-1953, fig. 98, n° 3.  
[2] KIMMIG W. — *Op. cit.*, p. 78, fig. 1, n° 1.  
[3] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *R.A.E.*, t. XV, fasc. 3-4, 1964, p. 178, fig. 21, n° 66.  
[4] ZUMSTEIN H. — *Op. cit.*, t. XVI, 1965, p. 48, fig. 62, n° 429.  
[5] DRACK W. — L'Age du Bronze en Suisse. *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, cahier 2, 1956 (1959), résumé de l'exposé de J. Speck, L'Age du Bronze Final, p. 20.  
[6] KIMMIG W. — *Die Urnenfelderkultur in Baden*, Berlin, 1940, p. 144, pl. 37, A.1.  
[7] *Fundberichte aus Schwaben*, 1911, p. 8-9, fig. 3.



Ce type de couteau est caractérisé par une courte soie de section cylindrique dont l'extrémité proximale se recourbe généralement vers le dos, plus rarement vers le tranchant, pour maintenir un rivet qui n'est pas toujours conservé. Il est dans son aspect général très proche des couteaux à soie et trou de rivet. Comme sur ces derniers, un décor géométrique gravé peut se retrouver sur le dos de la lame et gagner une partie de la soie : couteaux d'Aulnay-aux-Planches (Marne) [8]

(fig. 2) ou du dépôt de fondeur de « La Farigoudière » à Pourrières (Var) [9]. L'exemplaire provenant d'Urville, commune de Courcelles-Chaussy (Moselle) [10], présente une fausse virole cannelée entre la lame et la soie recourbée; il a été retrouvé associé avec des épingles du Bronze Final II.

Le couteau à soie recourbée est unanimement reconnu comme un fossile directeur du Bronze Final II, aussi bien en Allemagne [11], en Suisse [12] qu'en France [13].

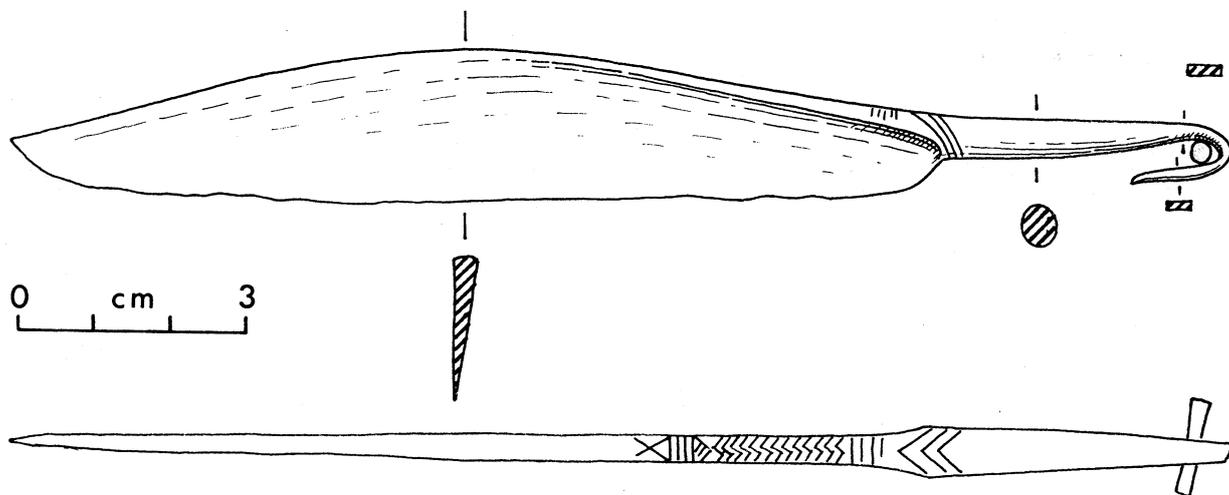


Fig. 2. — Couteau d'Aulnay-aux-Planches (Marne)  
(d'après Gaucher, Musée d'Épernay).

- [8] BRISSON A. et HATT J.-J. — Les nécropoles hallstattiennes d'Aulnay-aux-Planches, *R.A.E.*, IV, 1953, p. 193-233, fig. 43.
- [9] COURTOIS J.-C. — Le dépôt de fondeur de La Farigoudière à Pourrières (Var), *Cahiers Rhodaniens*, IV, 1957, p. 38 et 42, fig. 5, n° 5.
- [10] SANDARS N.-K. — *Bronze Age Cultures in France*, Cambridge, 1957, fig. 42, n° 1.
- [11] COWEN J.-D. — Eine - Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerver in Süddeutschland und den angrenzenden Gebieten, 36, *Ber. R.G.K.*, 1955, p. 52-155, pl. 20, fig. 4.  
MULLER-KARPE H. — *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit südlich und nördlich der Alpen*, R.G.K., 22, Berlin, 1959, fig. 38 et 39.
- [12] DRACK W. — *L'Age du Bronze en Suisse*, cahier 2, 1956 (1959), résumé de l'exposé de J. Speck, *L'Age du Bronze Final*, p. 20 et pl. 13, n° 14.
- [13] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au musée de Chalon-sur-Saône*, Chalon-sur-Saône, 1969, p. 33.



**4. Famille des couteaux à douille**  
**41. GROUPE**  
**A DOUILLE CYLINDRIQUE**  
**ET EMBOUT PROXIMAL**

Le couteau est caractérisé par une douille cylindrique et un embout, sorte de pommeau rapporté, également à douille cylindrique et terminé, soit par un anneau — couteaux d'Oberfeld, commune d'Algolsheim (Haut-Rhin) [1] (fig. 1) ou de Montgivray (Indre) [2] (fig. 2), soit par une sorte de bouton à tête conique : exemplaire de Bennwihr (Haut-Rhin) [3] (fig. 3). Ce dernier couteau peut être comparé à celui d'Egg-Stirzenthal conservé au Musée National Suisse de Zurich [4].

La douille de ces couteaux possède un ou deux trous de rivet pour maintenir un manche en matière organique qui venait s'ajuster dans la douille de l'embout proximal. Cette dernière présente également une perforation pour le passage d'un rivet.

La lame est plus ou moins arquée; le tranchant, plus ou moins bien isolé, contourne parfois la pointe (fig. 1).

Ces couteaux sont reconnus en France, comme en Suisse, aux phases I et II du Bronze Final. J. Speck [5] pour la Suisse et H. Zumstein [6] en Alsace, les datent du Bronze Final I. Dans la sépulture de Montgivray (Indre) il est intéressant de souligner l'association de ce couteau avec un rasoir et une épingle de bronze à tête biconique ornée de motifs étoilés sur la face supérieure et inférieure. Elle n'est pas sans rappeler certaines épingles du dépôt de « La Lucarne » à Villethierry (Yonne) [7] et permet d'attribuer au Bronze Final II la sépulture de Montgivray.

- [1] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *R.A.E.*, t. XV, fasc. 3-4, 1964, p. 162, fig. 13, n° 1.  
[2] GAUDRON G. — Inhumation du Bronze Final à Montgivray (Indre), *B.S.P.F.*, t. LII, 1955, p. 175-176, fig. 1.  
[3] ZUMSTEIN H. — *Op. cit.*, p. 172, fig. 17, n° 48.  
[4] DRACK W. — L'Age du Bronze en Suisse, *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, cahier 2 1956 (1959), résumé de l'exposé de J. Speck, L'Age du Bronze Final, p. 25, pl. 10, n° 19.  
[5] DRACK W. — *Op. cit.*, p. 20.  
[6] ZUMSTEIN H. — *Op. cit.*, p. 43, fig. 6.  
[7] JOLY J. — Informations Archéologiques, circonscription de Bourgogne, dépôt de Villethierry (Yonne), découverte de M. Letteron et recherches de MM. Carré et Prampart, *Gallia Préhistoire*, XIII, 1970, 2, p. 452-458, fig. 33-34.

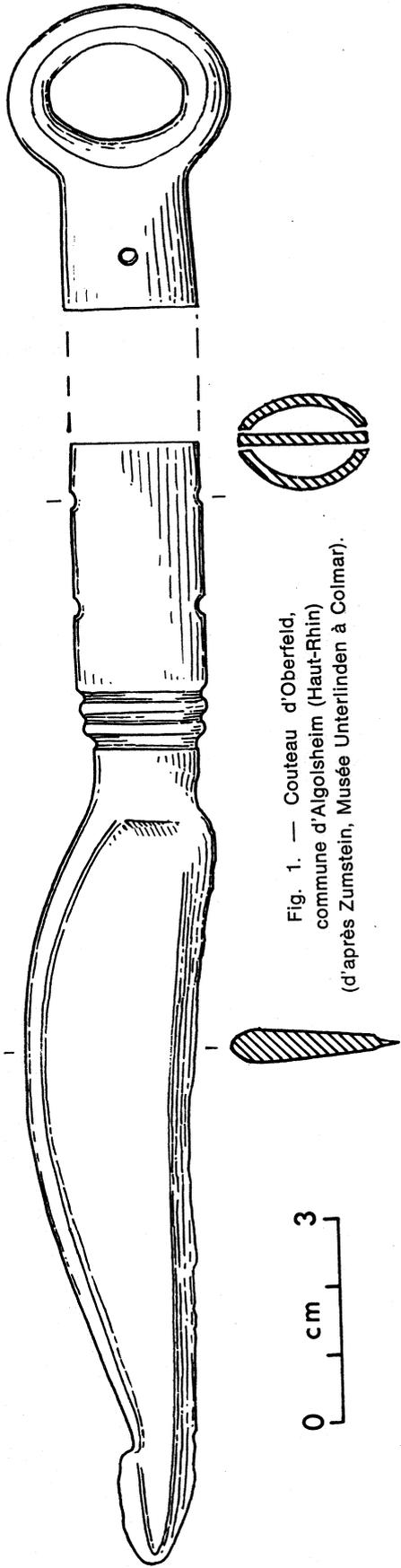


Fig. 1. — Couteau d'Oberfeld, commune d'Algoisheim (Haut-Rhin) (d'après Zumstein, Musée Unterlinden à Colmar).

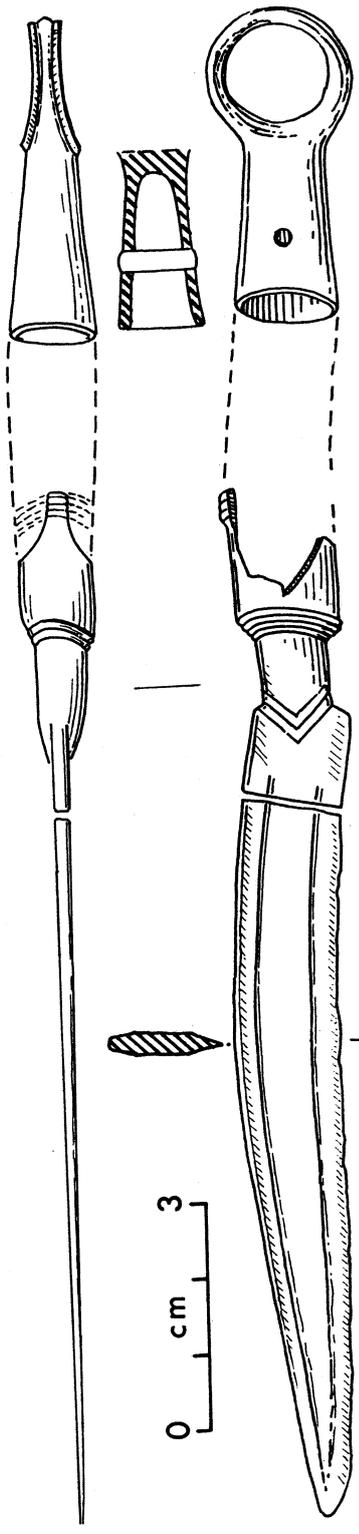


Fig. 2. — Couteau de Montivray (Indre) (d'après Gaudron, 1955).

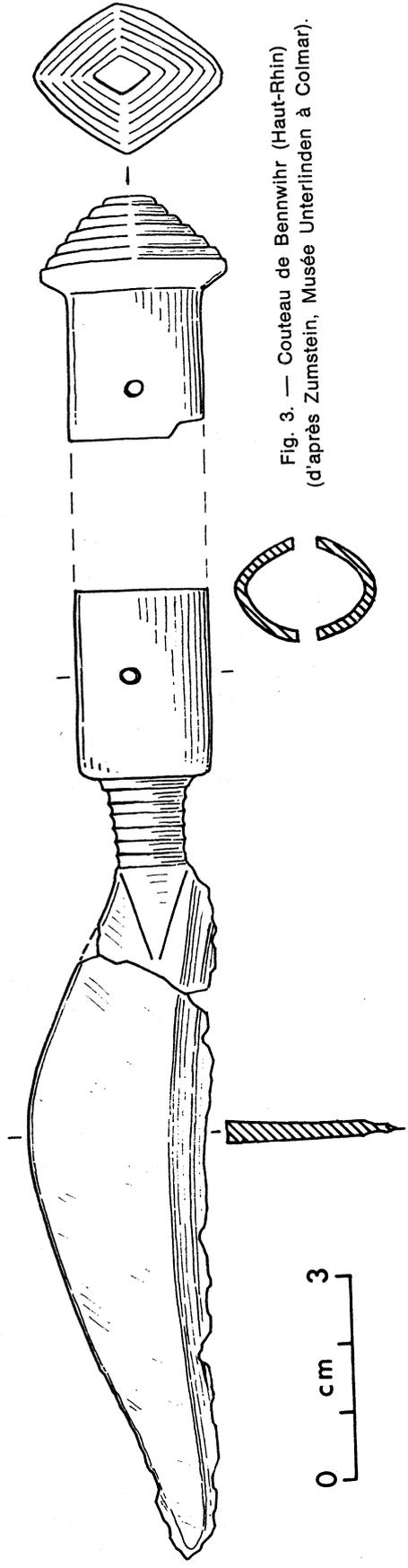


Fig. 3. — Couteau de Bennwihr (Haut-Rhin) (d'après Zumstein, Musée Unterlinden à Colmar).

L'emmanchement par une douille conique caractérise les couteaux de ce groupe. Celle-ci prend généralement naissance au niveau du talon de la lame, comme sur un exemplaire découvert au cours des dragages de la Seine au Pas-de-Grigny, près de Ris-Orangis (Essonne) [1] (fig. 1). On notera la disproportion entre la longueur de la lame et celle de la douille. Sur cette dernière, le décor a été obtenu au moule (une succession de bourrelets) cependant que le dos et les plats de la lame sont ornés de gravures très effacées. Cette tendance à remplacer le décor finement ciselé par une ornementation à côtes en relief a été soulignée en Suisse, comme caractéristique du Hallstatt B de Reinecke, c'est-à-dire du Bronze Final III de la chronologie française [2]. Parfois, la pointe conique de la douille se prolonge au-delà du talon de la lame. Le couteau de Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or) [3] (fig. 2) en est un bon exemple. La zone proximale de la douille est ornée de stries parallèles au niveau des deux perforations destinées au passage de la goupille. Le talon de la lame est très proéminent, son tranchant bien marqué. L'épaule brusquement arquée au-dessus de la naissance de la

douille, présente une ligne concave en direction de la pointe aujourd'hui brisée. L'ornementation de ces couteaux peut s'étendre non seulement sur le dos et les plats de la lame, mais aussi sur toute la surface de la douille : exemplaire richement ciselé du dépôt de Réallon (Hautes-Alpes) [4] (fig. 3). C'est une remarquable pièce finement décorée, bien datée du Bronze Final III.

On rappellera l'association dans le dépôt de la Ferme de l'Épineuse à Alise-Sainte-Reine Côte-d'Or) [5] d'un couteau à douille conique avec une épée du type de Tachlovice [6]. Toutes les douilles présentent près de leur extrémité proximale une ou deux perforations pour le passage des goupilles de fixation du manche. Celles-ci pouvaient être en métal, mais on peut citer une goupille de bois retrouvée sur un couteau du lac du Bourget (Savoie) [7].

La répartition de ces couteaux du Bronze Final III intéresse principalement l'Est et le Centre-Est de la France. Toutefois dans la zone atlantique, quelques exemplaires seulement ont été jusqu'à présent recensés : dépôt de Pont-er-Vil en Locmariaquer (Morbihan) [8] et dépôt de Vénat (Charente) [9].

[1] MORTILLET A. & G. de. — *Musée Préhistorique*, 1881, pl. LXXIX, n° 870.

[2] DRACK W. — L'Âge du Bronze en Suisse, *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, cahier 2, 1956 (1959) résumé de l'exposé de J. Speck, p. 21.

[3] REY F. — Etude sur l'Âge du Bronze dans le département de la Côte-d'Or, *C.R. Congrès Archéologique de France*. 1899 (1901). p. 13 et fig. 31.

[4] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le Bassin du Rhône*, Âge du Bronze, pl. XX, n° 1.

[5] BRUZARD A. — De l'Âge du Bronze dans l'arrondissement de Semur, *Bull. Soc. des Sciences de Semur*, 1867, p. 8 et pl. H.T. n° 18.

[6] GAUCHER G. & MOHEN J.-P. — *Typologie des objets de l'Âge du Bronze en France*, fasc. 1, *Epées*, S.P.F., 1972, fiche n° 432.

[7] BONNAMOUR L. — *L'Âge du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône*, 1969, p. 35, pl. IX, n° 72.

[8] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 208.

[9] GEORGE J. & CHAUVET G. — *Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix près Angoulême*, 1895, p. 85 à 87, pl. X, nos 78 et 79.

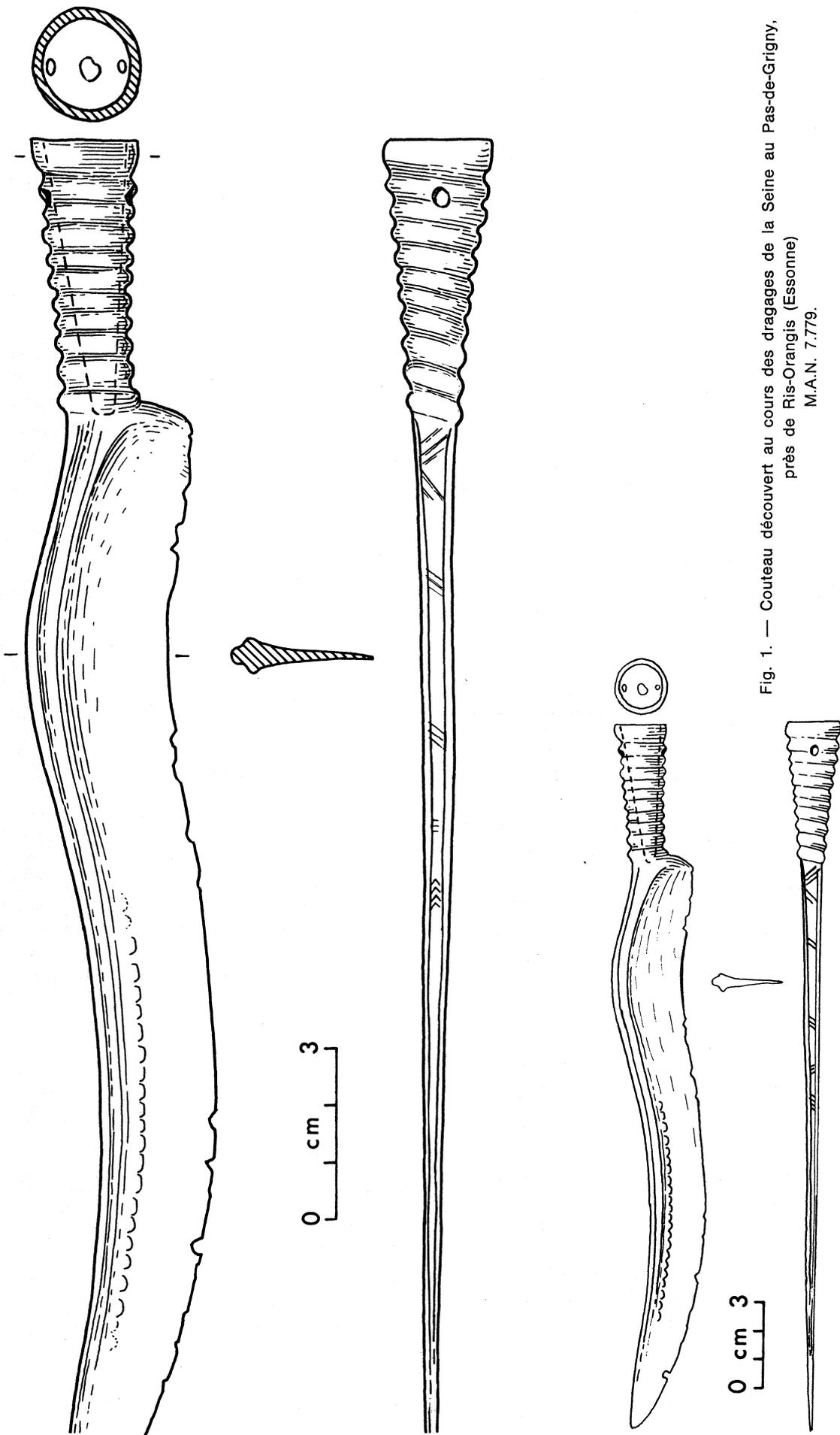


Fig. 1. — Couteau découvert au cours des dragages de la Seine au Pas-de-Grigny,  
près de Ris-Orangis (Essonne)  
M.A.N. 7.779.

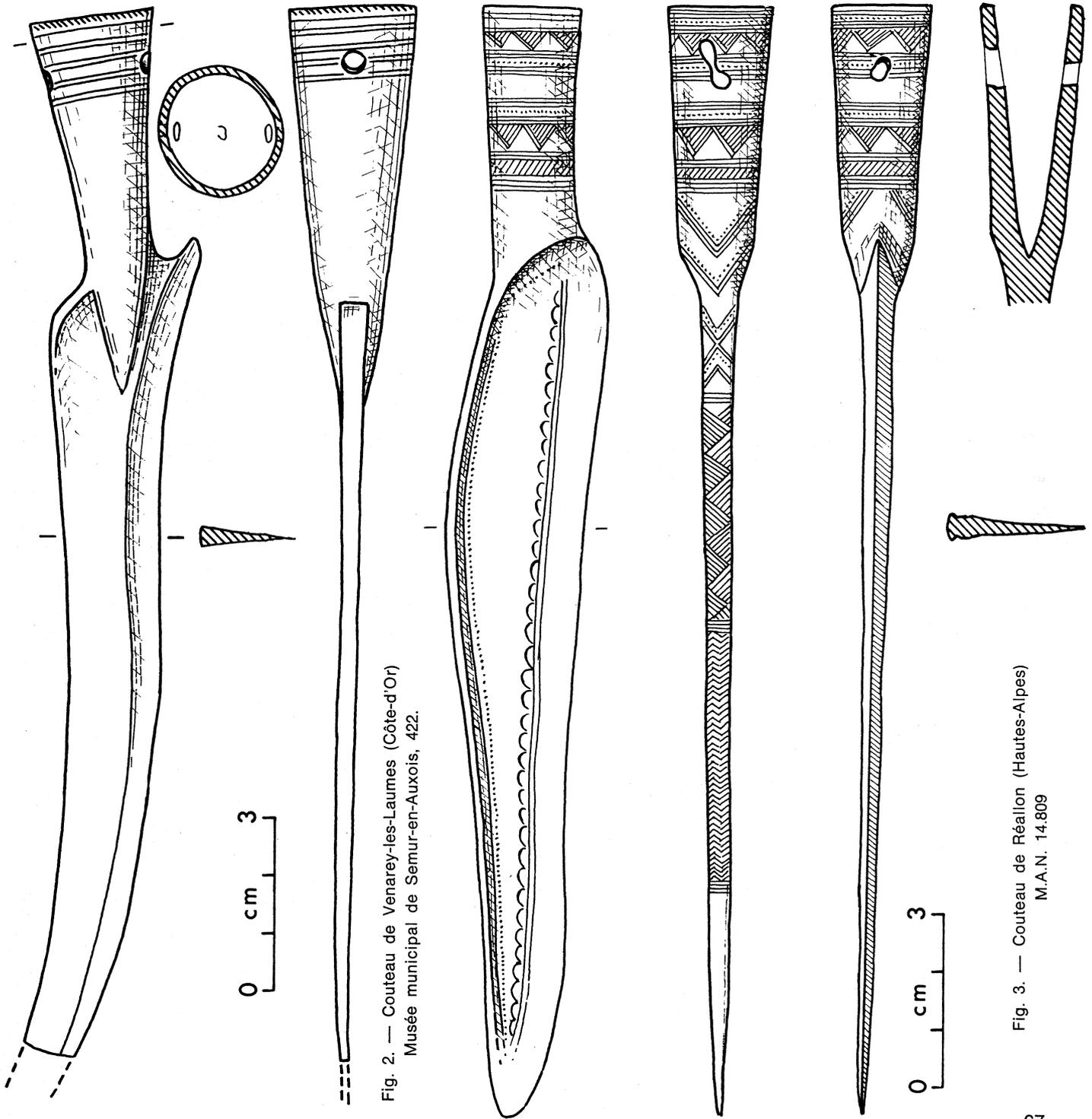


Fig. 2. — Couteau de Venarey-les-Laumes (Côte-d'Or)  
Musée municipal de Semur-en-Auxois, 422.

Fig. 3. — Couteau de Réallon (Hautes-Alpes)  
M.A.N. 14.809



**5. Famille des couteaux  
à manche métallique**

**51. GROUPE A MANCHE  
A ÉLÉMENTS ORGANIQUES**

Ces couteaux sont caractérisés par un manche formé d'une partie métallique aussi longue que celui-ci, présentant des rebords et perforée de trous de rivet pour fixer une double garniture en matière organique. En règle générale, une fausse virole obtenue à la fonte constitue la partie distale du manche.

Les couteaux à manche à éléments organiques semblent peu nombreux en France et présentent une variété qui ne permet pas toujours de les classer typologiquement avec rigueur.

A côtés de types bien définis : Baierdorf (cf. fiche n° 511), Courtavant (cf. fiche n° 512), couteaux à manche composite (cf. fiche n° 513), on trouve en France quelques exemplaires isolés.

Le couteau de Palinges (Saône-et-Loire) [1] (fig. 1) semble se rattacher à un groupe mieux connu en Europe Centrale (type Nord-Tyrolien de J. Speck [2]. Celui d'Auxonne (Côte-d'Or) (fig. 2) se rapproche d'un couteau de Kirchberg-am-Wagram (Basse-Autriche) [3]. Un autre exemplaire conservé au Musée Schneider au Creusot (Saône-et-Loire) [4] (fig. 3) appartient aussi à ce groupe.

Un décor peut se retrouver sur le dos de la lame (fig. 1) ou sur ses plats (fig. 2). Le dos des lames est plus ou moins arqué.

Ces couteaux sont datés par W. Kimmig [5] de la période de transition Bronze Final II - Bronze Final III.

[1] COROT H. — A travers les collections, *R.P.I.E.F.*, 1905, n° 3, p. 79, n° 1.

[2] DRACK W. — L'Age du Bronze en Suisse, *Répertoire de Préhistoire et d'Archéologie de la Suisse*, 1956 (1959), Résumé de l'exposé de J. Speck, L'Age du Bronze Final, p. 25 et pl. 10, n° 23.

[3] RIHOVSKY J. — *Die Messer in Mähren und dem Ostalpengebiet*, 1972, p. 33, pl. 9, n° 106.

[4] BIDAULT de GRÉSIGNY L. — *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône entre Lyon et Chalon-sur-Saône, de 1875 à 1920*, 1920, pl. XXIII.

[5] KIMMIG W. — Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, t. V, 1954, p. 223.

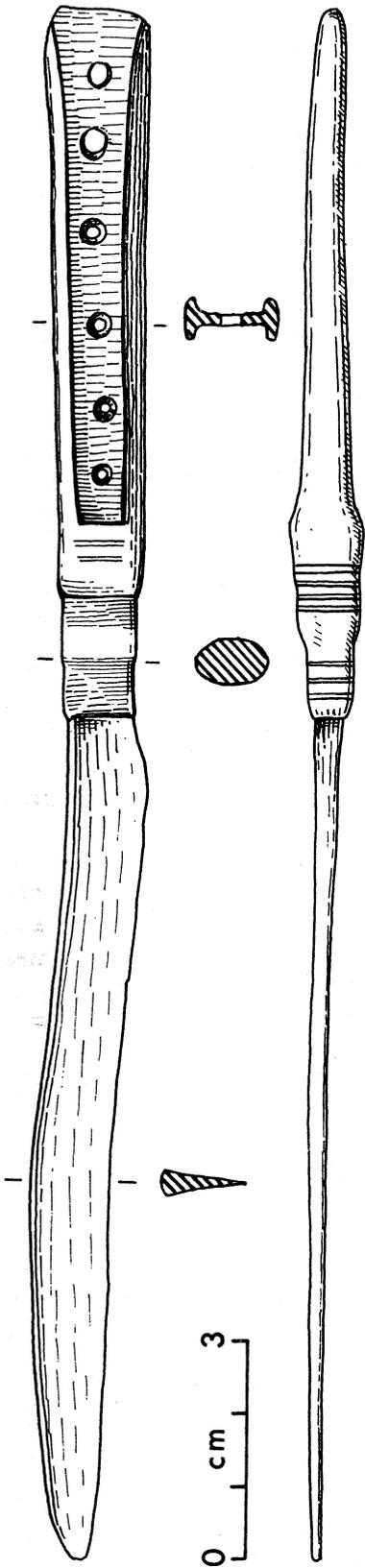


Fig. 1. — Couteau de Palinges (Saône-et-Loire)  
M.A.N. 49.384 (mouilage).

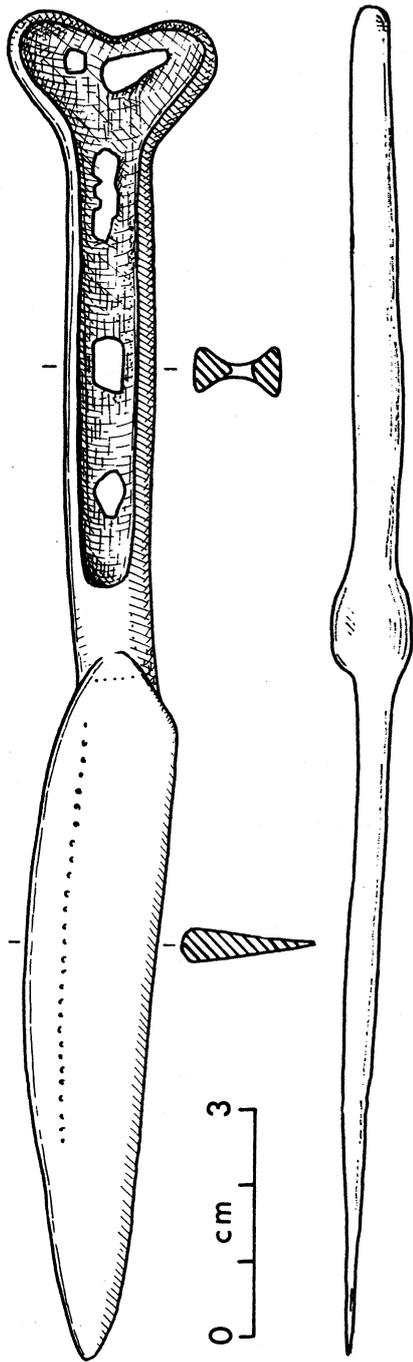


Fig. 2. — Couteau d'Auxonne (Côte-d'Or)  
M.A.N. 771.

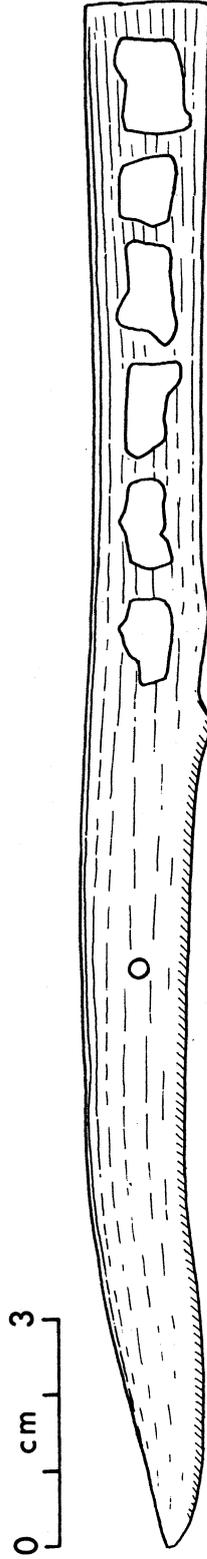


Fig. 3. — Couteau sans provenance précise — vallée de la Saône  
(d'après Bidault de Grésigny, 1920).

**COUTEAUX**

**5.** Famille des couteaux  
à manche métallique

**51.** GROUPE A MANCHE  
A ÉLÉMENTS ORGANIQUES

**511.** TYPE DE BAIERDORF

*Baierdorf* : commune de Basse-Autriche.

Le couteau du site éponyme [1] présente une lame à dos arqué et un manche formé d'une plaque métallique à larges rebords, percée de trois trous de rivet qui devait recevoir une garniture en matière organique. Egalement venu à la fonte, un anneau forme la partie proximale du manche. Il faut noter l'absence d'une fausse virole à sa partie distale.

En France, quelques exemplaires sont connus. On peut citer notamment celui provenant d'une des sépultures de Colmar (Haut-Rhin) [2] (fig. 1) duquel on peut rapprocher

un couteau découvert à Pougues-les-Eaux (Nièvre) [3] (fig. 2) qui se distingue par la disposition de son anneau proximal sur lequel s'appliquait peut-être aussi la garniture en matière organique du manche.

Comme autre variante du type, on citera un exemplaire provenant de Vix (Côte-d'Or) [4] (fig. 3) dont le manche possède quatre évidements rectangulaires à la place des trous de rivet.

Dans la sépulture de Colmar et celle de Pougues-les-Eaux, ce type de couteau voisinait avec une épingle à tête sphérique et deux collerettes; il est daté du Bronze Final II.

[1] PITTIONI R. — *Urgeschichte des österreichischen Raumes*, Wien, 1954, p. 440, pl. 305.

[2] ZUMSTEIN H. — L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin, *R.A.E.*, t. XV, 1964, p. 178, fig. 21, n° 63.

[3] ABAUZIT P. — Précisions sur les Champs d'Urnes du Centre de la France, *R.A.E.*, t. XV, fasc. 1-2-3, 1965, p. 143, fig. 4, n° 1.

[4] JOFFROY R. — *L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne dans l'Est de la France*, 1960, p. 180, pl. 78, n° 2.

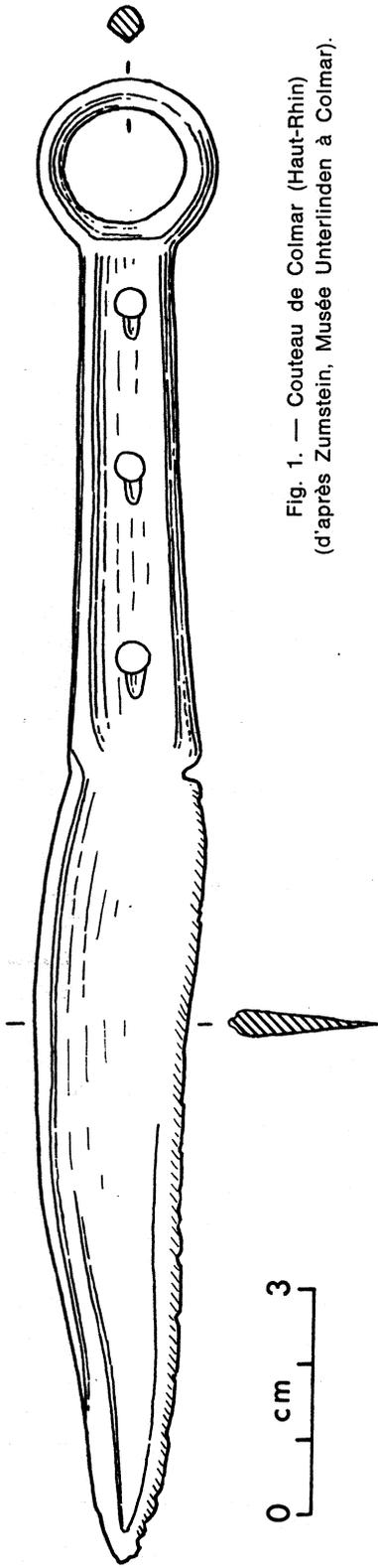


Fig. 1. — Couteau de Colmar (Haut-Rhin)  
(d'après Zumstein, Musée Unterlinden à Colmar).

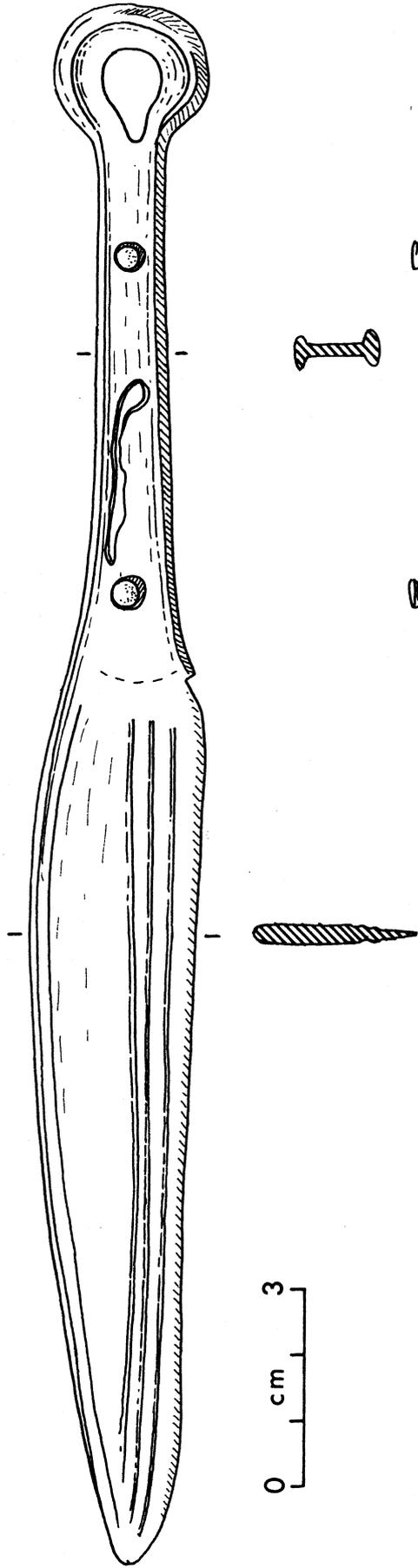


Fig. 2. — Couteau de Pougues-les-Eaux (Nièvre)  
(d'après Abauzit, 1965).

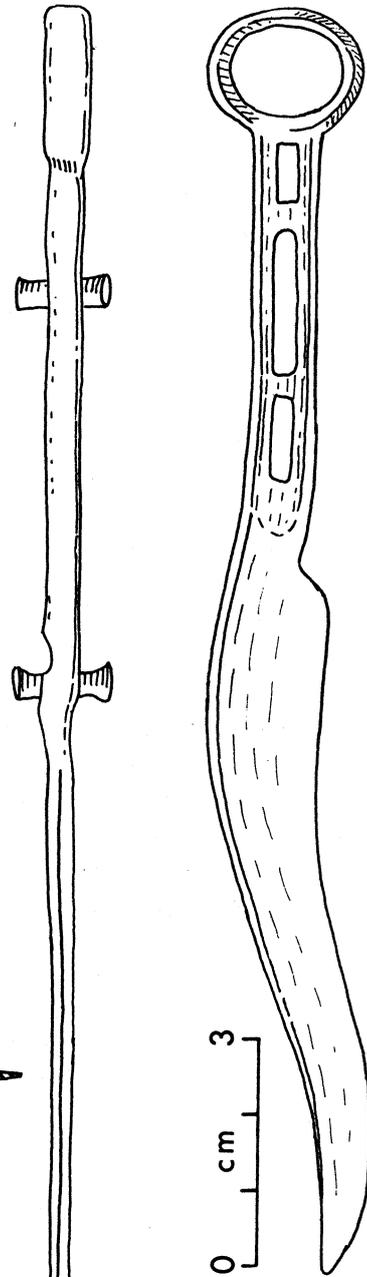


Fig. 3. — Couteau de Vix (Côte-d'or)  
(d'après Joffroy, 1960).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule V : Outils*

**COUTEAUX**

**5. Famille des couteaux  
à manche métallique**

**51. GROUPE A MANCHE  
A ÉLÉMENTS ORGANIQUES**

**512. TYPE DE COURTAVANT**

*Courtavant* : hameau de la commune de Barbuise (Aube).

Le couteau de Courtavant [1] (fig. 1) est caractérisé par un manche de section elliptique fondu avec la lame. Les deux faces les plus larges présentent une cavité aux rebords rabattus suivant un tracé ondulé. Ces deux évidements ont reçu une matière organique comme le prouvent les traces ligneuses encore visibles. L'extrémité proximale du manche est toujours terminée par un anneau également obtenu au moule. La lame, dont le dos est plus ou moins arqué, présente une pointe à un seul tranchant.

D'autres couteaux de ce type sont actuellement connus en France : Toul (Meurthe-et-Moselle) [2], Poitiers (Côte-d'Or) [3] et

celui de la collection Drioton, au Musée Archéologique de Dijon (fig. 2).

Des exemplaires signalés principalement en Allemagne du Sud et en Suisse [4] peuvent posséder une pointe à double tranchant comme l'un des couteaux de Mels (Suisse) [5] (fig. 3).

Ces couteaux apparaissent au Bronze Final I et sont toujours utilisés au Bronze Final II. En France, l'exemplaire de Courtavant a été retrouvé dans une sépulture par inhumation dans une fosse rectangulaire, avec parements de pierre sèches, dont le reste du mobilier funéraire se composait principalement d'une épée du type de Rixheim, sous la poignée de laquelle le couteau a été découvert, et d'une épingle à collerettes [6].

[1] MOREL L. — Découverte d'une sépulture renfermant une épée de bronze à Courtavant (Aube), *Bull. Monum.*, 1875, p. 250 pl. H.T.

[2] KIMMIG W. — Où en est l'étude des Champs d'Urnes en France et principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, t. II, 1951, p. 79, fig. 4.

[3] REY F. — Etudes sur l'Age du bronze dans le département de la Côte-d'Or, *C.R. Congrès Archéologique de France*, 1899 (1901), p. 13, fig. 32.

[4] KIMMIG W. — *Op. cit.*, p. 79, fig. 4.

[5] FREI B. — Zeugen der älteren Urnenfelderzeit aus dem Bereich des oberen Alpenrheins, *Helvetica Antiqua, Festschr. für E. Vogt*, 1966, p. 95, fig. 8.

[6] MOREL L. — *Op. cit.*, p. 250, pl. H.T.

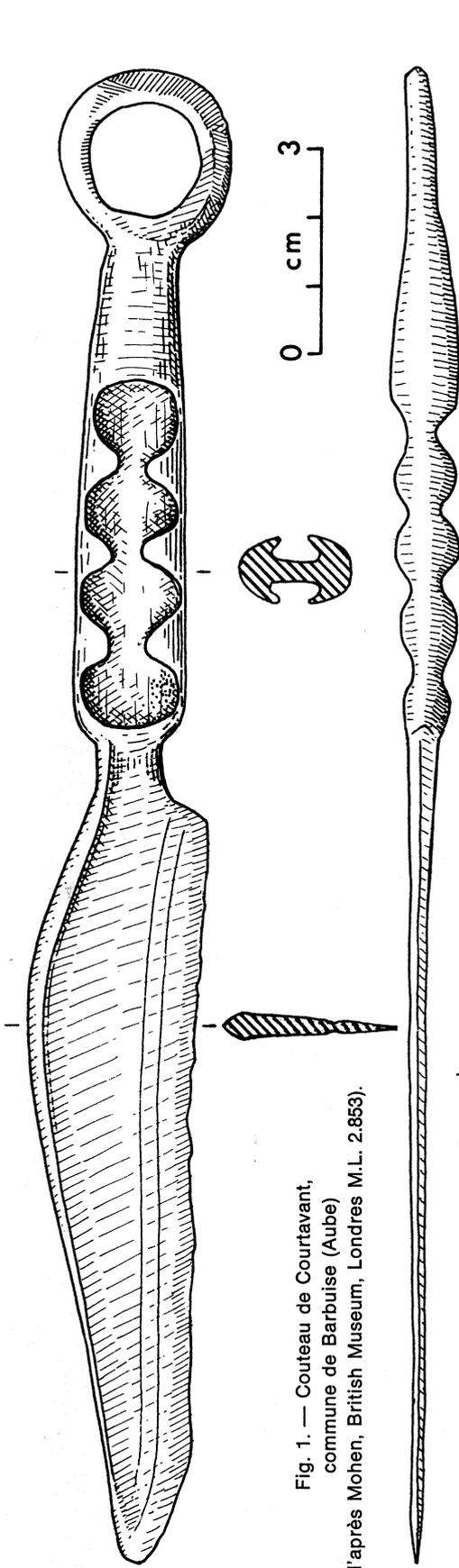


Fig. 1. — Couteau de Courtavant, commune de Barbuise (Aube) (d'après Mohen, British Museum, Londres M.L. 2.853).

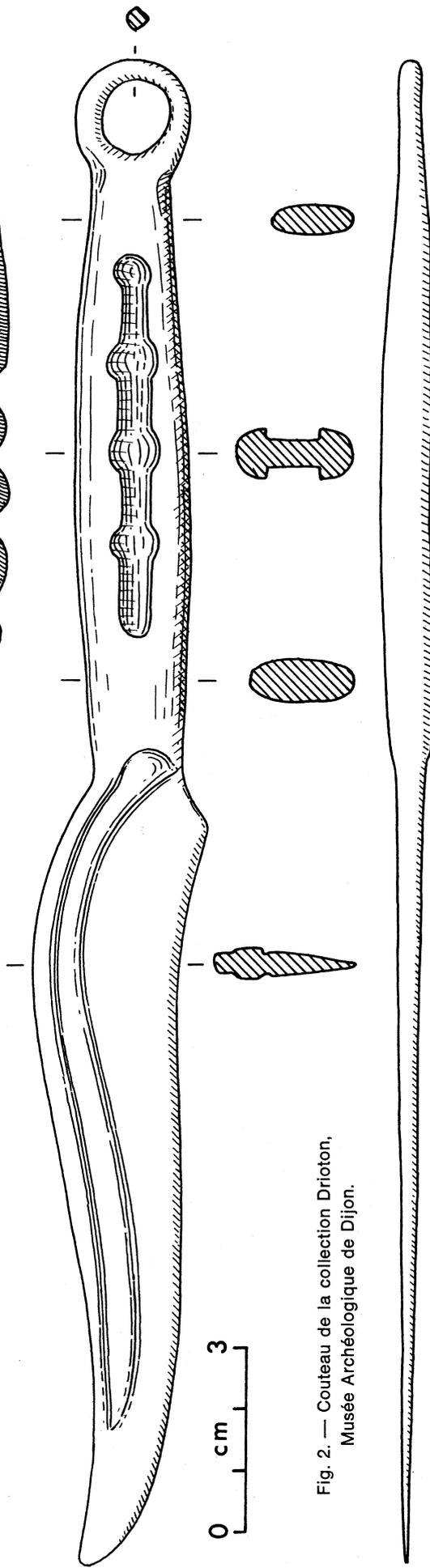


Fig. 2. — Couteau de la collection Drioton, Musée Archéologique de Dijon.

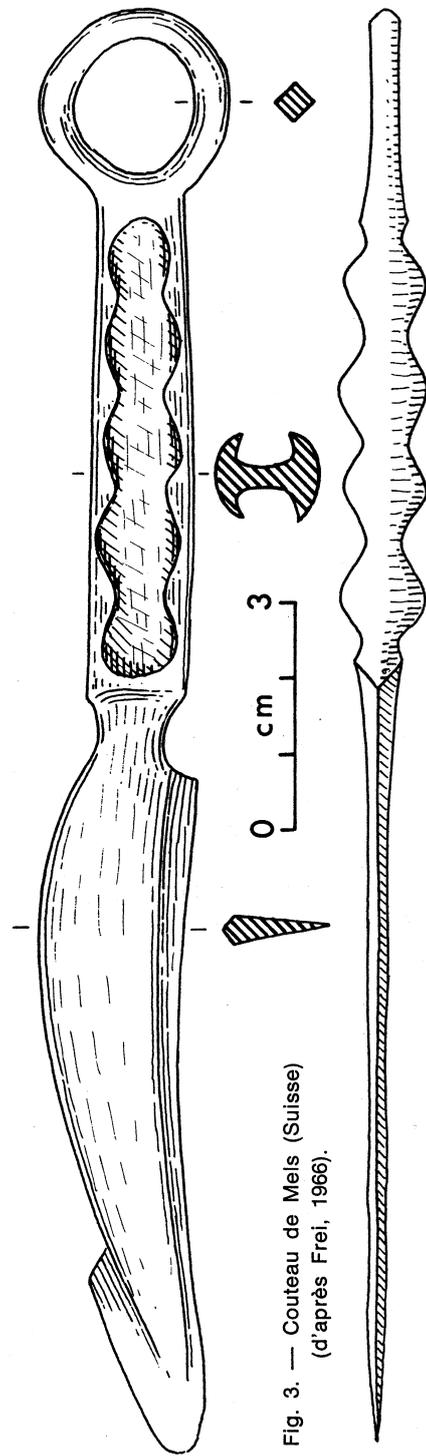


Fig. 3. — Couteau de Meis (Suisse) (d'après Frei, 1966).

Les couteaux à manche métallique composite se définissent par la complexité de leur manche qui peut comprendre quatre parties distinctes : un ou plusieurs anneaux mobiles fixés à la partie proximale, un emplacement évidé réservé sans doute à un complément organique, un segment décoré souvent par torsion, et une fausse virole.

Le couteau provenant de la grotte de Rochechèvre à Barbirey-sur-Ouche (Côte-d'Or) [1] (fig. 1) présente un appendice proximal qui rappelle un pommeau à antennes. Une cavité, selon l'axe longitudinal du couteau, a été réservée pour recevoir le tenon de la bélière. Sa fixation était également assurée par une goupille. Ses trous sont visibles de part et d'autre du petit côté du manche (fig. 1).

Le couteau de Mirebeau (Côte-d'Or) [2] (fig. 2) a conservé sa bélière formée d'un fil plat de bronze fixé par une goupille. Elle maintient trois anneaux. Le placage décoratif central était retenu par des rivets sur le couteau de Mirebeau; sur celui de Barbirey-sur-Ouche, il s'agissait de bois enchâssé et encore partiellement conservé au moment de la découverte [3]. Ce type de couteau est rare; il semble absent des stations des palafittes du Jura et de la Savoie. On peut rapprocher le couteau de Barbirey-sur-Ouche de celui de Bauschanze-Zurich (Suisse) [4] (fig. 3), H. Müller-Karpe en fait un type caractérisé par la zone torsadée du manche (tordierter Griff) et il le rattache au couteau tyrolien du type de Pfatten [5].

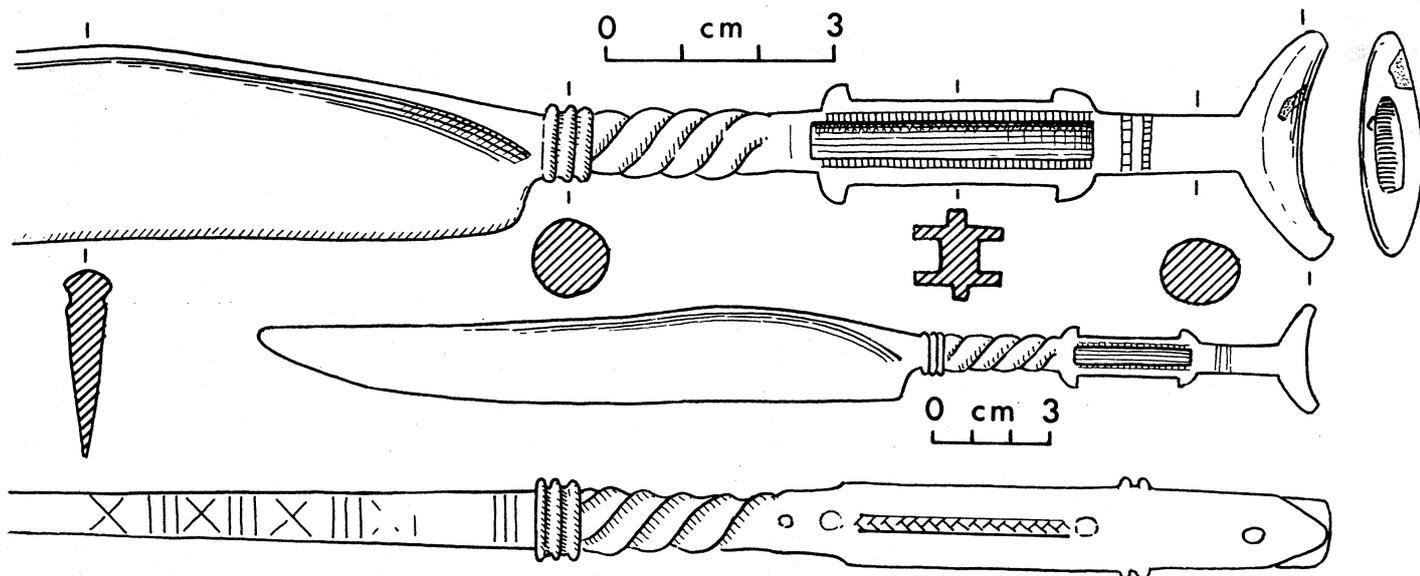


Fig. 1. — Couteau de la grotte de Roche-Chèvre  
à Barbirey-sur-Ouche (Côte-d'Or)  
Musée Archéologique de Dijon 56-I-69.

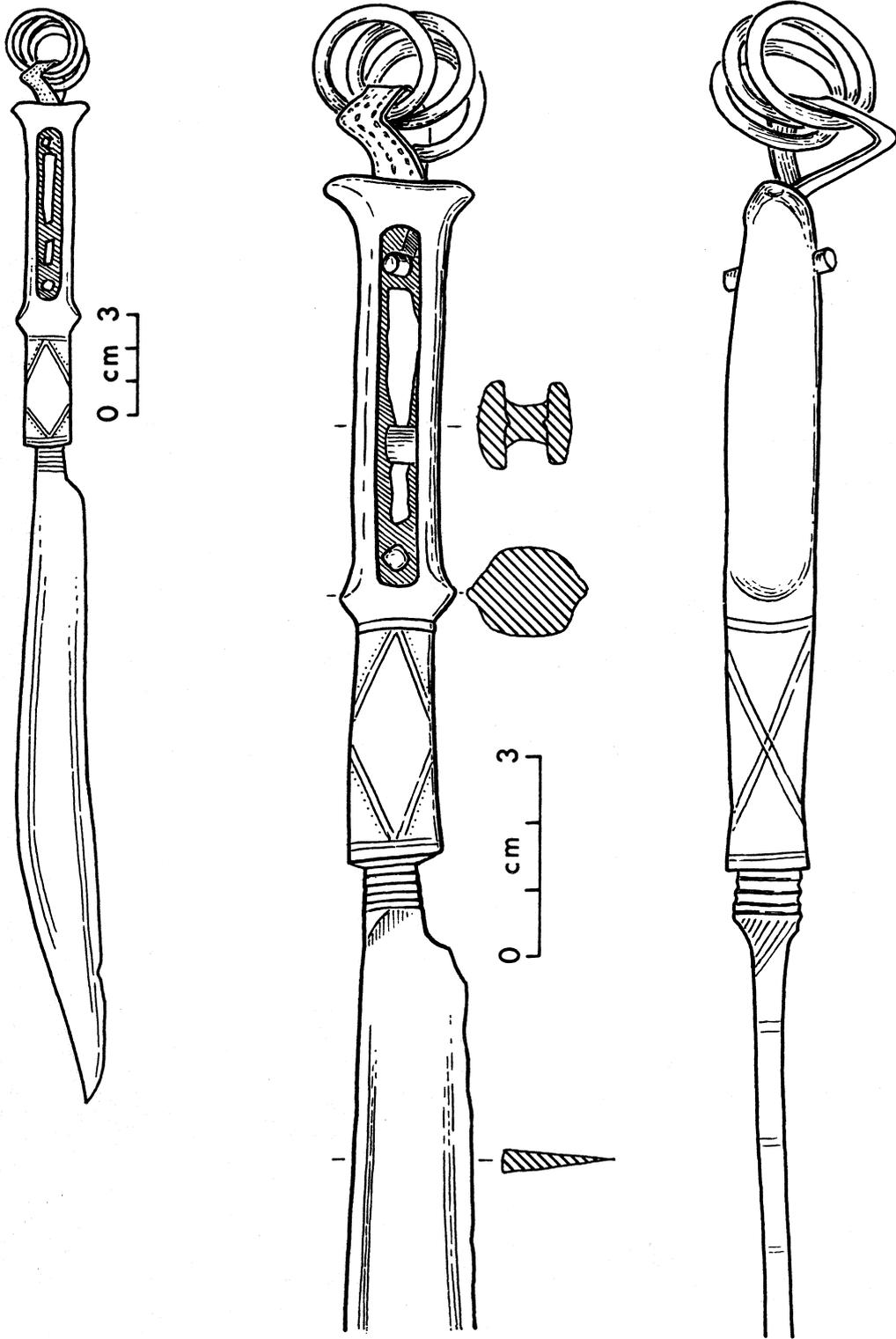


Fig. 2. — Couteau de Mirebeau (Côte-d'Or)  
M.A.N. 73.527 (galvanoplastie).

TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

Fascicule V : Outils

## COUTEAUX

5. Famille des couteaux  
à manche métallique

51. GROUPE A MANCHE  
A ÉLÉMENTS ORGANIQUES

513. TYPE A MANCHE COMPOSITE \*\*

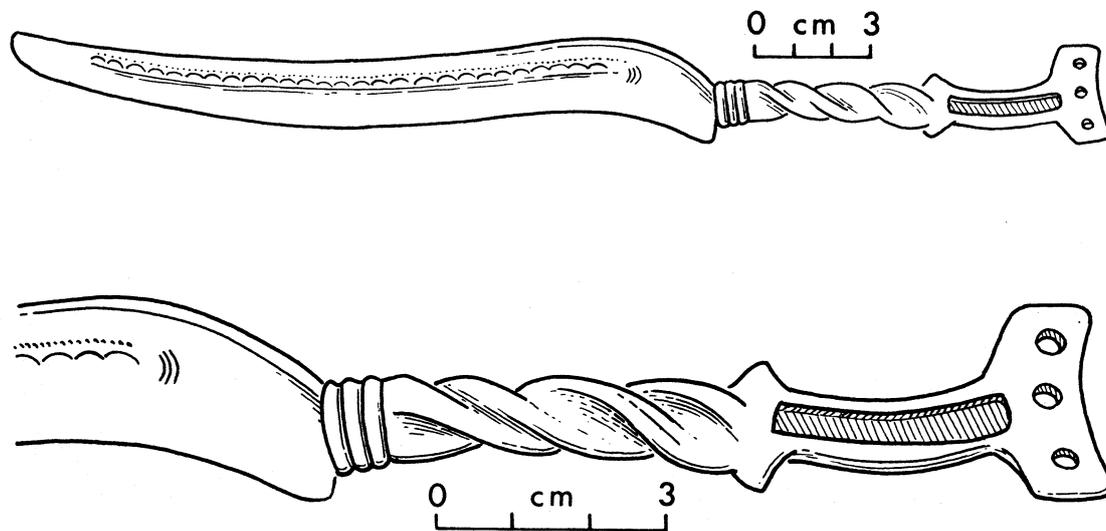


Fig. 3. — Couteau de Bauschanze-Zurich (Suisse)  
(d'après Müller-Karpe, 1966).

H. Müller-Karpe considère ces couteaux  
comme appartenant au Bronze Final III, mais  
ils existaient peut-être déjà au Bronze Final II.  
W. Kimmig fait remonter l'exemplaire de

Barbirey-sur-Ouche à la période II des  
Champs d'Urnes [6].

En France, le contexte des découvertes de  
la Bourgogne ne nous est pas connu.

- [1] BOUILLEROT R. — Quelques objets de l'Age du Bronze de la collection Clément Drioton à Dijon, *Revue Préhist. III. de l'Est de la France*, n° 2, 1905, p. 57.
- [2] DÉCHELETTE J. — *La collection Millon*, 1913, p. 57 et 59, fig. 4.
- [3] BOUILLEROT R. — *Op. cit.*, p. 57.
- [4] MULLER-KARPE H. — Ein Bronzemesser von Zürich-Bauschanze, *Helvetia Antiqua, Festschr. E. Vogt*, Beiträge zur Prähistorie und Archäologie der Schweiz, Zürich, 1966, p. 97 à 100, fig. 1.
- [5] MULLER-KARPE H. — *Op. cit.*, p. 99.
- [6] KIMMIG W. — Où en est l'étude des Champs d'Urnes en France et principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, t. V, 1954, p. 223.



Les couteaux du groupe à manche massif offrent une grande variété de formes. Dans l'état actuel de nos connaissances, deux types seulement, celui des palafittes et celui de Larnaud, peuvent être définis. Toutefois, quelques exemplaires isolés sont à signaler. Le couteau d'Autun (Saône-et-Loire) (fig. 1) possède un manche massif décoré par de

petits motifs carrés en creux, obtenus au moule. Une de ses faces est entièrement plane, démunie de relief. Il peut être comparé à un exemplaire autrichien de Maiersch [1] daté par J. Rihovsky du Bronze Moyen II. Un exemplaire de Mâcon (Saône-et-Loire) (fig. 2) offre un manche torsadé : sa partie proximale est ornée de deux sphères; la lame,

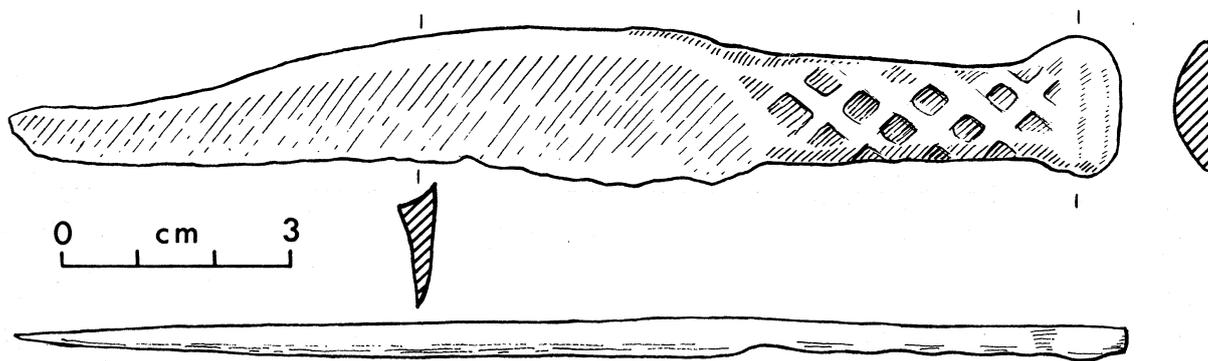


Fig. 1. — Couteau d'Autun (Saône-et-Loire)  
M.A.N. 770.

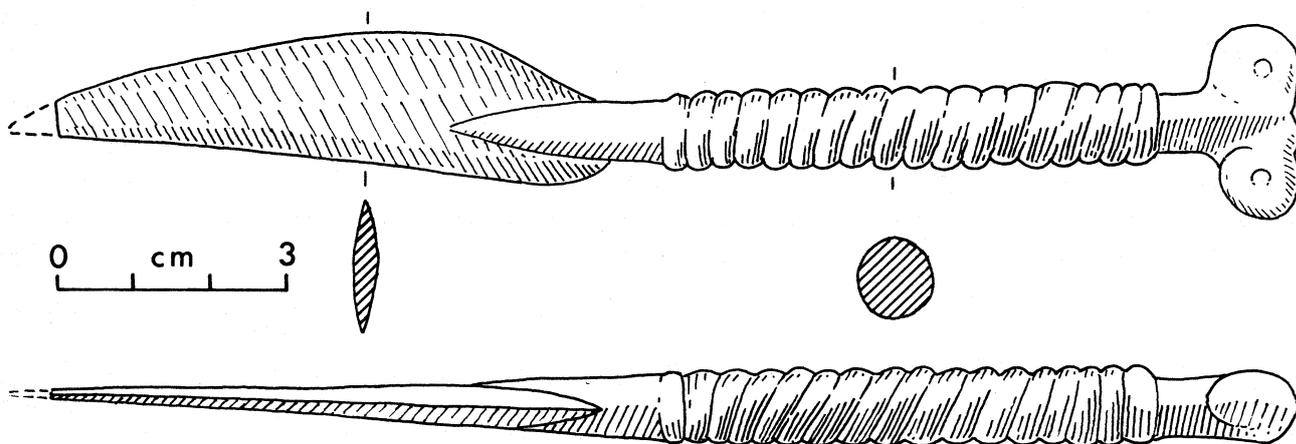


Fig. 2. — Couteau de Mâcon (Saône-et-Loire)  
M.A.N. 17.725

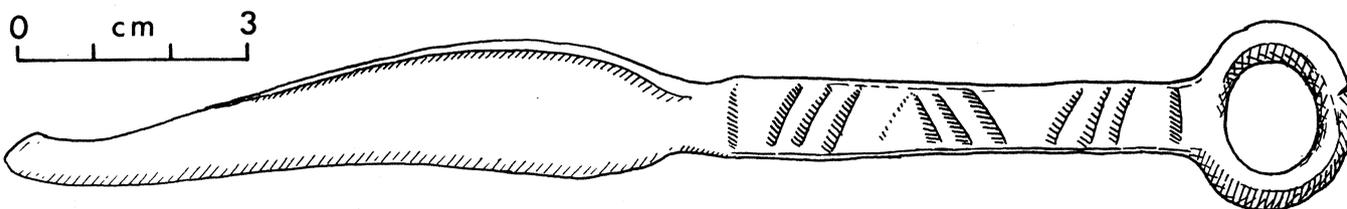


Fig. 3. — Couteau d'Orange (Vaucluse)  
(d'après Gagnière et Granier, 1961-1962).

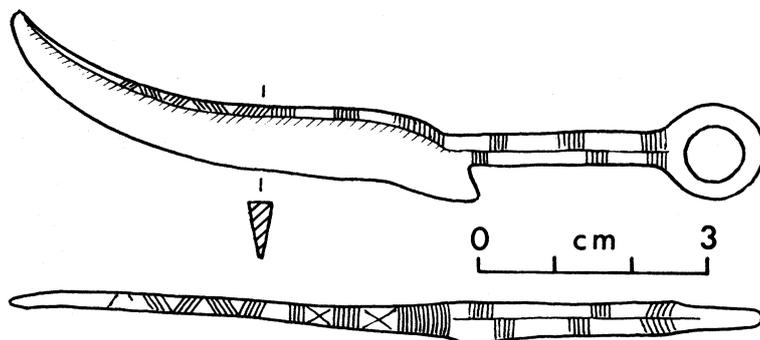


Fig. 4. — Couteau du lac du Bourget (Savoie)  
(d'après Bocquet, Musée de Chambéry).

trapue, a une épaule bien marquée et un léger talon. Un autre couteau provenant d'Orange (Vaucluse) [2] (fig. 3) présente un manche plat orné sur chacune de ses faces de nervures obliques et terminé à son extrémité proximale par un anneau de section sub-losangique. La lame offre un dos arqué. Ce couteau est daté du Bronze Final I.

Les collections provenant des palafittes du lac du Bourget conservées au Musée de Chambéry (Savoie) renferment un petit couteau à manche massif de section circulaire terminé à sa partie proximale par un anneau (fig. 4). Le dos de la lame, fortement arqué, porte un décor gravé de stries parallèles et de croisillons. Cette ornementation se poursuit sur le manche sans s'étendre sur

l'anneau terminal. Le talon de la lame est fortement marqué. Il peut être rapproché des couteaux du Bronze Final III définis par J. Rihovsky comme appartenant au type de Seeboden [3] dont la répartition intéresse principalement l'Europe Centrale.

On peut encore citer un exemplaire français conservé au British Museum (fig. 5), caractérisé par un manche aux faces décorées de deux gorges longitudinales. Sa partie proximale est formée par un anneau tandis qu'une fausse virole occupe sa partie distale. La lame offre une épaule bien marquée ainsi qu'un dos épais. On peut comparer ce couteau à un exemplaire de Niederrussbach (Autriche) [4], daté par J. Rihovsky du Bronze Final III.

[1] RIHOVSKY J. — Die Messer in Mähren und dem Ostalpengebiet, *Prähistorische Bronzefunde*, VII, 1, 1972, p. 10, pl. 1, n° 1, et pl. 46, n° 1.

[2] GAGNIÈRE S. et GRANIER J. — Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Orange (Vaucluse), *Mém. de l'Acad. du Vaucluse*, 1961-1962, p. 21 à 25, fig. 1.

[3] RIHOVSKY J., *Op. cit.*, p. 44, pl. 24, n° 146.

[4] RIHOVSKY J., *Op. cit.*, p. 40, pl. 13, n° 135 et pl. 46, n° 135.

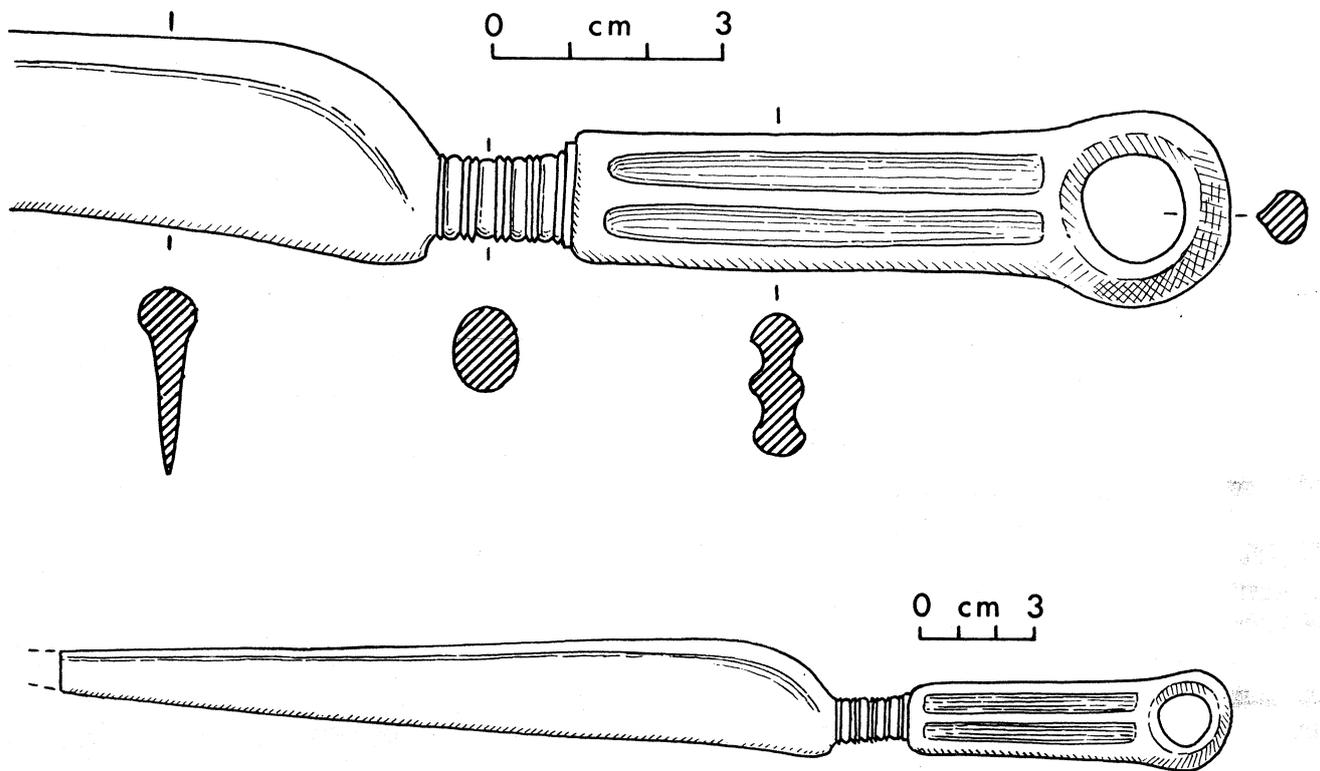


Fig. 5. — Couteau sans provenance précise (France)  
(d'après Mohen, British Museum, Londres, 51.8.13.43).



Les couteaux du type des palafittes sont caractérisés par la partie médiane de leur manche qui offre toujours une forme arquée (fig. 1 et 2). L'extrémité proximale du manche présente presque toujours un anneau. Il peut être fondu avec le couteau, comme sur l'exemplaire d'un tumulus des Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or) [1] (fig. 1) ou bien être rapporté et fixé par une goupille : c'est le cas d'un couteau provenant de la station de Grésine, lac du Bourget (Savoie) [2] (fig. 2).

La lame peut être plus ou moins arquée et décorée sur le dos; son talon est généralement saillant. W. Kimmig considère ce type de couteau comme appartenant au Bronze Final III [3]. Les nombreux exemplaires des stations de Savoie rassemblés à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris (1878) [4] ou conservés au Musée de Chambéry (fig. 3, 4, 5) permettent de juger de leur grande variété.

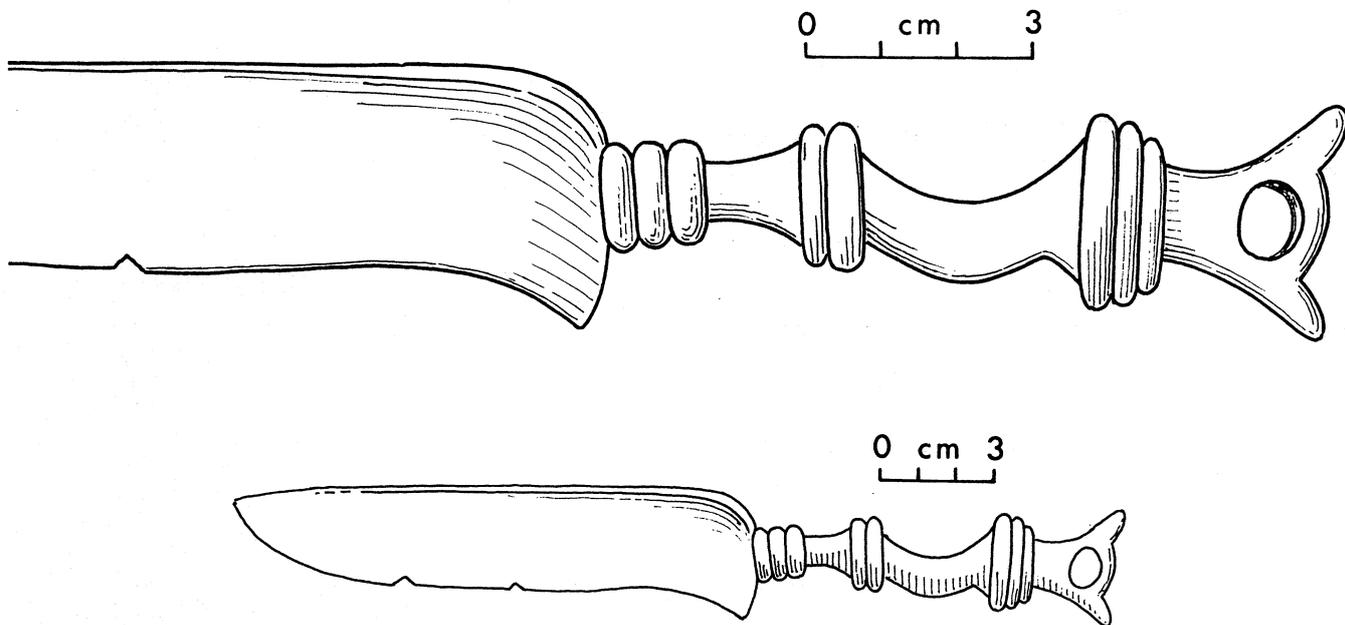


Fig. 1. — Couteau des Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or)  
(d'après Chantre, 1875).

[1] HENRY F. — *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, 1931, p. 29.

[2] COSTA de BEAUREGARD O. et PERRIN A. — *Catalogue de l'Exposition Archéologique du Département de la Savoie*, Exposition Universelle de Paris, 1878, pl. VIII.

[3] KIMMIG W. — Où en est l'étude des Champs d'Urnes en France et principalement dans l'Est ? *R.A.E.*, t. III, 1952, p. 165.

[4] COSTA de BEAUREGARD O. et PERRIN A. — *Op. cit.*, pl. VIII.

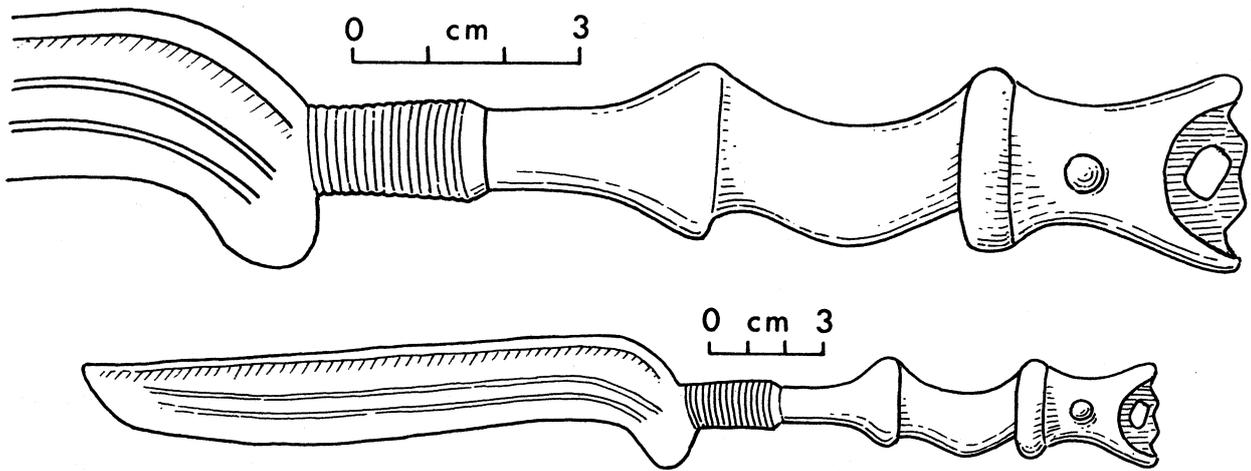


Fig. 2. — Couteau de Grésine (Savoie)  
 (d'après Costa de Beauregard et Perrin, 1878).

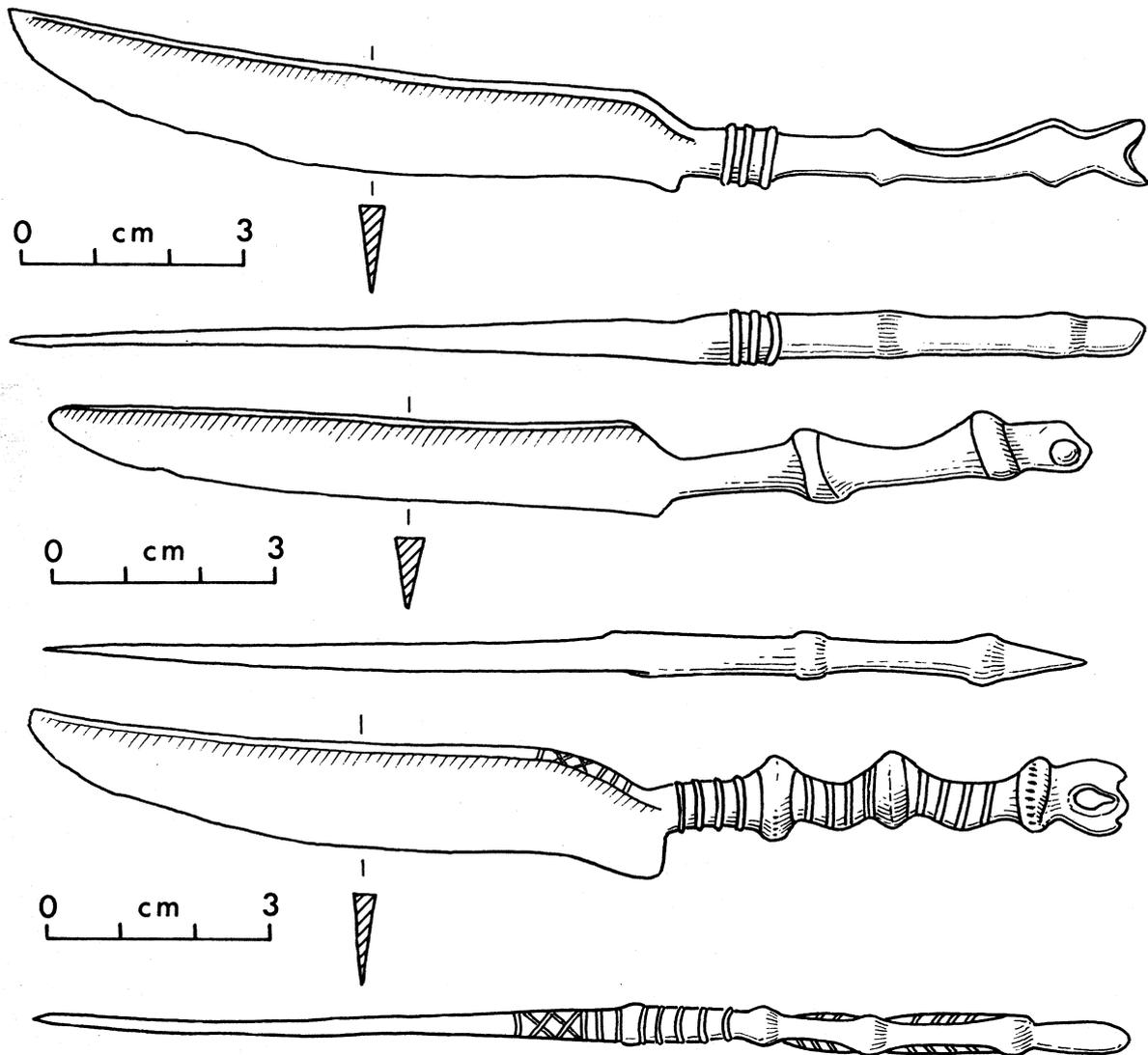


Fig. 3, 4 et 5. — Couteaux du lac du Bourget (Savoie)  
 (d'après Bocquet, Musée de Chambéry).

*Larnaud* : commune du département du Jura.

Le dépôt de Larnaud a été découvert le 10 mars 1865, non loin de l'étang de Grattaloup [1]. Cette importante cachette de fondeur, station éponyme du Larnaudien, rassemblait plus de 1 800 fragments ou objets représentant un poids total de 66 kg de bronze.

Sur les soixante-seize couteaux recueillis, souvent à soie ou à languette, deux définissent un type particulier qui ne semble pas se retrouver en dehors des stations françaises. Le couteau du type de Larnaud est caracté-

térisé par la partie médiane du manche. Elle offre deux éléments saillants opposés et concaves (fig. 1, 2, 3 et 4). La partie proximale du manche est terminée par un anneau fixe (fig. 1) ou mobile (fig. 2 et 3). Dans ce dernier cas, elle présente une cavité permettant l'introduction d'un tenon maintenu par une goupille.

Un couteau de ce type provenant de Thonon (Haute-Savoie) [2] a sa partie proximale terminée par deux petites antennes et sa lame est fortement arquée (fig. 4).

Les couteaux du type de Larnaud sont datés du Bronze Final III.

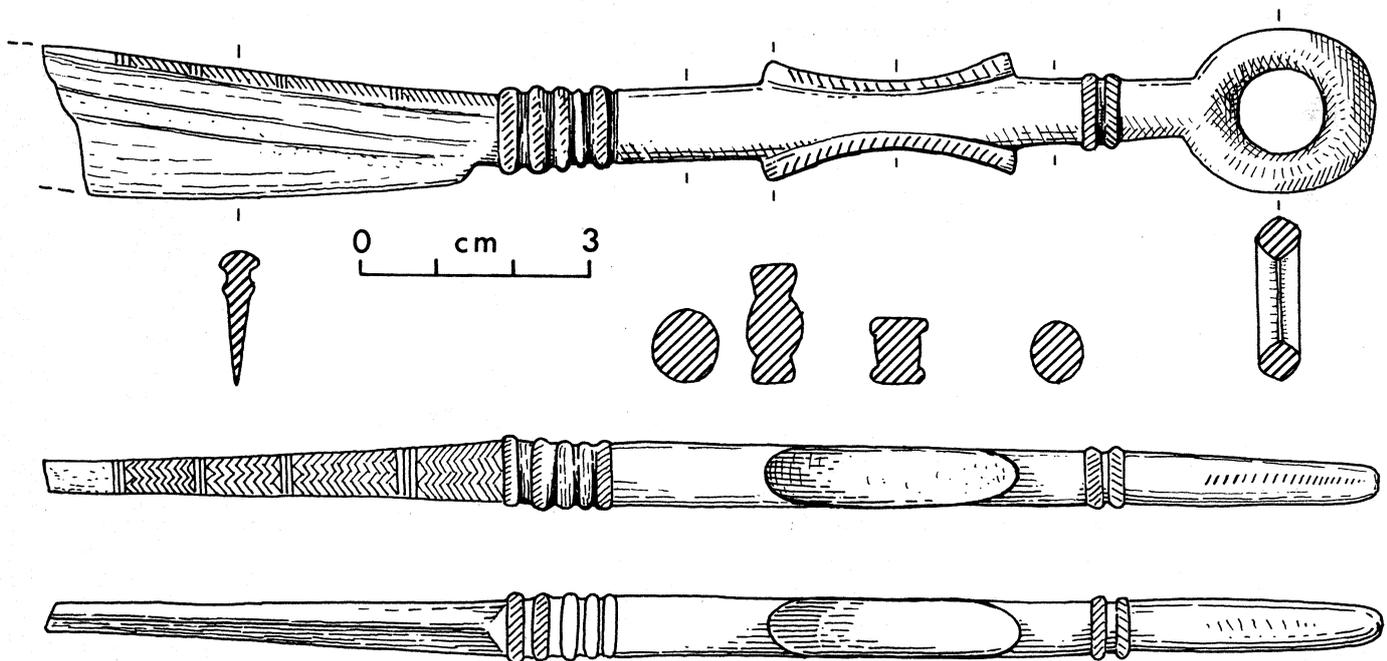


Fig. 1. — Couteau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.653.

[1] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura), *C.P.F.*, Lons-le-Saunier, 1913, p. 451 à 469.

[2] Coll. F. Forel à Morges, dossier Musée des Antiquités Nationales.

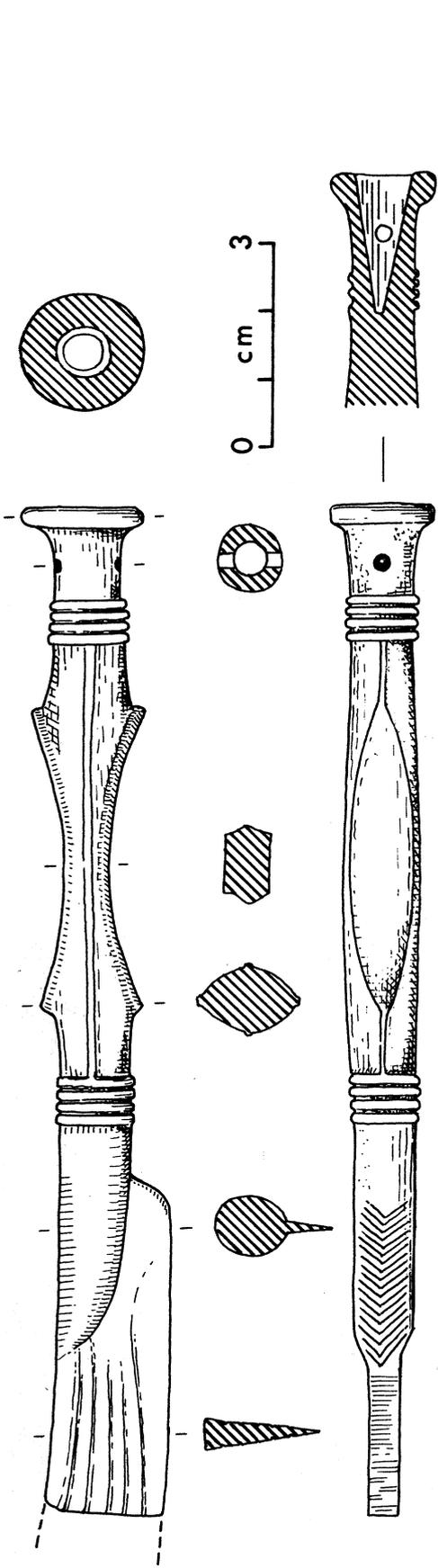


Fig. 2. — Couteau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.654.

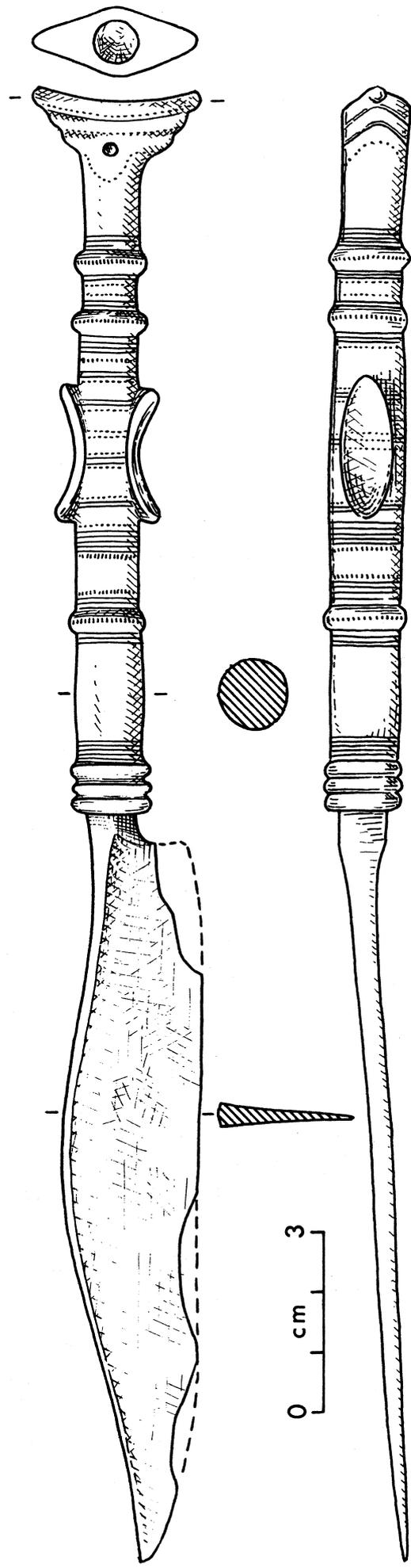
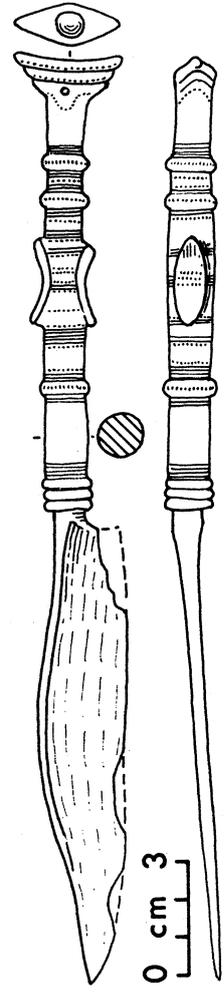


Fig. 3. — Couteau de Mehun-sur-Yèvre (Cher)  
Musée de Bourges  
M.A.N. 46.891 (moulage).



TYPOLOGIE DES OBJETS  
DE L'ÂGE DU BRONZE EN FRANCE

*Fascicule V : Outils*

**COUTEAUX**

5. Famille des couteaux  
à manche métallique

52. GROUPE A MANCHE MASSIF

522. *TYPE DE LARNAUD* \*\*

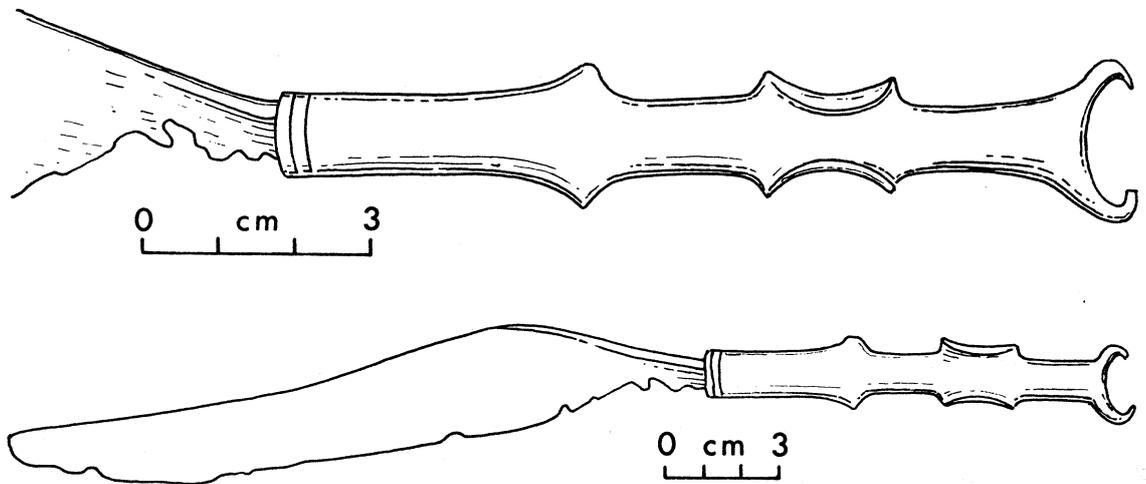


Fig. 4. — Couteau de Thonon (Haute-Savoie)  
(d'après Revon, Album Savoie et Dauphiné, p. 59, archives M.A.N).



On appelle aujourd'hui faucille un outil qui sert à trancher les tiges herbacées. Cet outil est caractérisé par sa lame courbe, à tranchant longitudinal concave et par son manche court, conçu pour être saisi d'une seule main.

Par analogie ont été baptisés faucilles des objets de l'Âge du Bronze dont la lame présente les mêmes caractères. Quelques lames droites ont été aussi classées faucilles [1] car elles présentent des éléments propres à certains groupes comme le bouton ou la double nervure parallèle au dos.

En réalité, les faucilles de l'Âge du Bronze n'ont ni la taille ni vraiment la forme des faucilles modernes. La corde sous-tendant l'arc que dessine leur lame atteint rarement 15 cm, alors que cette même mesure, sur les faucilles récentes d'Europe occidentale, dépasse 20 cm. Cet arc est, habituellement, plus ouvert et, autant que l'on puisse en juger, l'orientation du manche n'était pas la même.

Ces différences expliquent que l'on ait parfois pensé à des objets votifs, des armes ou des monnaies [2]. Des expériences ont montré, en tous cas, que les faucilles de l'Âge du Bronze pouvaient servir à moissonner [3].

Les faucilles sont constituées de deux parties : la lame et la partie proximale destinée à l'emmanchement. On ignore les détails de cet emmanchement. En considérant l'extrême diversité des manches dont sont aujourd'hui munies les faucilles à travers le monde [4], il est permis de penser que les deux ou trois manches courts et compliqués retirés des palafittes de Möriegen et de Corcelettes [5] ne représentent peut-être que l'une

des formes ayant existé à l'Âge du Bronze. S'il est probable que le paysan tranchait d'une main la poignée de végétaux qu'il avait saisie de l'autre — car il s'agit là d'une pratique très générale — la réalité des gestes nous reste inconnue. Bien des raisons empêchent, en effet, de considérer les figurations égyptiennes comme directement révélatrices.

La forme caractéristique des faucilles apparaît au Mésolithique avec un certain nombre d'objets à monture d'os ou de bois, dont la lame était constituée par un ou plusieurs silex taillés [6].

Les faucilles de l'Âge du Bronze ont été, en général, classées d'après la forme de leur partie proximale. Mortillet distinguait les faucilles à bouton aplati, à bouton circulaire, à languette et à douille [7]. Déchelette réunit les faucilles à bouton dans une même catégorie et ajoute les faucilles à crochet qui ne semblent pas avoir été trouvées à l'Ouest de la Hongrie [8]. Il existe bien d'autres classements que rappelle A. Steensberg dans l'important ouvrage qu'il a consacré aux faucilles de pierre, bronze et fer, découvertes au Danemark, faucilles à propos desquelles il aborde en détail les principaux problèmes concernant ces outils [9].

Les faucilles découvertes en France peuvent être divisées simplement en deux grandes familles : la famille des faucilles à languette et celle des faucilles à douille. La première se divise en deux groupes : le groupe des faucilles à languette courte munie d'un bouton et celui des faucilles à languette longue, sans bouton. Il semble possible, pour désigner ces deux groupes, de conserver les expressions traditionnelles : faucilles à bouton et faucilles à languette. Mortillet, sans

exclure les contemporanéités, estimait que les faucilles à bouton plat, à bouton circulaire, à languette et à douille étaient apparues successivement [10]. Il ne semble pas que l'on puisse être aussi précis, en particulier parce que les faucilles ont été, sauf exceptions, découvertes isolées ou dans des dépôts, mais non dans des tombes. Il est certain seulement que les faucilles apparues en France au Bronze Moyen, sont ensuite présentes à toutes les époques du Bronze Final.

Par contre, il est possible d'esquisser la très inégale répartition des découvertes. Déchelette a publié une liste des départements dans lesquels avaient été mis au jour des dépôts contenant des faucilles [11]. Miss Dunlop [12], puis H. Lamarre [13] ont présenté des cartes des trouvailles faites en France. Parce qu'ils sont incomplets et ne distinguent pas entre les divers types, ces documents semblent, aujourd'hui, dépassés. Ils montrent cependant que ces trouvailles ont été surtout nombreuses dans le Jura et les Alpes du Nord et, au voisinage de ces régions, dans les vallées de la Saône et du Rhône. Ils montrent aussi l'absence à peu près complète de découvertes dans l'Ouest et le Midi, absence que les travaux récents ont confirmée [14].

Un seul moule de faucille aurait été trouvé en France, au bord du lac du Bourget, à la station de Conjux [15].

Déchelette pensait que la zone où de nombreuses faucilles de bronze avaient été découvertes était le pays des Ligures, cultivateurs de céréales [16]. Mais rien ne permet de dire que les Ligures dont parlent les textes grecs étaient déjà établis au voisinage des Alpes à l'Age du Bronze [17]. Il n'est même pas possible de lier rigoureusement faucilles de bronze et culture des céréales. C'est en effet oublier l'existence des faucilles de silex et la possibilité de moissonner avec des lames à tranchant rectilignes [18]. C'est oublier aussi que les faucilles peuvent servir à couper les foins et toutes sortes d'autres herbes nécessaires à la confection des tissus, des nattes, des pisés ou des chaumes.

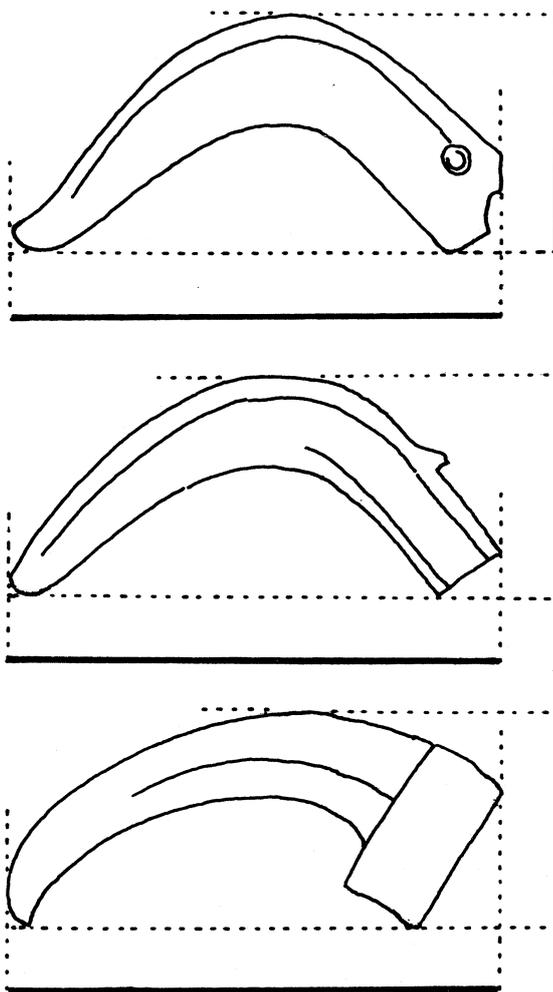


Fig. 1. — Localisation des mesures et des sections.

*Mesures* : afin d'obtenir des dimensions comparables, il est nécessaire de mesurer les faucilles parallèlement et perpendiculairement à une droite sur laquelle reposeraient les deux extrémités : on fixera ainsi la longueur (L) et la hauteur (H) (fig. 1). Les largeurs et épaisseurs correspondant aux sections doivent aussi être précisées.

*Illustrations* : en plus de la vue du plan, il est souhaitable de présenter des vues latérales montrant les limites du tranchant, la zone correspondant à l'arrivée du métal et, s'il y a lieu, la silhouette du bouton, l'ergot latéral, le profil de la douille... Une section de la lame et une de la partie proximale sont également nécessaires.

- [1] MORTILLET G. & A. (de). — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881, n° 847, faucille retirée du lac du Bourget à Grésine.
- [2] Ces théories sont rappelées par DESHAYES J. — *Les outils de bronze de l'Indus au Danube (IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> millénaire)*, Paris, 1960, t. I, p. 350.
- [3] STEENBERG A. — *Ancient harvesting implements*, Copenhague, 1943, p. 10 et suiv.
- [4] Voir par exemple le manche de certaines faucilles cambodgiennes à lame de fer très proches de celles utilisées à l'Âge du Bronze : LEROI-GOURHAN A. — *Evolution et Techniques, Milieu et Techniques*, Paris, fig. 829.
- [5] GROSS V. — *Les Protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel*, Paris, 1883, p. 43, et pl. XX, n° 5.
- [6] LEROI-GOURHAN A. et collaborateurs. — *La Préhistoire*, Paris, 1966, p. 155.
- [7] MORTILLET G. & A. (de). — *Op. cit.*, pl. LXX et LXXVIII.
- [8] DÉCHELETTE J. — *Manuel d'Archéologie...*, t. II, Âge du Bronze, 1910, p. 267.
- [9] STEENBERG A. — *Op. cit.*, p. 1 et suiv.
- [10] MORTILLET G. & A. (de). — *Op. cit.*, présentation de la planche LXXVIII.
- [11] DÉCHELETTE J. — *Op. cit.*, p. 14.
- [12] DUNLOP M. — L'Âge du Bronze en France, *L'Anthr.*, 1938, t. XLVIII, p. 493, fig. 14.
- [13] LAMARRE H. — Cachette de fondeur de Longueville, *R.A.*, 1945, janv.-juin, t. XXIII de la 6<sup>e</sup> série, p. 113, fig. 7.
- [14] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Âge du Bronze atlantique*, Rennes, 1965, p. 295.  
FERRIER J. & ROUSSOT-LARROQUE J. — Une faucille à bouton inédite en Gironde, *B.S.P.F., crsm*, 1970, t. LXVII, p. 154-155.  
GUILAINE J. — L'Âge du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège, *Mém. S.P.F.*, t. 9, 1972, p. 328.  
ROUDIL J.-L. — L'Âge du Bronze en Languedoc Oriental, *Mém. S.P.F.*, t. 10, 1972, p. 310.
- [15] DÉCHELETTE J., *Op. cit.*, p. 14.
- [16] DÉCHELETTE J., *Op. cit.*, p. 15.
- [17] BERTHELOT A. — Les Ligures, *R.A.*, 1933, juill.-déc., p. 72 à 120 et p. 245 à 303.
- [18] Voir par exemple, les « couteaux à moissonner » d'Extrême-Orient : LEROI-GOURHAN A. — *Archéologie du Pacifique Nord*, Paris, 1946, p. 305.



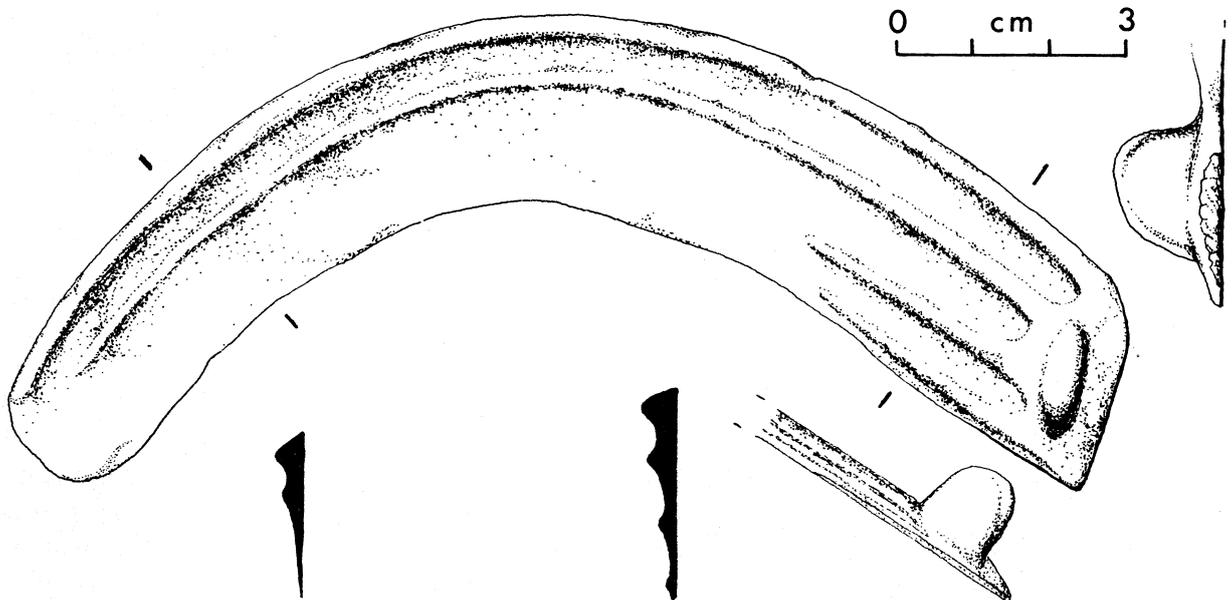


Fig. 1. — Faucille à bouton allongé. Dépôt de Santenay (Côte-d'Or). Musée Rolin à Autun (S.-&-L.).

Les faucilles à bouton sont caractérisées par l'appendice plus ou moins important que présente leur partie proximale. La section de ces faucilles est asymétrique : l'une des faces est plate, l'autre, bombée, porte des éléments en relief.

Le bord de la lame opposé au tranchant est constituée par un dos de plus de 3 mm d'épaisseur. La face bombée de cette lame est parcourue habituellement par une ou deux nervures parallèles au dos.

Le bouton que porte la partie proximale jouait, bien entendu, un rôle dans la fixation de la faucille à son manche. Mais il s'agit là d'une composante très exceptionnelle et les détails que l'on a cherché à donner de cet agencement restent hypothétiques [1]. On ne saurait, de même, préciser ni la forme, ni

l'orientation des manches dont étaient munis ces outils.

Selon la forme du bouton, on distingue traditionnellement deux types [2] : les *faucilles à bouton allongé* (fig. 1) dont l'appendice est de section elliptique, et les *faucilles à bouton arrondi* (fig. 2) dont l'appendice, conique ou cylindrique, est de section circulaire. Il faut signaler aussi l'existence, du moins en Grande-Bretagne, de *faucilles à deux boutons arrondis* [3]. Il semble également nécessaire de mettre à part les faucilles dont le bouton allongé, situé près du bord de la partie proximale, correspond à l'entonnoir par lequel le métal était coulé; on peut, à leur propos, parler de *faucilles à bouton allongé latéral* (fig. 3).

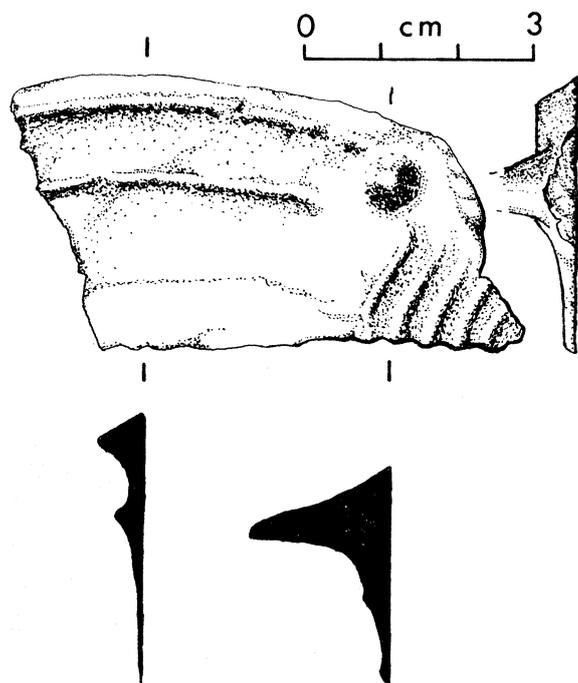


Fig. 2. — Fragment de faucille à bouton arrondi et nervures sur le talon  
Dépôt de Cannes - Ecluse I  
(Seine-et-Marne).

Il existe parfois près du bouton, en prolongement du tranchant une zone bien individualisée que l'on peut appeler talon. Ce talon porte, assez souvent, des nervures ou des rainures (fig. 2) qui ont aussi excité l'imagination des auteurs. Certains y ont vu simplement des décors, d'autres ont cru reconnaître des signes de propriétés, d'autres ont pensé, à l'inverse, à des marques de fondeur; on a également parlé de crans destinés à renforcer l'emmanchement et, encore, de canaux aménagés pour faciliter l'écoulement du métal lors de la fabrication [4]. Il est très rare que ces éléments en relief ou en creux se prolongent sur la lame.

Il est vraisemblable qu'une étude précise des rapports existant entre la place et la forme des boutons, les caractères du talon et la courbure des lames permettrait une typologie plus subtile.

L'un des moules de faucille à bouton les plus connus est celui découvert en Allemagne, à Liebenwalde [5]. Il s'agit d'une plaque de grès présentant deux faces plates. Sur l'une ont

été creusées les formes de deux faucilles et d'un anneau, sur l'autre celles de trois faucilles. Les demi-entonnoirs que portent ce moule montrent qu'il s'agit de l'une des pièces d'un moule bivalve. Il existe des moules de faucille à bouton dont on a retrouvé les deux parties : le plus beau est sans doute celui trouvé dans un tumulus, en 1942, au Danemark, à Brande [6].

Sur ces moules, le canal d'arrivée du métal est situé près du bouton. Cette localisation est observable sur un grand nombre de faucilles qui présentent à leur partie proximale une sorte d'épaule limitée par une cassure [7].

Les faucilles à bouton appartiennent au Bronze Moyen et au Bronze Final. Elles ont surtout été découvertes en Suisse, dans le Sud de l'Allemagne, le Nord de l'Italie, et le quart Sud-Est de la France. La consultation de la thèse de J.-P. Millotte permet de dresser la liste des trouvailles faites dans la région où les découvertes ont été les plus nombreuses : le Jura et ses marges [8]. L. Bonnamour prépare une étude des faucilles à bouton allongé et à bouton allongé latéral. Il en a dénombré plus de trente. Il remarque que leur lame est d'ordinaire presque rectiligne et que beaucoup furent découvertes en compagnie de haches du type de Haguenau. Il pense qu'elles peuvent être datées soit de la fin du Bronze Moyen, soit du Bronze Final I. Des faucilles à bouton ont également été découvertes en Espagne, mais leurs formes sont originales [9].

En France, certains dépôts ont livré un seul type. Par exemple, celui de Longueville ne contenait que des faucilles à bouton arrondi [10]. Les mélanges semblent plus fréquents : à la Poype à Revantin-Vaugris (Isère), sept faucilles à bouton arrondi et deux à bouton allongé [11]; à Porcieu-Amblagnieu (Isère), une à bouton arrondi et trois à bouton allongé latéral [12]; à Santenay (Côte-d'Or) [13] et à Chéry (Cher) [14] ces trois types sont représentés. La trouvaille simultanée des faucilles à bouton et à languette est aussi chose commune (voir fiche suivante).

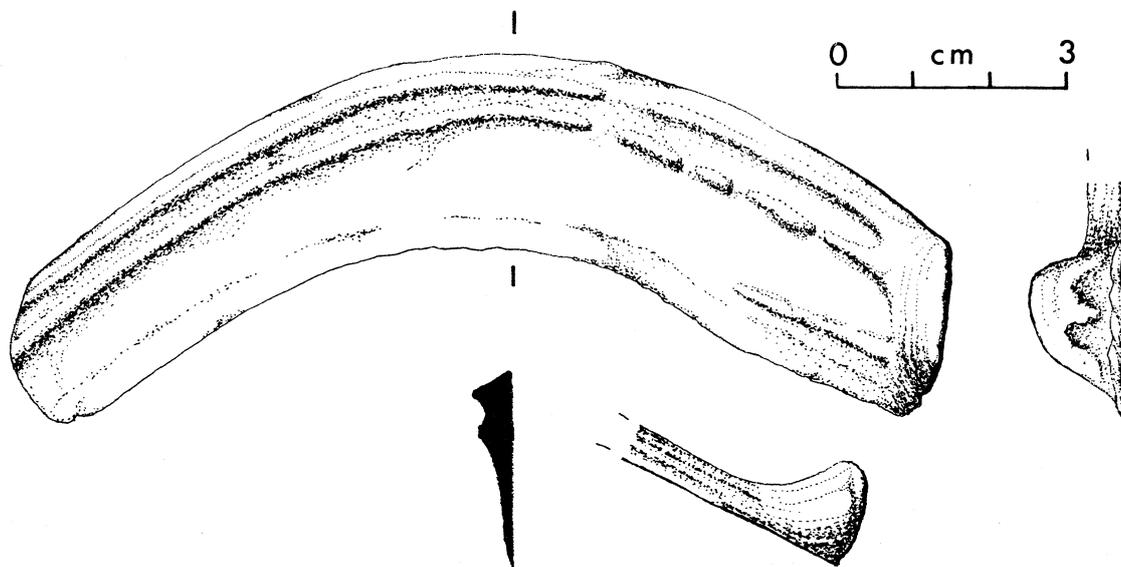


Fig. 3. — Faucille à bouton allongé latéral. Autun (Saône-et-Loire) M.A.N. n° 737.

- [1] GAUDRON G. — Faucilles à bouton, leur emmanchement, leurs « marques de fondeur », *B.S.P.F.*, t. XLI, 1944, p. 159-164.
- [2] MORTILLET G. & A. (de). — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881, pl. LXX. En réalité, ils parlent de bouton cylindrique ou circulaire et de bouton aplati.
- [3] EVANS J. — *L'Age du Bronze...*, Paris, 1882, p. 212, fig. 232.
- [4] GAUDRON G. — *Op. cit.*
- [5] BUCHHOLZ R. — Prähistorische Bronzefunde aus der Mark Brandenburg, *Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte*, 1900, p. 540, fig. 6.
- [6] STEENSBERG A. — *Ancient Harvesting Implements*. Copenhague, 1943, p. 99, fig. 33.
- [7] GAUCHER G. & ROBERT Y. — Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse, *Gallia-Préhistoire*, 1967, t. X, fasc. I, p. 181, fig. 16.
- [8] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les Plaines de Saône aux Ages des Métaux*, 1963, p. 431.
- [9] MÉNENDEZ-PIDAL R. — *Historia de Espana*, t. I, Madrid, 1947, p. 810-811.
- [10] LAMARRE H. — Cachette de fondeur de Longueville, *R.A.*, 1945, janv-juin, t. XXIII, 6<sup>e</sup> série, p. 98-115.
- [11] AUDOUZE F. & COURTOIS J.-C. — Les épingles du Sud-Est de la France, *Prähistorische Bronzefunde*, Munich, 1970, pl. 25.
- [12] AUDOUZE F. & COURTOIS J.-C. — *Op. cit.*, pl. 28.
- [13] LONGUY H. (de). — L'Age du Bronze à Santenay, *Mém. de la Soc. Eduenne*, 1873, t. II de la nouv. série, p. 175, fig. 7 à 12.
- [14] BRIARD J., CORDIER G. & GAUCHER G. — Un dépôt de la fin du Bronze Moyen à Malassis, commune de Chéry (Cher), *Gallia-Préhistoire*, 1969, t. XII, 1, p. 50-51.



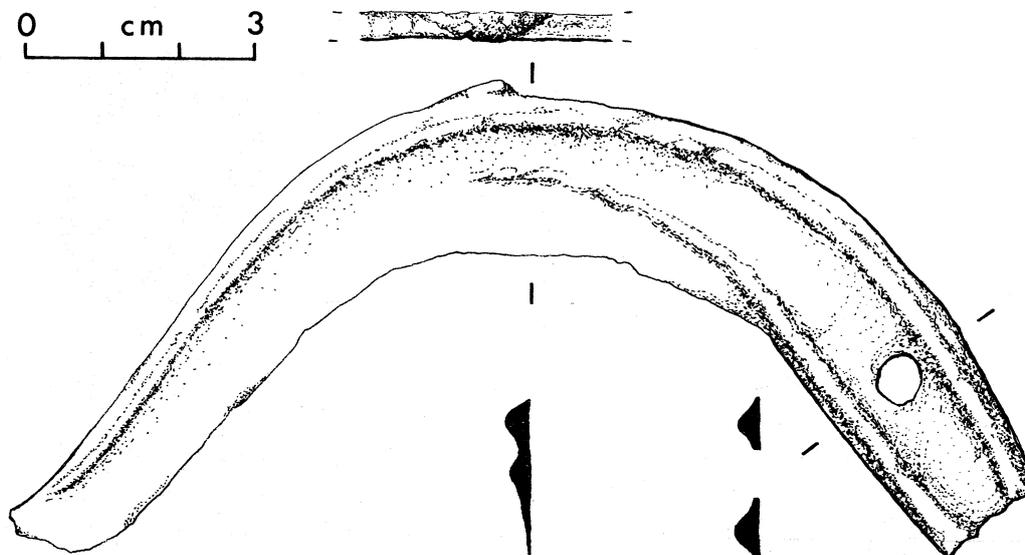


Fig. 1. — Faucille à languette sans ergot. Dépôt de Briod (Jura). M.A.N. n° 48.896.

Les faucilles dont la partie proximale est constituée par une languette longue, sans bouton, peuvent être, conformément à l'usage, appelées simplement faucilles à languette. La lame de ces faucilles est semblable à celle des faucilles à bouton : elle a une face plate et une face bombée habituellement parcourue par une ou deux nervures.

La languette n'est pas toujours percée de trous de rivet. Les nervures de la lame se prolongent souvent sur elle; disposées latéralement, elles constituent alors des rebords plus ou moins saillants qui contribuaient à la solidité de l'emmanchement.

Les poignées trouvées à Mörigen et Corcelles sont des poignées de faucille à languette [1]. On peut voir, sur la première, au moins, la trace des deux rainures dans lesquelles s'encastraient les rebords de la languette. Certaines faucilles à languette por-

tent un ergot latéral qui ne correspond pas à l'arrivée du métal dans le moule. Il est très probable que cet ergot, situé à la limite de la languette et de la lame, servait de butée à la poignée. Il semble bien jouer ce rôle sur la faucille emmanchée publiée par Gross [2]. Si l'on en croit cet auteur, une virole et un rivet contribuaient aussi à lier solidement le métal au bois.

Certaines faucilles à languette sont très grandes : une, provenant de Pontarlier (Doubs), mesure 23 cm [3]. D'autres au contraire sont très courtes : celle du dépôt du Plainseau à Amiens (Somme) n'a que 12 cm de long [4].

Les moules de faucilles à languette les plus connus sont ceux découverts en Suisse à Mörigen [5] et Alpenquai [6]. Sur les deux, l'entonnoir de coulée aboutit au milieu du dos de la lame. Du second ont été retrouvées les deux pièces : la première porte, en creux,

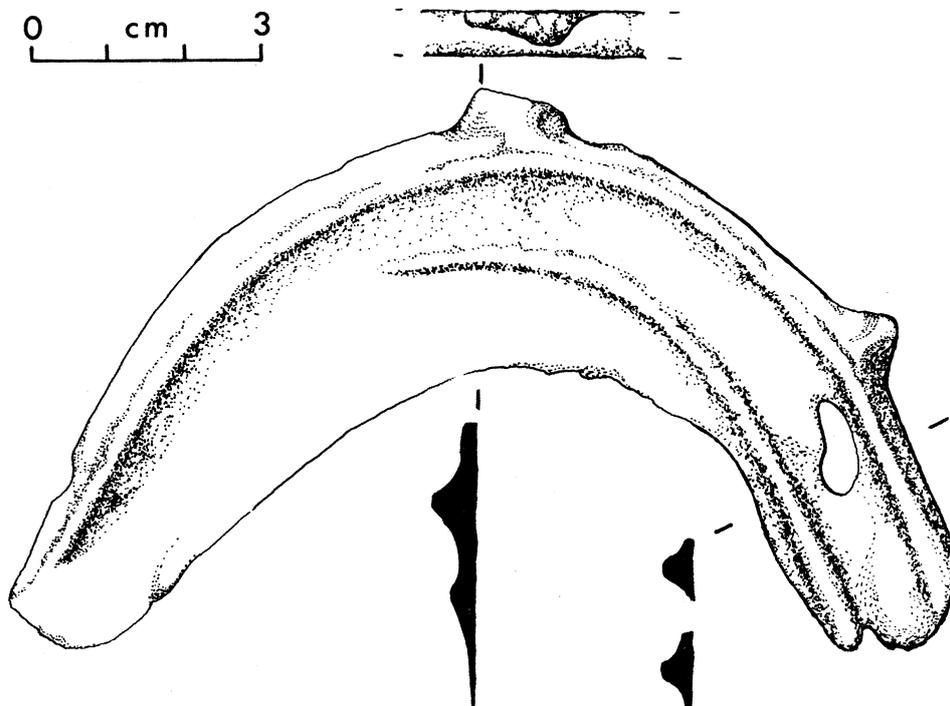


Fig. 2. — Faucille à languette avec ergot latéral. Dépôt de Briod (Jura). M.A.N. n° 48.896.

la forme d'une faucille et d'un couteau; la seconde, mise à part la moitié de l'entonnoir de coulée, est plate; sur cette surface plate, l'usage a laissé une trace noirâtre dessinant grossièrement la silhouette de la faucille.

En France, les faucilles à languettes semblent plus rares que les faucilles à bouton. Dans les dépôts, parfois, seul le premier groupe est représenté : il en est ainsi, par exemple, à Ray-sur-Saône (Haute-Saône) [7] et à

Frouard (Meurthe-et-Moselle) [8]. Parfois aussi les deux groupes sont mêlés comme à Larnaud (Jura) [9] et au Petit-Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) [10] où ont été trouvées 119 faucilles à languette et 137 à bouton [11].

Mortillet [12] et Déchelette [13] considéraient cependant que les faucilles à languette étaient plus tardives que celles à bouton.

[1] GROSS V. — *Les Protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Biègne et de Neuchâtel*, Paris, 1883, p. 43, pl. XX, n° 5.

[2] GROSS V. — *Ibid.*

[3] CHANTRE E. — *Age du Bronze, Recherche sur l'origine de la métallurgie en France*, Album de Planches, Paris, 1875-1876, pl. XI, n° 1.

[4] BREUIL H. — *L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, II : Poignards, couteaux, scies, rasoirs, racloirs, faucilles du Bassin de la Somme*, *L'Anthr.*, 1901, t. XII, p. 291, fig. 4, n° 36.

[5] DESOR E. & FAVRE L. — *Le bel Age du Bronze lacustre en Suisse*. Paris et Neuchâtel, 1874, pl. VI, fig. 5.

[6] VIOLLIER D. — *Observations sur l'art du fondeur à l'Age du Bronze*, *C.P.F.*, 1931, 10<sup>e</sup> session, Nîmes-Avignon, p. 231, fig. 1.

[7] MILLOTTE J.-P. — *Une cachette du Bronze Final à Ray-sur-Saône*, *Cahiers Rhodaniens*, 1958, t. V, p. 55 et suiv.

[8] MILLOTTE J.-P. — *Carte archéologique de la Lorraine (Ages du Bronze et du Fer)*, Paris, 1965, p. 79, pl. IX.

[9] COUTIL L. — *La cachette de fondeur de Larnaud (Jura)*, *C.P.F.*, 9<sup>e</sup> session, 1913, p. 451-469.

[10] GOY P. (de) — *L'industrie du bronze en Berry, la cachette de fondeur du Petit-Villatte*, *Mém. Soc. Ant. Centre*, 1885, t. XIII, pl. III et IV.

[11] MILLOTTE J.-P. — *Le Jura et les plaines de Saône aux Ages des Métaux*, Paris, 1963, p. 275-276.

[12] MORTILLET G. & A. (de). — *Musée Préhistorique*, Paris, 1881, présentation de la pl. LXXVIII.

[13] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, t. II, Age du Bronze, 1910, p. 268.

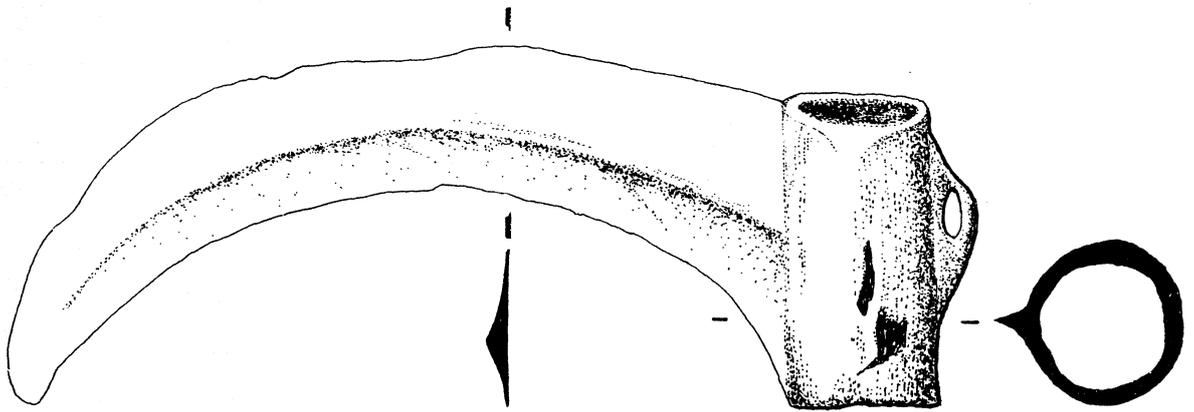


Fig. 1. — Faucille à douille latérale. Dépôt du Plainseau à Amiens (Somme). Musée de Picardie, à Amiens.

Les faucilles à douille sont rares en France. En 1964, J. Briard en a répertorié plusieurs, découvertes dans la moitié Nord-Ouest du pays [1] : au Plainseau à Amiens (Somme), dans la Seine à Paris, dans la Seine à Vernon (Eure), à La Démonaie en Bazouges-la-Pérouse (Ille-et-Vilaine), dans la Vilaine à Rennes (Ille-et-Vilaine) et en Charente-Maritime. En 1970, J. Roussot-Larroque a précisé que cette dernière pièce appartenait au dépôt de La Rouillasse à Soubise [2].

J. Briard évoquait aussi, avec bien des réserves, un fragment faisant partie du célèbre dépôt de Vénat (commune de Saint-Yrieix, Charente) baptisé faucille par Favraud [3], puis par Audin et Riquet [4]. En réalité, ce fragment, conservé au Musée des Antiquités Nationales (n° 77.305, 12) doit être classé parmi les couteaux à douille.

En 1967, G. Cordier a signalé une autre faucille à douille, mise au jour dans le Cher à Plaimpied-Givaudins [5].

Ces faucilles sont, par contre, abondantes dans les Iles Britanniques où C. Fox en a répertorié une soixantaine [6]. Quelques exemplaires, de formes un peu différentes, ont été trouvés en Sardaigne [7] et à Bologne [8].

Les lames des faucilles à douille ne sont pas semblables à celles des autres faucilles. D'abord, elles sont de section symétrique : leurs deux faces sont, plus ou moins, mais également bombées. Ensuite, elles n'ont pas de dos, leur bord convexe étant tranchant comme leur bord concave. Ces particularités posent le problème de la fonction réelle de ces objets. La forme de la lame, recourbée et arrondie à son extrémité distale, interdit, semble-t-il, de penser à des armes. L'hypothèse serpe est plus vraisemblable, les lames des serpes ayant souvent une partie coupante sur le bord opposé au tranchant concave [9]. C. Fox a été plus loin dans le domaine de l'hypothèse en évoquant l'origine des faucilles d'or avec lesquelles, selon Pline, les druides coupaient le gui [10].

Les nervures ou les cannelures qui parcourent de façons très diverses la lame et la douille de certaines de ces faucilles ne peuvent passer pour essentiellement utilitaire : il s'agit, à l'évidence, de vrais décors. La douille est, habituellement, percée de deux ou quatre trous de rivet. Les anneaux de fixation sont rares. Selon la position de la douille, par rapport à la lame, Fox a divisé les faucilles à douille en deux groupes [11].

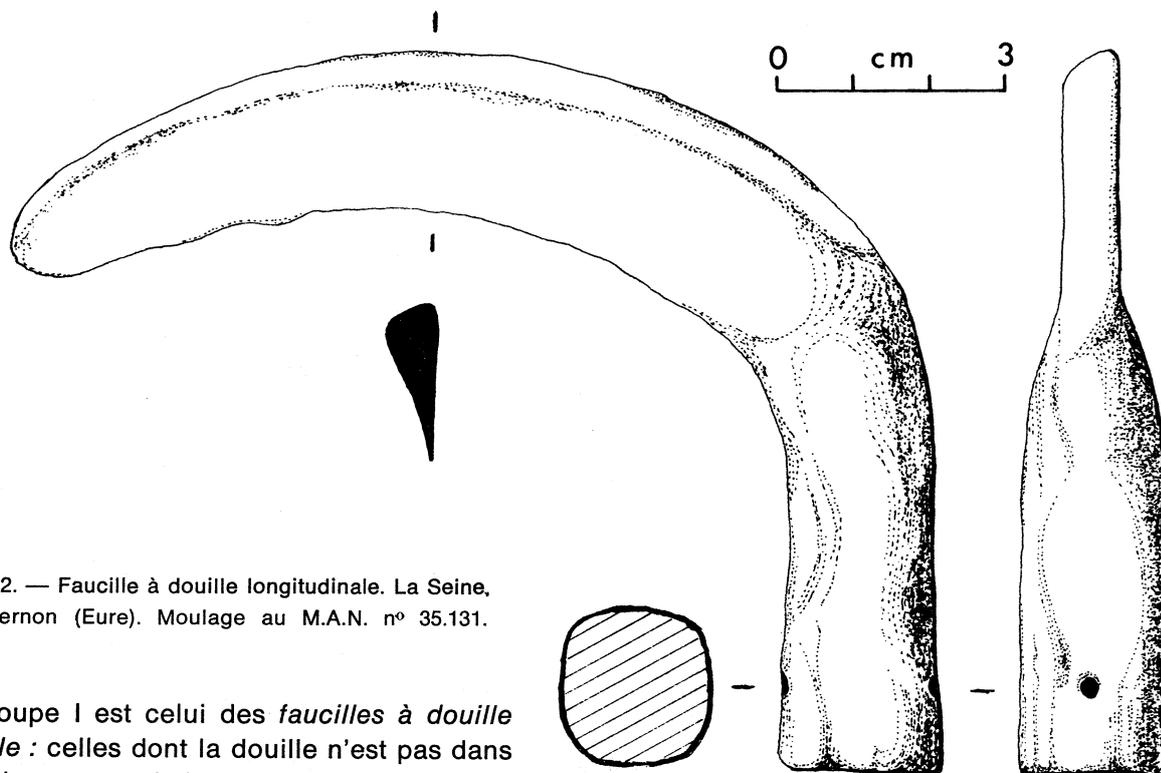


Fig. 2. — Faucille à douille longitudinale. La Seine, à Vernon (Eure). Moulage au M.A.N. n° 35.131.

Le groupe I est celui des *faucilles à douille latérale* : celles dont la douille n'est pas dans le prolongement de la lame ; ces douilles peuvent être ouvertes ou fermées à leur extrémité distale. Le groupe II est celui des *faucilles à douille longitudinale* : celles dont la douille est dans le prolongement de la lame. Fox n'a pas subdivisé ces groupes en types mais a réparti les divers spécimens découverts dans les Iles Britanniques en plusieurs lignées à l'intérieur desquelles les formes évoluent. Selon ce système complexe, la faucille de Plaimpied-Givaudins (Cher), par exemple, appartiendrait dans le Groupe I à la seconde phase de la série « Tamise ».

Certaines des faucilles découvertes en France n'ont pas tous les caractères des modèles britanniques. Par exemple, celles de Vernon et du Plainseau, qui illustrent cette fiche, ont une lame asymétrique. La faucille du Plainseau qui appartient à un dépôt daté de la fin de l'Age du Bronze, a une forme qui devrait la faire classer dans la série la plus archaïque définie par Fox. Ce fait a suggéré que, quelle que soit leur forme, les faucilles à douille françaises dateraient toutes des derniers temps du Bronze Final [12].

- [1] BRIARD J. — Note sur quelques faucilles à douille de l'Age du Bronze trouvées en France, *L'Anthr.*, 1964, t. 68, p. 133-138.
- [2] ROUSSOT-LARROQUE J. — Le dépôt du Bronze Final de La Rouillasse à Soubise (Charente-Maritime), *B.S.P.F., Et. & Tr.*, 1970, t. 67, fasc. 2, p. 530-537.
- [3] FAVRAUD, *Le trésor de Vénat*, Angoulême, 1893, 16 p., pl. 2.
- [4] AUDIN R. & RIQUET R. — Ages des Métaux, France, F. 1 à F. 6, *Inventaria Archaeologica*, 1954, F. 6 (4).
- [5] CORDIER G., — Une nouvelle faucille à douille (Plaimpied-Givaudins, Cher), *L'Anthr.*, 1967, t. 71, p. 351-352.
- [6] FOX C. — The socketed bronze Sickles of the British Isles..., *P.P.S.*, 1939, t. V, p. 222-248.
- [7] PINZA G. — Monumenti primitivi della Sardegna, *Monumenti Antichi*, 1901, t. XI, p. 187, fig. 85 et pl. XVI, n° 31.
- [8] ZANNONI A. — *La Fonderia di Bologna, Scoperta e descritta*, Bologne, 1888, pl. XXXI.
- [9] SAINT-DENIS E. (de). — « Falx vinitoria » *Archéologie et Philologie, R.A.*, 1953, janv.-juin, t. LXI, p. 163-176.
- [10] FOX C. — *Op. cit.*, p. 241-242.
- [11] FOX C. — *Op. cit.*, p. 223.
- [12] BRIARD J. — *Op. cit.*, p. 137.

Reconnus typologiquement dès 1879 par E. Cartailhac [1], les racloirs de bronze ont été définis par G. Gaudron et A. Soutou [2], puis plus récemment par J. Briard [3]. De forme rectangulaire ou triangulaire (fig. 1 à 3 et fig. 4-5) ils sont fréquents dans la France de l'Ouest et du Sud-Ouest. Cet outil a été parfois désigné dans la littérature archéologique sous les termes de : couteaux, lames triangulaires, novacles, raclettes, rugines [4]. Bien que non dissociés des « rasoirs » par J. Déchelette [5], les racloirs peuvent être typologiquement différenciés parmi les outils de l'Age du Bronze. Ils sont formés d'une lame de bronze dont les arêtes sont en totalité ou partiellement affûtées par martelage.

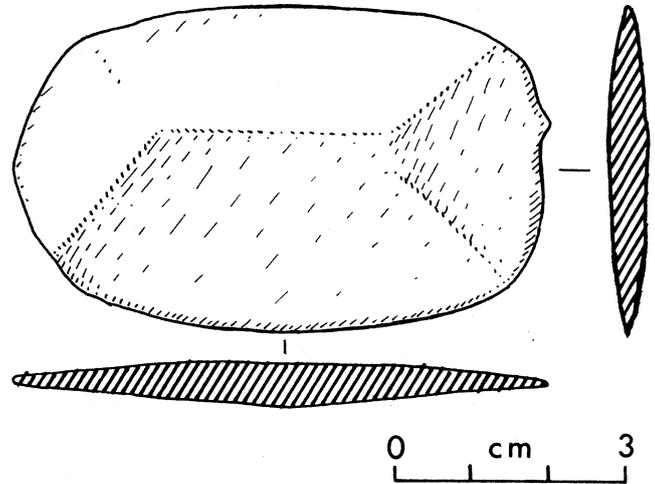


Fig. 1. — Racloir  
Musée de Rouen  
M.A.N. 18.207 (moulage).

11 — Groupe des racloirs rectangulaires

Les racloirs rectangulaires sont communs dans les dépôts atlantiques du Bronze Final [6]. Celui de Pen-ar-Prat, Le Folgoët (Finistère) est considéré par J. Briard comme un véritable atelier de fabrication de racloirs rectangulaires à partir de débris de lames d'épées [7]. Certains exemplaires, inachevés ou ratés, montrent encore les nervures de la lame et l'analyse chimique du métal a permis de constater qu'il est de même composition que le bronze des épées. On reconnaît deux types de racloirs rectangulaires : l'un, affûté sur les quatre arêtes (fig. 1), l'autre, affûté seulement sur trois arêtes. L'une des deux plus longues est aménagée en dos plus ou moins bombé, à proximité duquel une perforation, circulaire ou quadrangulaire, permet la suspension de l'outil (fig. 2 et 3).

Dans ce dernier type, il semble même que seul le tranchant opposé au dos ait été utilisé,

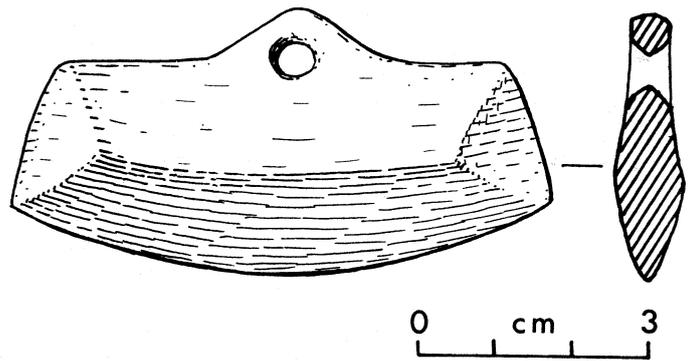


Fig. 2. — Racloir de Lessay (Manche)  
Musée de Rouen  
M.A.N. 18.205 (moulage).

les deux autres, latéraux, étant souvent à arête mousse. Ces objets sont caractéristiques du Bronze Final III et appartiennent au groupe de l'épée en langue de carpe [8].

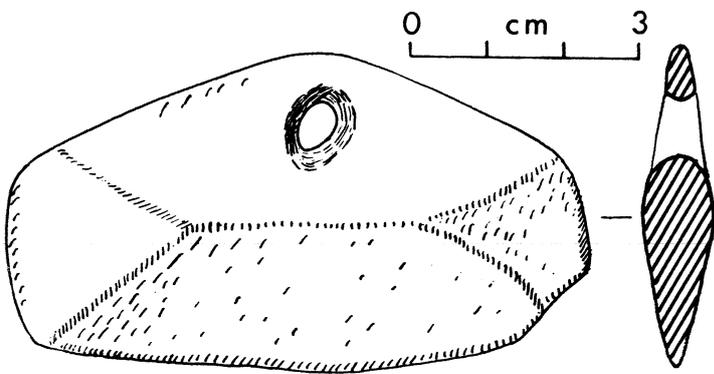


Fig. 3. — Racloir du dépôt de la Prairie de Mauves à Nantes (Loire-Atlantique) (d'après Briard, 1965).

## 12 — Groupe des racloirs triangulaires

Vraisemblablement destinés au même usage que les racloirs rectangulaires, les racloirs triangulaires ont été définis par G. Gaudron et A. Soutou [9]: « objet plat en bronze, présentant la forme d'un triangle sensiblement équilatéral, perforé ou non en son centre et dont les côtés sont constitués par des arêtes tranchantes ». Les travaux de J. Briard [10] ont récemment permis de mieux distinguer les racloirs triangulaires à bélière et les racloirs triangulaires pleins. Leur répartition géographique est différente.

Les premiers se rencontrent principalement dans la zone atlantique. Sur les sept exemplaires bretons, six sont à bélière. Les seconds sont très nombreux dans le Languedoc et fréquents dans les dépôts launaciens [11]. Il est donc possible de les classer typologiquement en deux types: « atlantiques » et « launaciens ».

### 121 — Racloirs triangulaires type « Atlantique »

Ce type de racloir triangulaire (fig. 4) est caractérisé par une bélière circulaire cen-

trale. Cet outil se rencontre dans les dépôts de la zone atlantique caractérisés par des mobiliers associés à l'épée « en langue de carpe ». On peut le dater du Bronze Final III. Quelques exemplaires ont été trouvés dans le Sud-Ouest de l'Angleterre [12]; ils témoignent d'échanges commerciaux avec les régions côtières de la Grande-Bretagne et de la France

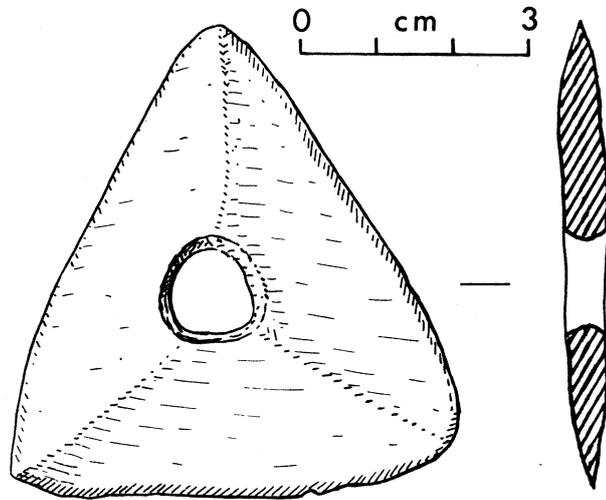


Fig. 4. — Racloir (Côtes-du-Nord) M.A.N. 4.487.

### 122 — Racloirs triangulaires type « Launacien »

Ces racloirs se différencient des précédents par l'absence de bélière. Ils se présentent sous l'aspect d'un triangle équilatéral de bronze nervuré selon les médianes (fig. 5). J. Guilaine considère les racloirs triangulaires pleins comme faisant partie des objets caractéristiques du « Launacien » [13], mais il reste prudent en ce qui concerne leur datation.

Ce type d'outil se rencontre à partir du Bronze Final III et a pu être utilisé pendant les premiers temps de l'Age du Fer.

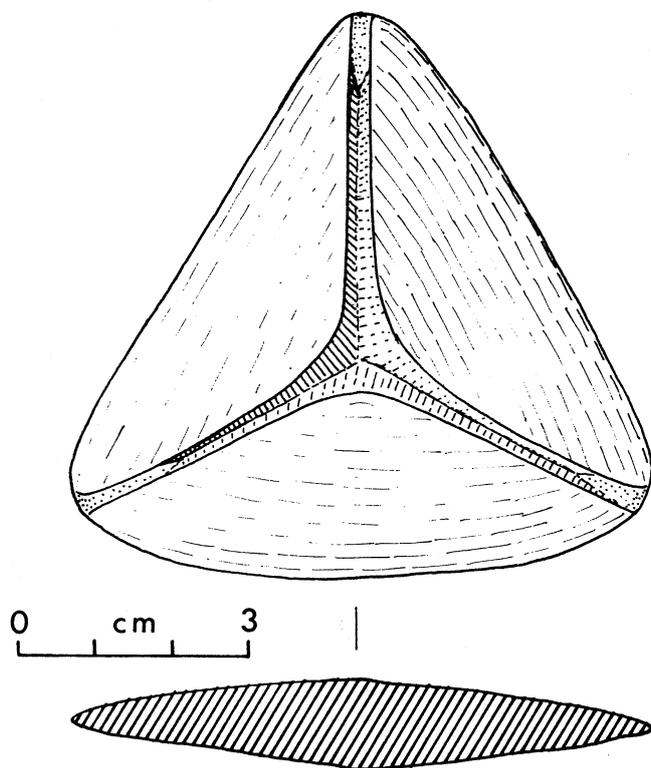


Fig. 5. — Racloir  
(d'après Guilaine, 1972).

- [1] CARTAILHAC E. — Note sur l'archéologie préhistorique du département du Tarn, *Matériaux...*, 1879, p. 481 à 499.
- [2] GAUDRON G. & SOUTOU A. — Les racloirs triangulaires de la fin de l'Age du Bronze et la route de l'étain de Nantes à Narbonne, *B.S.P.F.*, t. LVIII, 1961, p. 583-593.
- [3] BRIARD J. — A propos des racloirs triangulaires du Bronze Final, *B.S.P.F.*, t. LIX, 1962, p. 18-20.
- [4] BRIARD J. — *Op. cit.*, p. 18.
- [5] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, t. II, Age du Bronze, p. 265, fig. 94.
- [6] BRIARD J. — Un dépôt de l'Age du Bronze Final; Le Jardin des Plantes à Nantes (Loire-Atlantique), *Etudes préhist. et protohist.*, Pays de la Loire, Direction des Antiquités Préhistoriques (Nantes), (ronéotypé), 1972, p. 16.
- [7] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, p. 219.
- [8] VERRON G. — *Antiquités Préhistoriques et Protohistoriques, Catalogue des collections du Musée de Rouen*, 1972, p. 71.
- [9] GAUDRON G. & SOUTOU A. — *Op. cit.*, 1961, p. 583.
- [10] BRIARD J. — *Op. cit.*, p. 219.
- [11] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc Occidental, Roussillon, Ariège, *Mém. S.P.F.*, t. IX, 1972, p. 356.
- [12] BRIARD J. — *Op. cit.*, 1962, p. 19.
- [13] GUILAINE J. — *Op. cit.*, p. 356.



**1. Généralités**

**2. Famille des tranchets à languette**

L'outil de l'Âge du Bronze désigné sous le nom de tranchet a été reconnu par E. Chantre dès 1875 [1]. C'est un instrument formé d'une partie proximale destinée à l'emmanchement, et d'une lame. Son tranchant, large et souvent convexe, est perpendiculaire à l'axe longitudinal de l'emmanchement. Ce dernier, à languette, à soie, ou à douille, permet de distinguer trois familles.

Le tranchet se différencie des ciseaux par le développement de la partie coupante qui prend souvent une forme curviligne. Sur cette catégorie d'outil, on remarque presque toujours une usure asymétrique de la lame. Cela tient peut-être à une position bien déterminée du tranchant lors de son emploi. On peut supposer qu'il était réservé pour couper les solides souples : tissus, cuir, ou des matériaux ligneux comme l'écorce.

[1] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Âge du Bronze*, 1<sup>re</sup> partie, 1875, p. 71, pl. XLIII, Nos 11, 12, 13.



Le tranchet à languette, obtenu au moule, présente une lame de bronze plate se rétrécissant vers la partie proximale pour former la languette d'emmanchement (fig. 1, 2, 3, 4, 5 et 6). Cette dernière est dans le prolongement de la lame (fig. 1) ou plus ou moins dégagée par martelage du corps de l'outil (fig. 2 et 3). En général, la languette ne présente pas de trou de rivet, cependant on peut citer les exemplaires du Bois du Roc à Vilhonneur (Charente) [1] (fig. 4) et de Vénat à

Saint-Yrieix (Charente) [2] (fig. 5), qui en possèdent. Là il s'agit sans doute de réutilisation de lames de poignard brisées.

Les tranchets à languette se rencontrent dans les dépôts de la fin de l'Âge du Bronze (J. Guilaine note leur apparition dans des contextes du Bronze Final III) [3] (fig. 6).

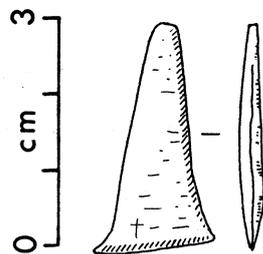


Fig. 1. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.700.

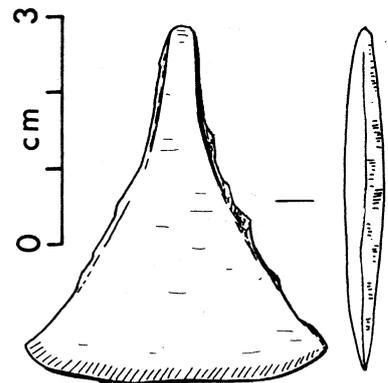


Fig. 3. — Tranchet de Vénat (Charente)  
M.A.N. 77.305

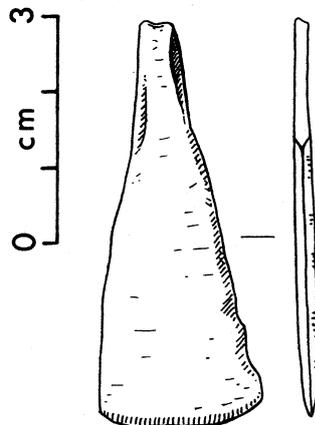


Fig. 2. — Tranchet (sans provenance précise)  
M.A.N. 585.

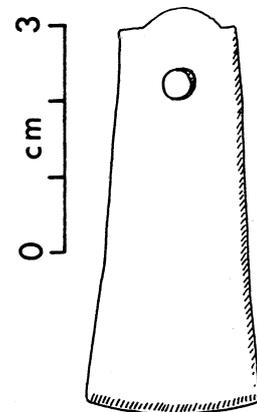


Fig. 4. — Tranchet de Vilhonneur (Charente)  
(d'après Delaunay, 1878).

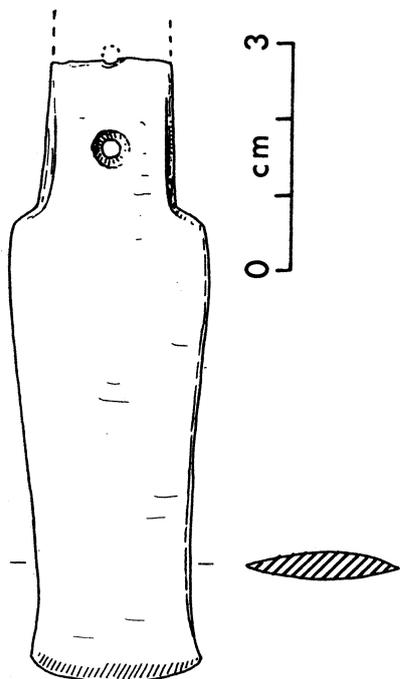


Fig. 5. — Tranchet de Vénat (Charente)  
M.A.N. 77.305.5.

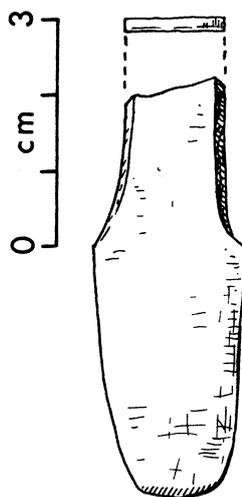


Fig. 6. — Tranchet de Cesseroas (Hérault)  
(d'après Guilaine, 1971)  
Musée de Montauban.

- [1] DELAUNAY Abbé G. — Une station de l'Age du Bronze à Vilhonneur (Charente), *Mat.*, juil.-août 1878, p. 300, fig. 205.
- [2] GEORGE J. et CHAUVET G. — Cachee d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de St-Yrieix, *Société Arch. et hist. de Charente*, Angoulême, 1895, p. 83.
- [3] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental, *Mém. S.P.F.*, 9, 1971, p. 288 et fig. 110, n° 8.

La deuxième famille est caractérisée par un emmanchement à soie. On y distingue deux groupes : les tranchets à soie simple et les tranchets à soie et fausse virole.

*Tranchets à soie simple :*

Ce tranchet possède une soie de section quadrangulaire, plus ou moins longue. Sur des exemplaires de Larnaud (Jura) [1], elle se prolonge de chaque côté des plats de la lame par une nervure. Celle-ci n'atteint généralement pas le tranchant de la lame (fig. 1 et 2), sauf quand l'outil a été fortement utilisé (fig. 3). La lame s'évase plus ou moins au niveau du tranchant. Elle peut être ornée de nervures à l'aspect décoratif mais jouant également un rôle pour renforcer sa solidité : Larnaud (Jura) (fig. 3) et Vilhonneur (Charente) [2].

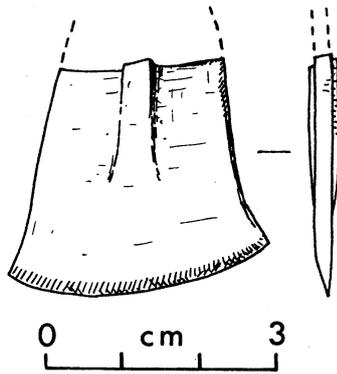


Fig. 1. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.700

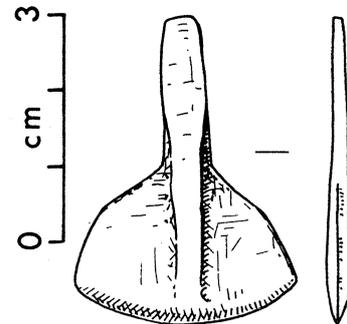


Fig. 2. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.700

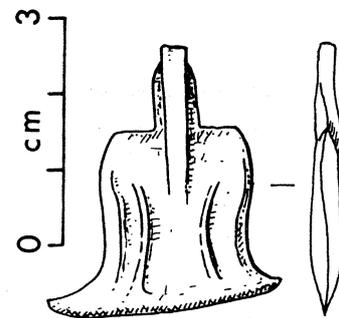


Fig. 3. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.700

Les tranchets à soie simple se rencontrent dans de nombreux grands dépôts de la fin de l'Age du Bronze. Ils sont nombreux à Larnaud (Jura) et il est vraisemblable qu'ils ont été utilisés pendant toute la période finale de l'Age du Bronze.

[1] COUTIL L. — La cachette de Fondevin de Larnaud (Jura), *C.P.F.*, 9<sup>e</sup> session, Lons-le-Saunier, 1913, p. 464 et pl. 1.

[2] DELAUNAY Abbé G. — Une station de l'Age du Bronze à Vilhonneur (Charente), *Matériaux...*, juil.-août 1878, p. 299-305.



**TRANCHETS**

**3. Tranchets à soie**

**32. GROUPE A SOIE  
ET FAUSSE VIROLE**

Fondu d'une seule pièce, le tranchet à soie et fausse virole possède un type d'emmanchement qui se retrouve sur certains couteaux de l'Age du Bronze (cf. fiche 31). La soie est séparée de la lame par une nodosité

qui joue le rôle de virole pour arrêter le manche. Celle-ci se présente généralement comme un bourrelet plus ou moins développé à la limite de l'extrémité proximale de la lame, à la naissance de la soie. Légèrement marquée comme sur les tranchets de Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) [1] ou de Marlès (Somme) [2] (fig. 1 et 2), cette fausse virole est beaucoup plus importante sur des tranchets de Champcueil (Essonne) [3] ou de Petit-Villatte (Cher) [4] (fig. 3 et 4) et elle atteint même un fort développement sur un exemplaire du dépôt de Vénat, commune de Saint-Yrieix (Charente) [5] (fig. 5). On notera la forme très originale de la fausse virole du tranchet de Ploudalmezeau (Finistère) [6] (fig. 6), formée par un élargissement de la partie proximale de la lame de ce très bel outil.

Les lames des tranchets à soie et fausse virole présentent également un évasement plus ou moins important du tranchant. Ce type de tranchet se rencontre dans des dépôts du Bronze Final II, Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine), et il a dû être utilisé tout au long de la période finale de l'Age du Bronze.

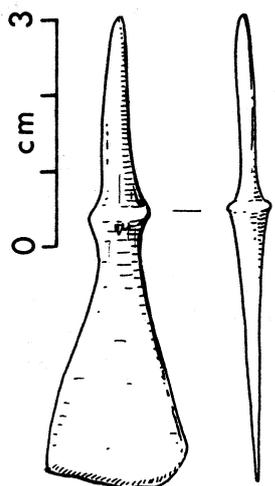


Fig. 1. — Tranchet de St-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) (d'après Briard, 1965).

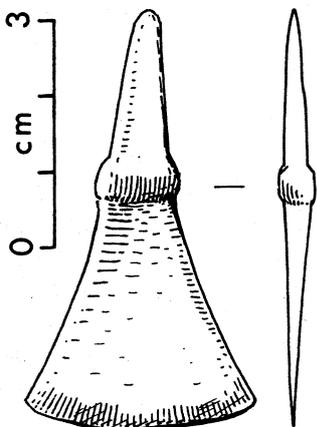


Fig. 2. — Tranchet de Marlès (Somme) M.A.N. 25.917

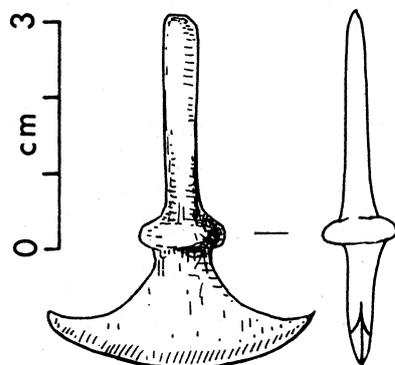


Fig. 3. — Tranchet de Champcueil (Essonne) M.A.N. 2.056

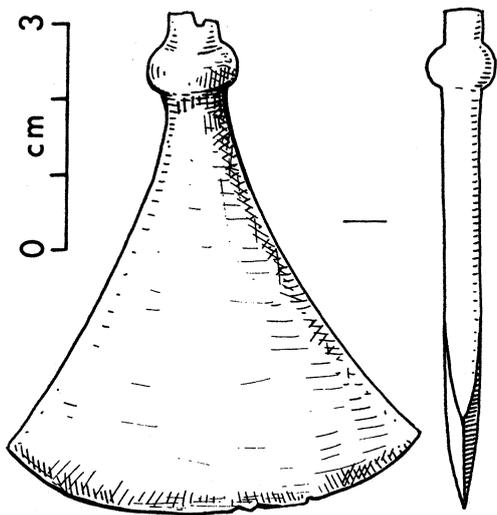


Fig. 4. — Tranchet de Petit-Villatte,  
commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher)  
M.A.N. 29.369.

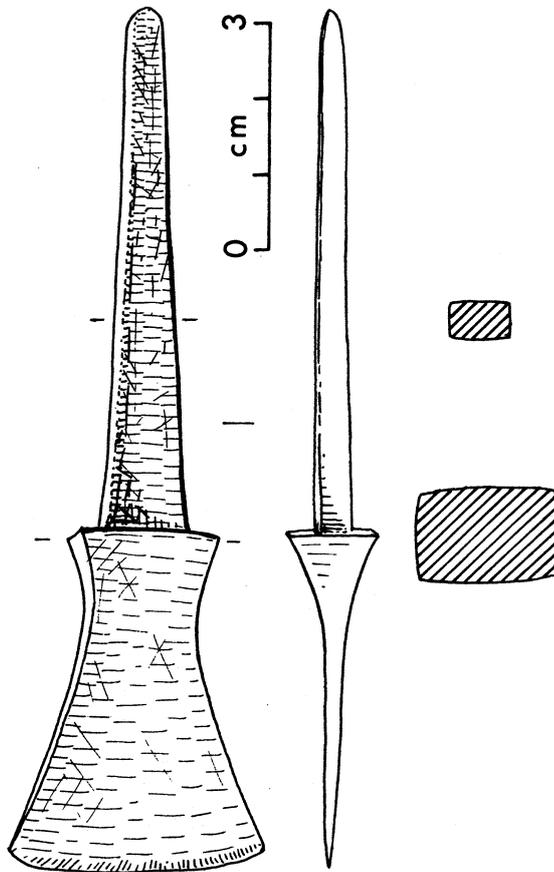


Fig. 6. — Tranchet de Ploudalmezeau (Finistère)  
M.A.N. 73.847

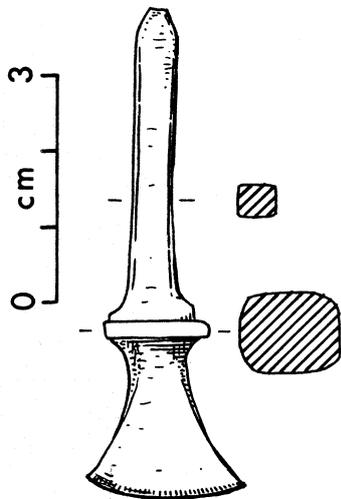


Fig. 5. — Tranchet de Vénat,  
commune de St-Yrieix (Charente)  
M.A.N. 77.305-1

- [1] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, fig. 59, n° 9.
- [2] BREUIL H. — L'Age du Bronze dans le bassin de Paris, *L'Anthr.*, t. XIII, 1902, p. 472, fig. 2, n° 10.
- [3] MORTILLET A. & G. (de). — *Musée Préhistorique*, 1903, pl. LXXVII, n° 843.
- [4] GOY P. (de). — La cachette de fondeur de Petit-Villatte, *Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, XIII, 1, 1885, p. 24-25.
- [5] GEORGE J. & CHAUVET G. — Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, *Soc. Archéol. et Hist. de Charente*, Angoulême, 1895, p. 83 et pl. IX, n° 66.
- [6] BRIARD J. — *Op. cit.*, 1965, p. 310.

Les tranchets à douille ne sont connus que par un très petit nombre d'exemplaires. C'est à E. Chantre que l'on doit l'identification de trois d'entre eux parmi le matériel de la cachette de Larnaud (Jura) [1]. D'après cet auteur, un tel type d'objet, quand il est fragmentaire, peut être facilement confondu avec des pointes de lance brisées. La partie proximale conservée forme l'emmanchement constitué par une douille conique, avec trous pour la goupille de fixation, qui n'est pas sans rappeler celle des pointes de lance de l'Âge du Bronze (fig. 1, 2 et 3).

Ces trois exemplaires de Larnaud sont assez proches les uns des autres, mais ils n'ont pas été moulés dans le même moule. Le premier montre un bourrelet qui suit le profil de l'extrémité proximale de la lame, caractère qui ne se rencontre jamais sur les pointes de lance et qui permet d'affirmer que nous som-

mes bien en présence d'une forme originale obtenue au moule et non d'un outil façonné à partir d'une pointe de lance brisée. Son tranchant n'est que très partiellement conservé, mais suffisamment pour juger la hauteur de la lame (fig. 1). Le deuxième, très fragmentaire, doit appartenir au même type que le précédent (fig. 2). Le troisième possède un tranchant fortement convexe (fig. 3) qui n'est pas sans rappeler celui d'un des tranchets à soie simple en provenance du même dépôt (cf. fiche tranchet à soie simple n° 31, fig. 2). Cette remarque permet de souligner que, pour l'outillage de l'Âge du Bronze, la classification retenue selon les modes d'emmanchement s'avère à nouveau plus intéressante qu'une typologie basée sur la forme des lames.

Les trois tranchets à douille actuellement connus en France appartiennent à un dépôt

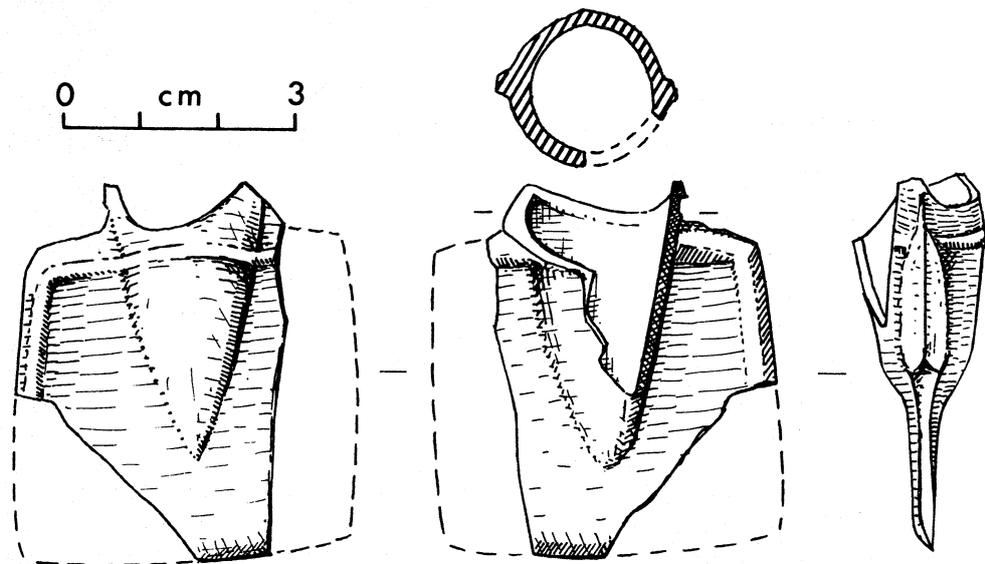


Fig. 1. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.666.

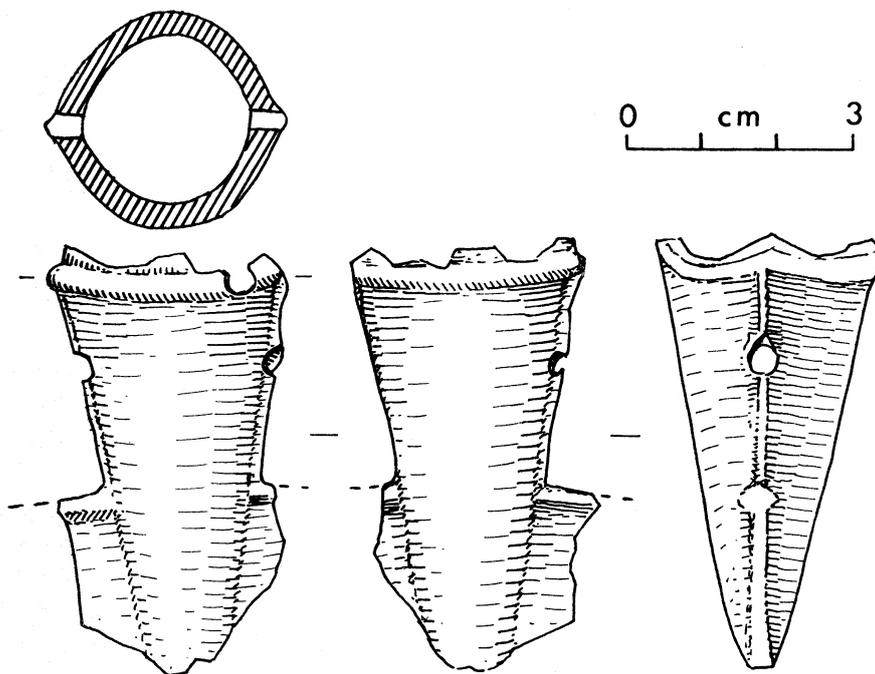


Fig. 2. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.666.

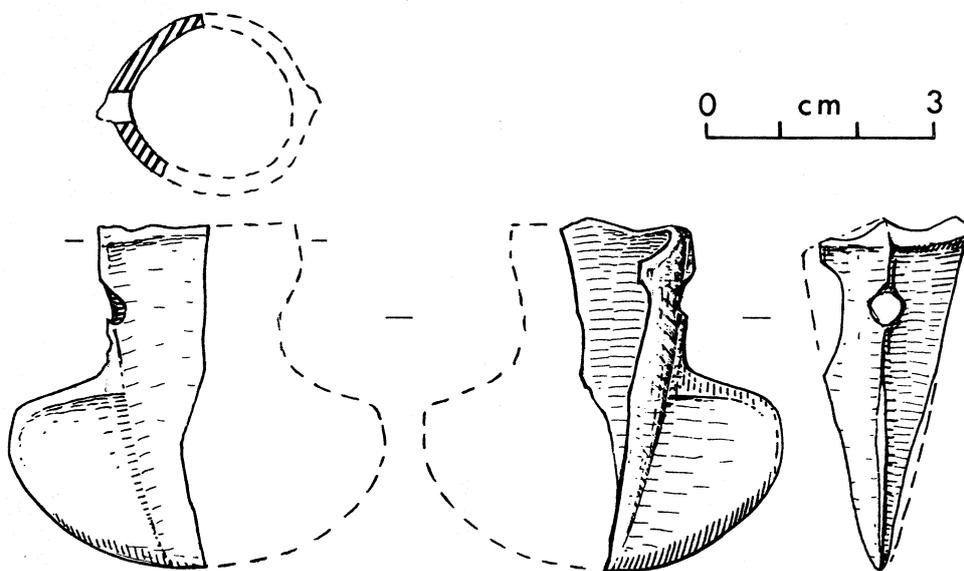


Fig. 3. — Tranchet de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.666.

du Bronze Final. Leur rareté peut s'expliquer par la difficulté de réaliser ce type d'emmanchement, les types à languette et à soie les ayant vraisemblablement supplantés. On peut les comparer à deux exemplaires italiens

[2], l'un appartenant à un ensemble d'objets protovillanovien découvert dans le delta du Pô, à Frattesina (fig. 4), l'autre trouvé dans le dépôt de Manciano (Toscane du Sud).

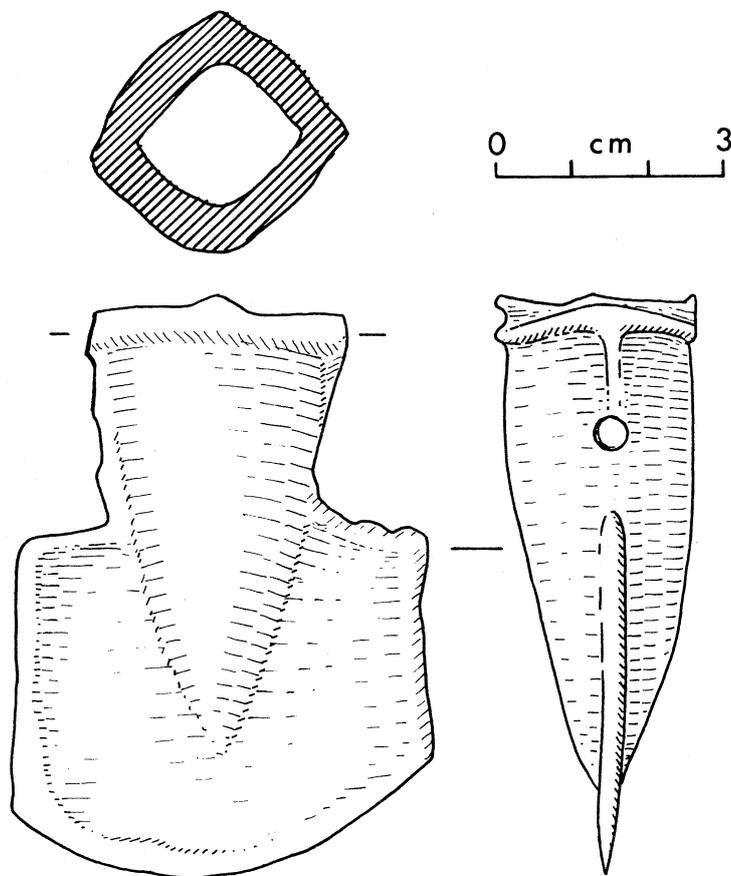


Fig. 4. — Tranchet de Frattesina (Italie)  
(d'après Sestieri, 1973).

[1] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône*, Age du Bronze, 1<sup>re</sup> partie, 1875, p. 71, pl. XLIII, N<sup>os</sup> 11, 12, 13.

[2] SESTIERI B. — The metal industry of continental Italy, 13th to the 11th century B.C., and its connections with the Aegean, *Proceedings of the Prehistoric Society*, vol. 39, 1973, p. 412, fig. 23, n<sup>o</sup> 10.



1 — Famille des ciseaux

La famille des ciseaux regroupe les outils formés d'une simple lame allongée à tranchant rectiligne perpendiculaire à l'axe longitudinal. A la limite, il est difficile de distinguer quelques ciseaux à large tranchant de certaines haches étroites dont l'étude est prévue dans le fascicule III. La littérature archéologique désigne parfois les ciseaux sous le nom de burins.

Ces outils devaient servir au travail du bois, du métal ou d'autres matières organiques ou minérales (pierre, corne, os et cuir).

Quelques exemplaires de fortune échappent à toute typologie : ciseaux de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [1] (fig. 1) et de Semur-en-Auxois (Côte d'Or) (fig. 2), confectionnés à partir de jets de coulée.

En France, trois groupes peuvent être isolés. Les *ciseaux simples*, issus vraisemblablement des exemplaires en os du Néolithique dont l'utilisation s'est prolongée à l'Age du Bronze [2] (fig. 3), les *ciseaux à soie* et les *ciseaux à douille*.

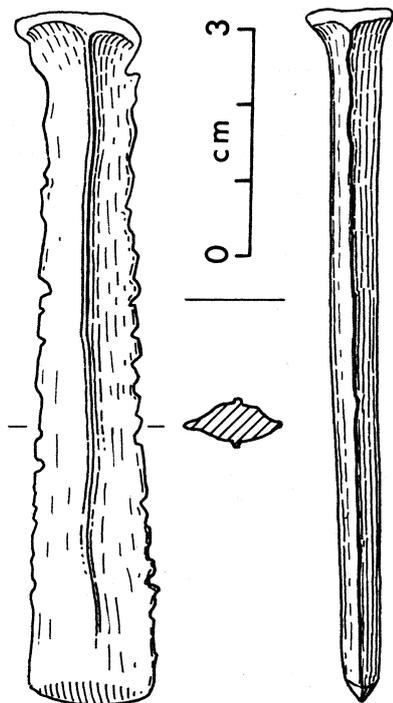


Fig. 1. — Ciseau  
de Porcieu-Amblagnieu (Isère)  
M.A.N. 35.422.

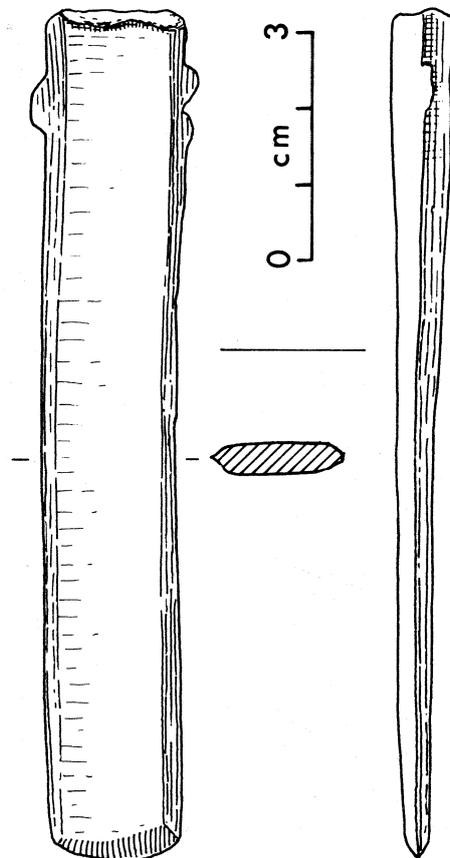


Fig. 2. — Ciseau  
de Semur-en-Auxois (Côte d'Or).  
Musée Municipal de Semur-en-Auxois

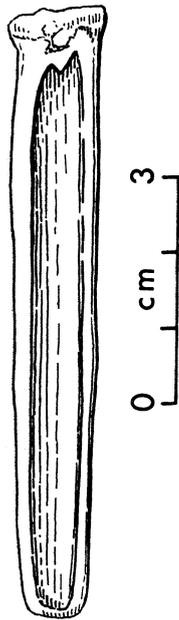


Fig. 3. — Ciseau en os de Fleuré Vienne (d'après Patte, 1971).

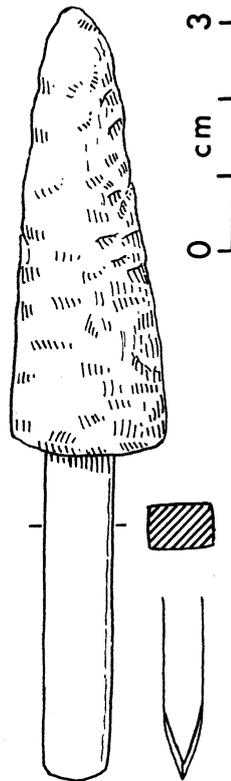


Fig. 4. — Ciseau de Gourdan (Haute-Garonne) M.A.N. 48.741.

### 11 - Ciseaux simples :

Formé d'une lame de bronze obtenue au moule, le ciseau simple possède une extrémité distale affûtée formant un tranchant court et rectiligne, selon un double biseau symétrique ou asymétrique. C'est un outil sur lequel la percussion s'exerce la plupart du temps directement : il n'est généralement pas emmanché. Quelques exceptions cependant apparaissent, comme le ciseau simple de Gourdan (Haute-Garonne) emmanché dans un andouiller de cervidé (fig. 4). Leur taille varie des petits exemplaires du dépôt du Bronze Final II de Kerguerou-en-Rédené (Finistère) [3] (fig. 5) ou de Saint-Pierre-en-Châtre (Oise) (fig. 6), aux outils plus allongés de Larnaud (Jura) [4] (fig. 7 et 8), dépôt daté du Bronze Final III ou provenant des dragages de la Saône à Chalon (Saône-et-Loire) [5] (fig. 9). La section de ces outils est presque toujours quadrangulaire. On peut signaler un ciseau de même provenance que le précédent, caractérisé par un bourrelet médian lui assurant une meilleure préhension (fig. 10) ou encore le ciseau de Rémilly-en-Montagne (Côte-d'Or) dont les côtés ont été martelés

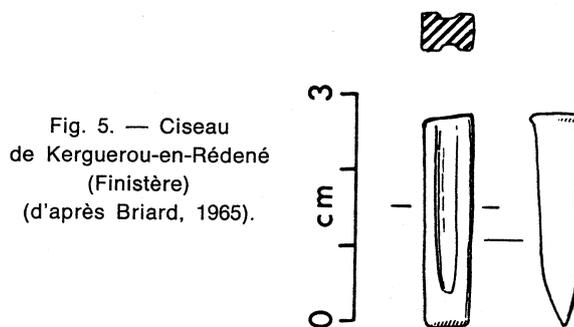


Fig. 5. — Ciseau de Kerguerou-en-Rédené (Finistère) (d'après Briard, 1965).

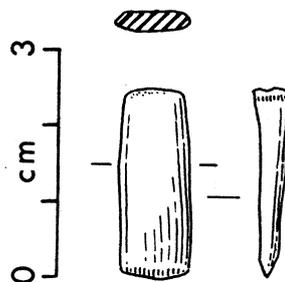


Fig. 6. — Ciseau de St-Pierre-en-Châtre (Oise) M.A.N. 15.652.

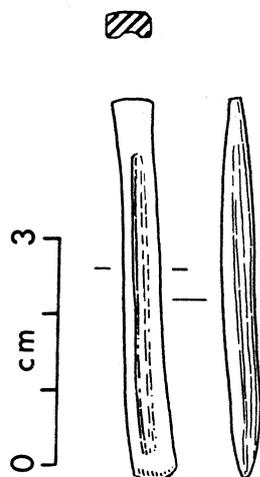


Fig. 7. — Ciseau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.625.

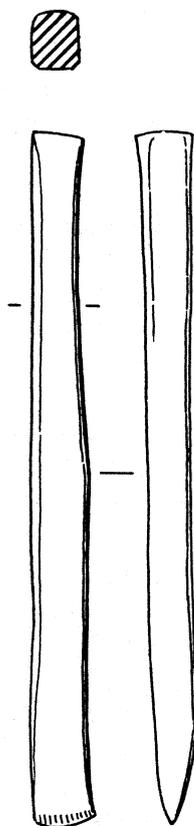


Fig. 8. — Ciseau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.705.

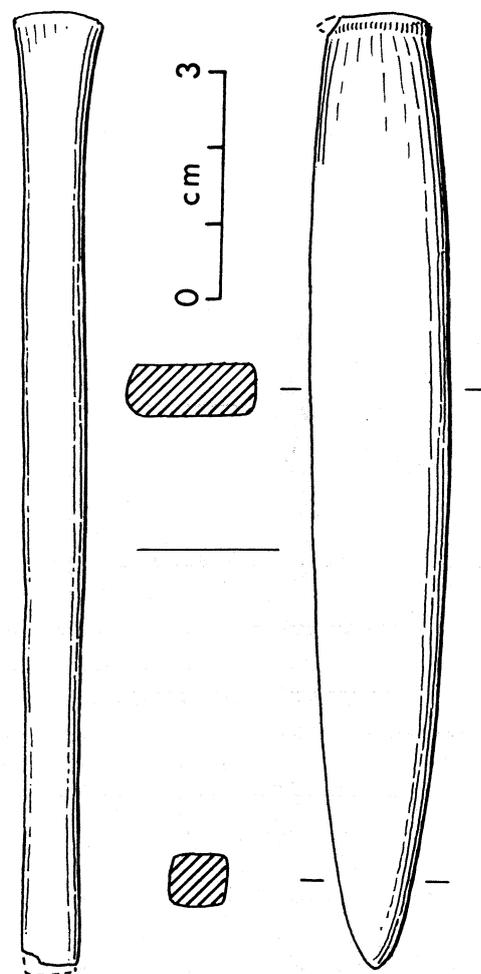


Fig. 9. — Ciseau  
provenant des dragages de la Saône  
près de Chalon-sur-Saône  
(Saône-et-Loire)  
(d'après Bonnamour, 1969).

(fig. 11). Ces objets sont rarement décorés, cependant la cachette de Ternay (Rhône) [6] contient un ciseau orné de croisillons en relief (fig. 12).

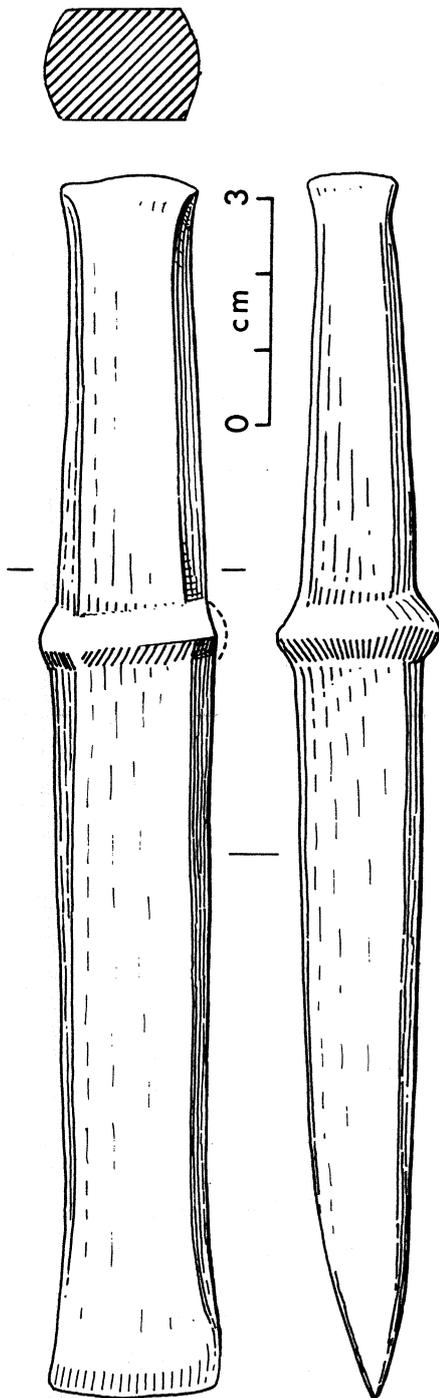


Fig. 10. — Ciseau  
provenant des dragages de la Saône  
près de Chalon-sur-Saône  
(Saône-et-Loire)  
(d'après Bonnamour, 1969).

## 12 - Ciseaux à soie :

Façonnés à partir d'une tige de bronze de section circulaire ou quadrangulaire, le

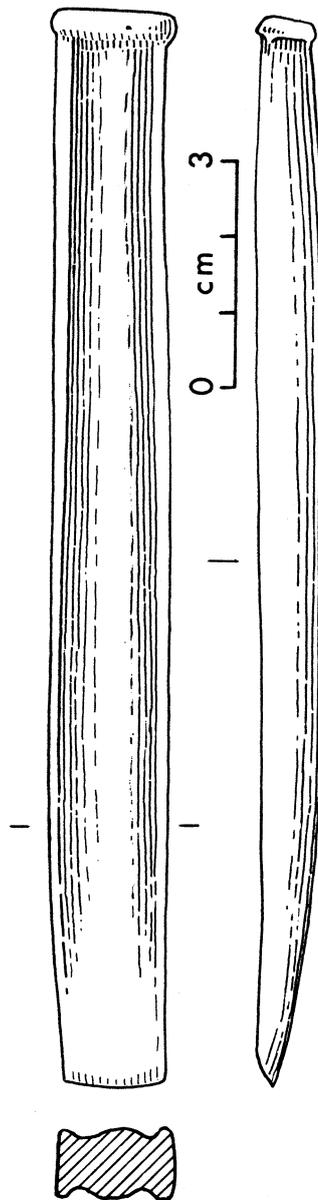
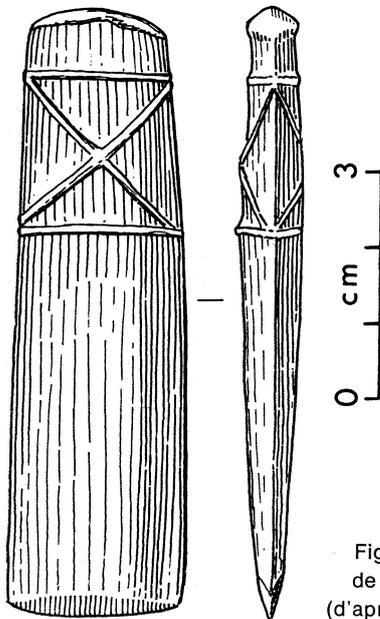


Fig. 11. — Ciseau  
de Rémilly-en-Montagne  
(Côte d'Or)  
Musée Archéologique  
de Dijon 506.

ciseau à soie possède au moins une extrémité distale affûtée formant un tranchant court et rectiligne opposé à une extrémité proximale appointée ou aplatie que nous appellerons soie. Souvent il est difficile de préciser si cette soie a été effectivement emmanchée. Quand elle est longue et très effilée comme sur deux exemplaires de St-Pierre-en-Châtre (Oise) (fig. 13 et 14) on est tenté d'y voir une partie servant à percer. Par contre, le dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [7] a fourni un ciseau (fig. 15) dont



la soie porte une série d'entailles irrégulièrement disposées qui devaient servir à donner une meilleure adhérence à un manche en matière organique (bois, os ou corne).

Pour les ciseaux à soie aplatie, on ne peut savoir si l'outil était emmanché ou s'il était double : exemplaire de Saint-Pierre-en-Châtre (Oise) (fig. 16).

Dans les dépôts du Bronze Final on trouve de nombreux ciseaux à soie confectionnés dans des fragments de tiges d'épingles décorées. Il ne s'agit alors que d'un décor accidentel comme sur des exemplaires de Vénat (Charente) [8] (fig. 17) et de Larnaud (Jura) [9] (fig. 18).

### 13. Ciseaux à douille :

Ces outils possèdent une douille peu profonde toujours démunie d'anneau et une lame très épaisse qui les différencient des

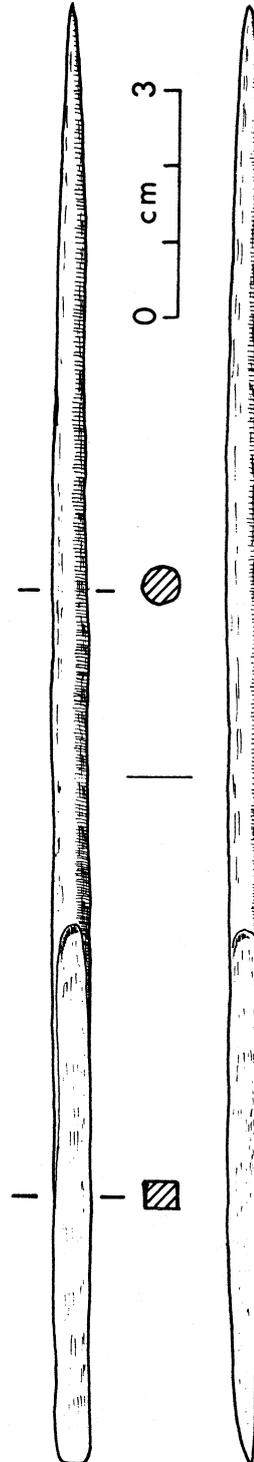


Fig. 13. — Ciseau de St-Pierre-en-Châtre (Oise) M.A.N. 15.613.

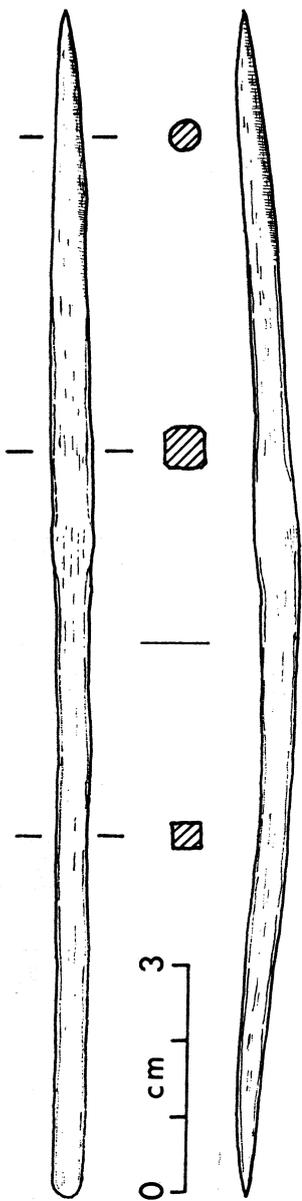


Fig. 14. — Ciseau  
de St-Pierre-en-Châtre  
(Oise)  
M.A.N. 15.613.

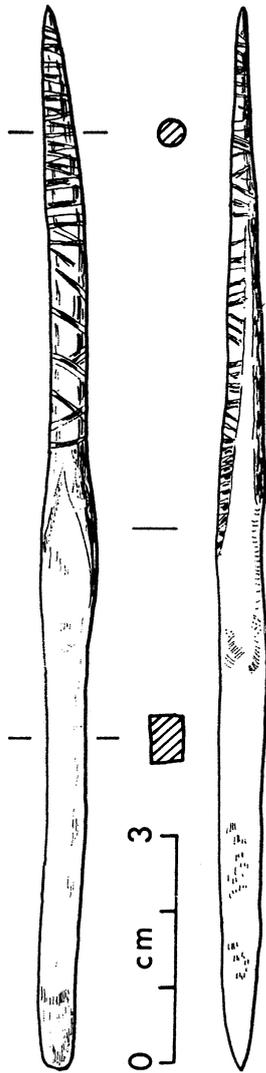


Fig. 15. — Ciseau  
de Porcieu-Amblagnieu  
(Isère)  
M.A.N. 35.432.

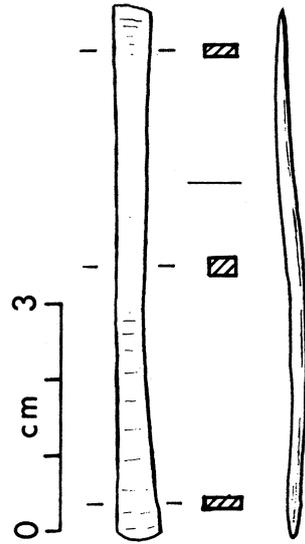


Fig. 16. — Ciseau  
de St-Pierre-en-Châtre  
(Oise)  
M.A.N. 15.616.

haches à douille (cf. fascicule IV). Le tranchant des ciseaux est beaucoup plus étroit que celui des haches proportionnellement à la longueur de la douille; il ne s'évase pas, ou très peu, à l'extrémité distale. Généralement, le diamètre maximal extérieur de la douille est plus grand que la largeur du tranchant. La douille est circulaire comme sur un exemplaire du dépôt de Larnaud (Jura) [10] (fig. 19) ou quadrangulaire : Kergoff-en-Noyal-Pontivy (Morbihan) [11] (fig. 20). La partie proximale de la douille offre pres-

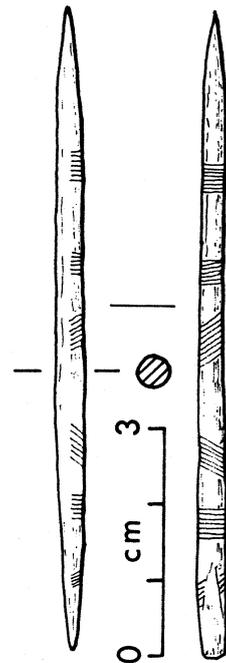


Fig. 17. Ciseau de Vénat  
(Charente)  
M.A.N. 77.305 (20).

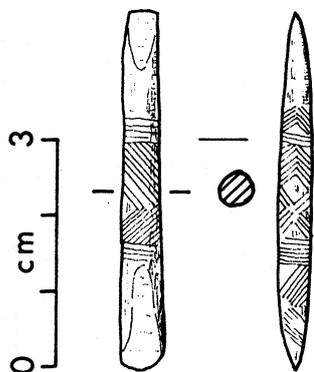


Fig 18. — Ciseau  
de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.706

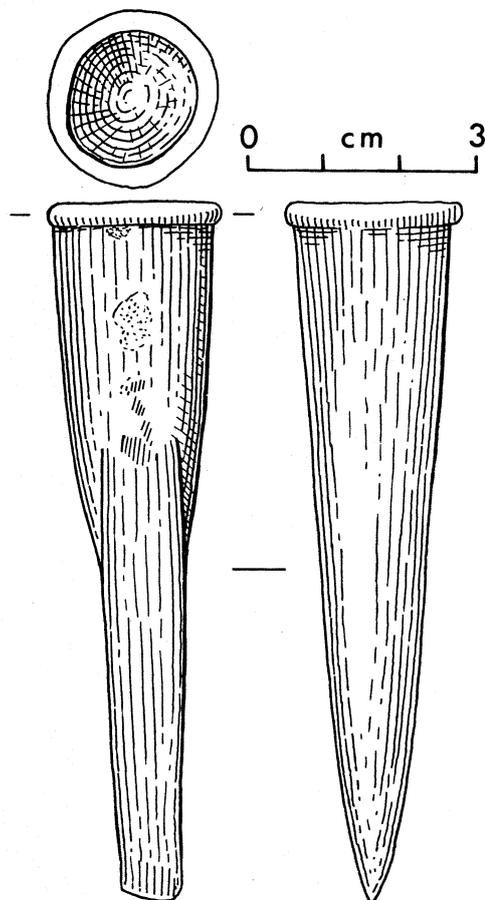


Fig. 19. — Ciseau de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.631

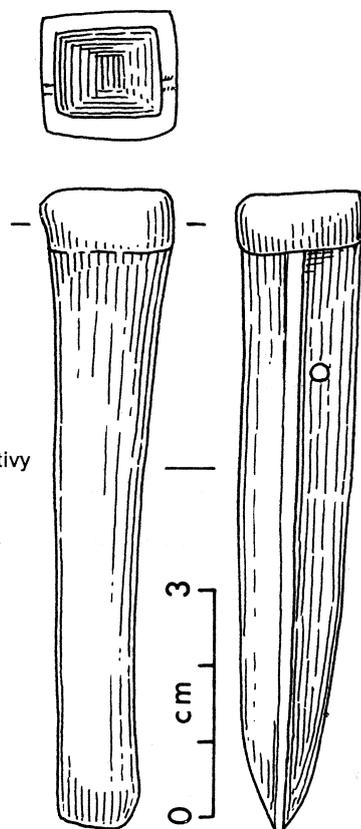


Fig. 20. — Ciseau  
de Kergoff-en-Noyal-Pontivy  
(Morbihan)  
(d'après Briard, 1965).

que toujours un ou plusieurs bourrelets : ciseaux de Mâcon (Saône-et-Loire) (fig. 21 et 22), parfois décorés par torsades : St-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) [12] (fig. 23). Les ciseaux à douilles semblent toujours avoir un tranchant symétrique parfois très marqué (fig. 22); ils sont de taille variable (fig. 24 et 25).

Ces outils ont été rencontrés dans un grand nombre de dépôts du Bronze Final : Kergoff-en-Noyal-Pontivy (Morbihan), du Bronze Final I, St-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine), du Bronze Final II, Larnaud (Jura) et Neuvy-sur-Barangeon (Petit-Villatte) [13] du Bronze Final III.

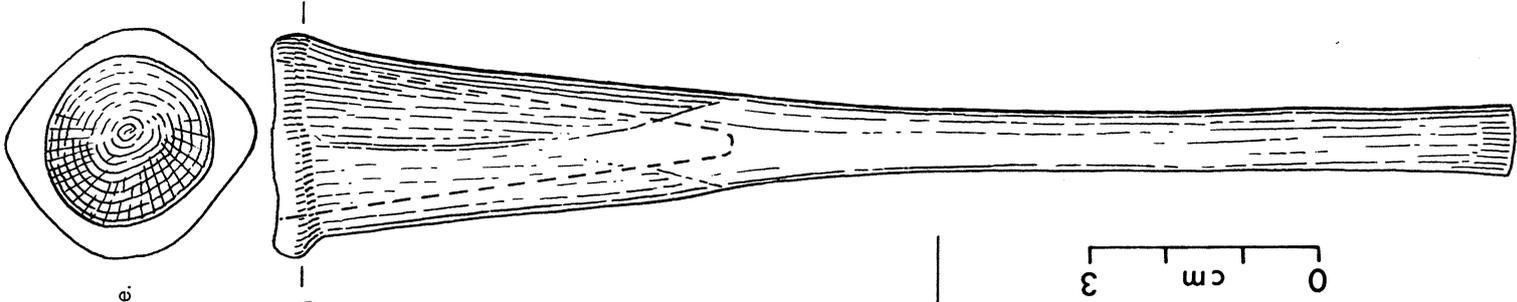


Fig. 25. — Ciseau, sans provenance précise. M.A.N. 53.696.

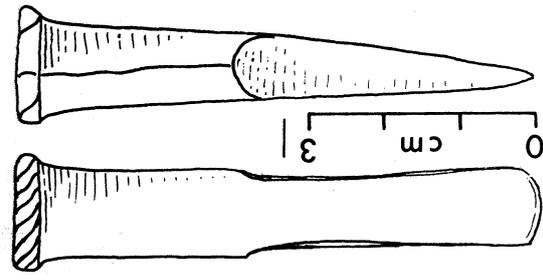


Fig. 23. — Ciseau de St-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine) (d'après Briard, 1965).

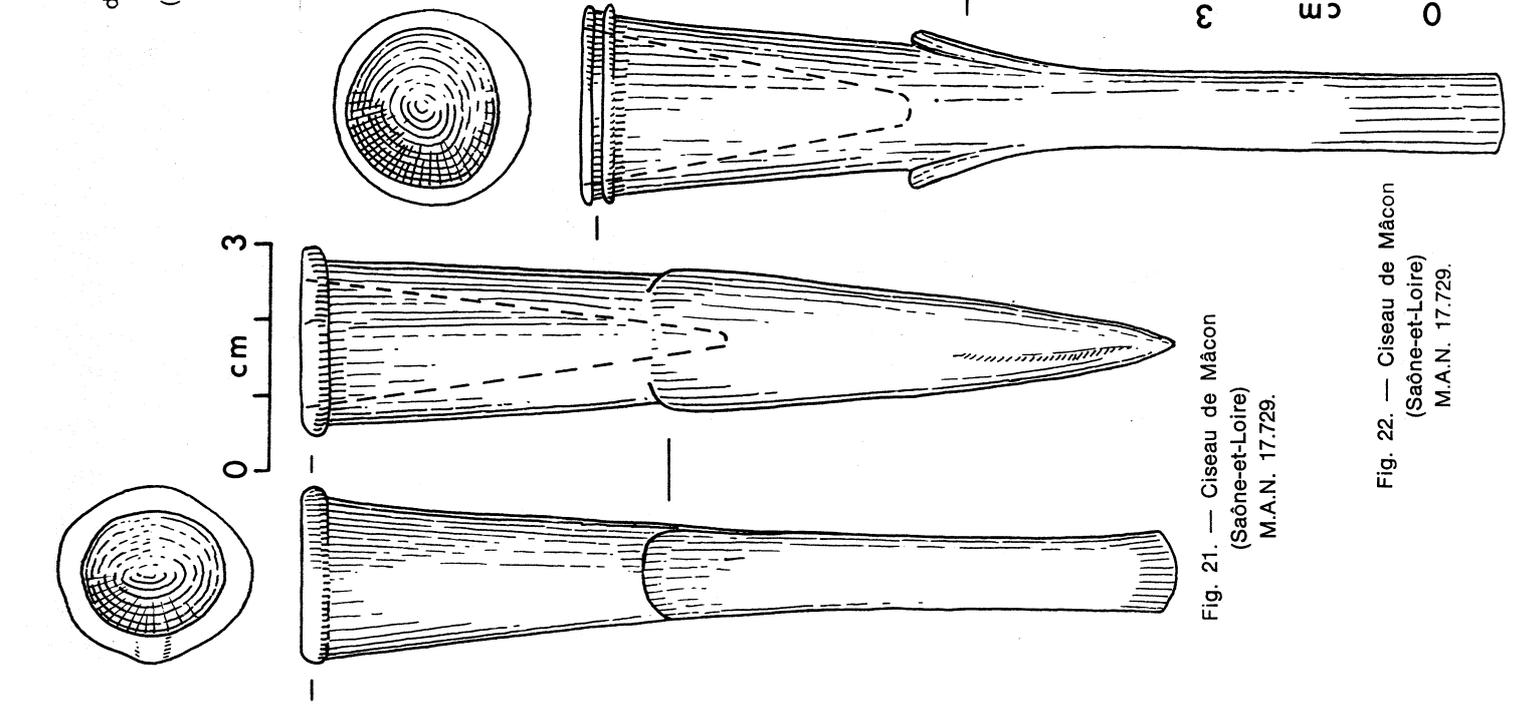


Fig. 21. — Ciseau de Mâcon (Saône-et-Loire) M.A.N. 17.729.

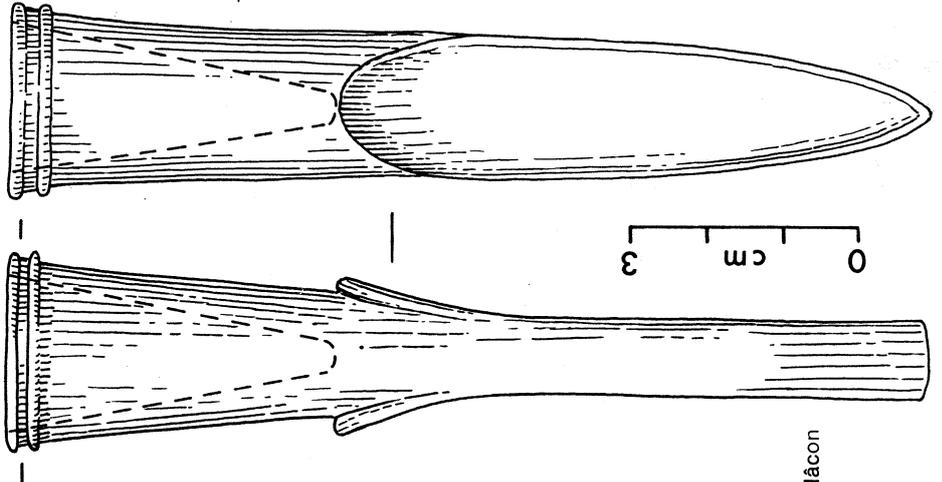


Fig. 22. — Ciseau de Mâcon (Saône-et-Loire) M.A.N. 17.729.

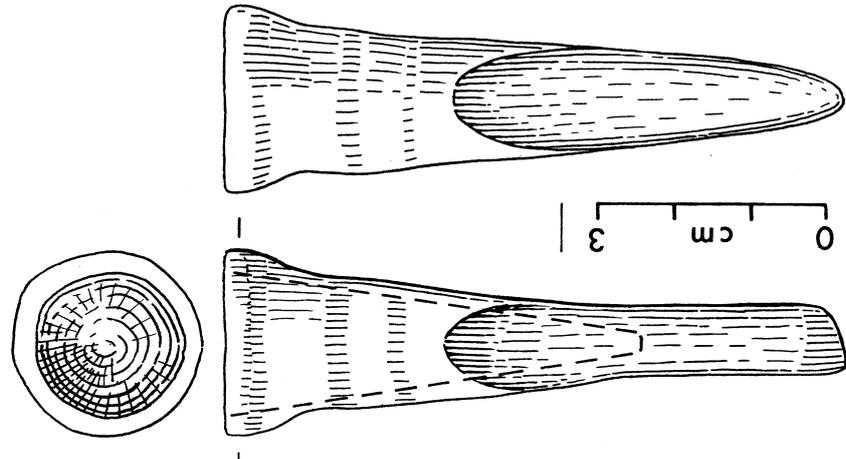


Fig. 24. — Ciseau (Côte-d'Or) M.A.N. 50.562.

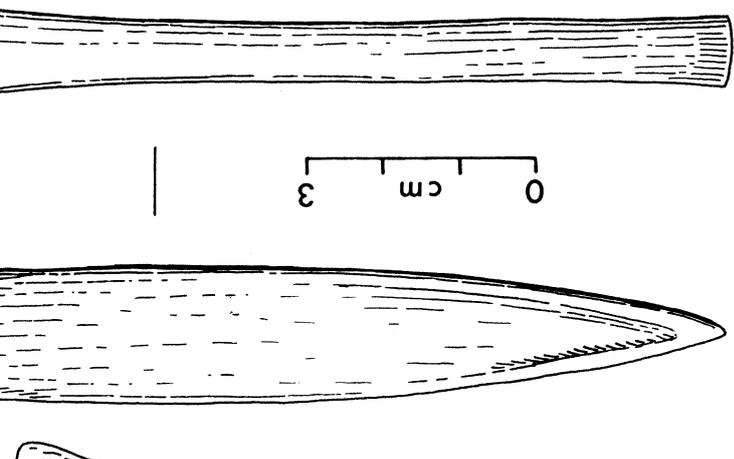


Fig. 24. — Ciseau (Côte-d'Or) M.A.N. 50.562.

La gouge est un outil obtenu au moule qui se distingue du ciseau par le profil semi-circulaire du tranchant. Elle permet de réaliser des trous ronds ou de creuser des gorges et cannelures.

Les exemplaires français actuellement connus possèdent un emmanchement à douille. La douille peut être circulaire comme sur une gouge provenant d'Autun (Saône-et-Loire)

(fig. 26) remarquable par la cambrure de la partie opposée à l'ouverture de son tranchant. On rencontre également des gouges à douille quadrangulaire : Larnaud (Jura) [14] (fig. 27). Certains exemplaires présentent des bourrelets à la partie proximale de la douille (fig. 28). Ces outils ont été rencontrés dans les grands dépôts comme Larnaud (Jura), Vénat (Charente); ils sont datés du Bronze Final.

- [1] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, t. II, Age du Bronze, 1910, fig. 49, n° 3.
- [2] PATTE E. — Sépultures du Poitou (tumulus de Fleuré) *Gallia-Préhist.*, XIV, 1971, fasc. 1, p. 192, fig. 25, n° 1 à 3.
- [3] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, fig. 61.
- [4] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura) *CPF*, 9<sup>e</sup> session, 1913, p. 464 et pl. I, n° 8 & 10.
- [5] BONNAMOUR L. — *L'Age du Bronze au Musée de Chalons-sur-Saône*, 1969, p. 49, pl. XVI, n° 107 & 108.
- [6] CHANTRE E. — *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, l'Age du Bronze*, I, 1875, p. 63, fig. 55.
- [7] DÉCHELETTE J. — *Op. cit.*, fig. 49, n° 10.
- [8] CHAUVET G. et GEORGE J. — Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de St-Yrieix, près Angoulême, *Bull. Soc. Arch. et Hist. de la Charente*, 1894, p. 20, pl. VIII, n° 54.
- [9] COUTIL L. — *Op. cit.*, pl. I, n° 11.
- [10] COUTIL L. — *Op. cit.*, p. 455, pl. 8, n° 12.
- [11] BRIARD J., *Op. cit.*, p. 159, fig. 52, n° 4.
- [12] BRIARD J. — *Op. cit.*, p. 183 et fig. 59, n° 11.
- [13] GOY P. de. — La cachette de Fondeur de Petit-Villatte, commune de Neuvy-sur-Barangeon (Cher), *Mém. Soc. Ant. Centre*, XIII, 1, 1885, p. 1 à 73.
- [14] COUTIL L. — *Op. cit.*, p. 455 et pl. I, n° 13.

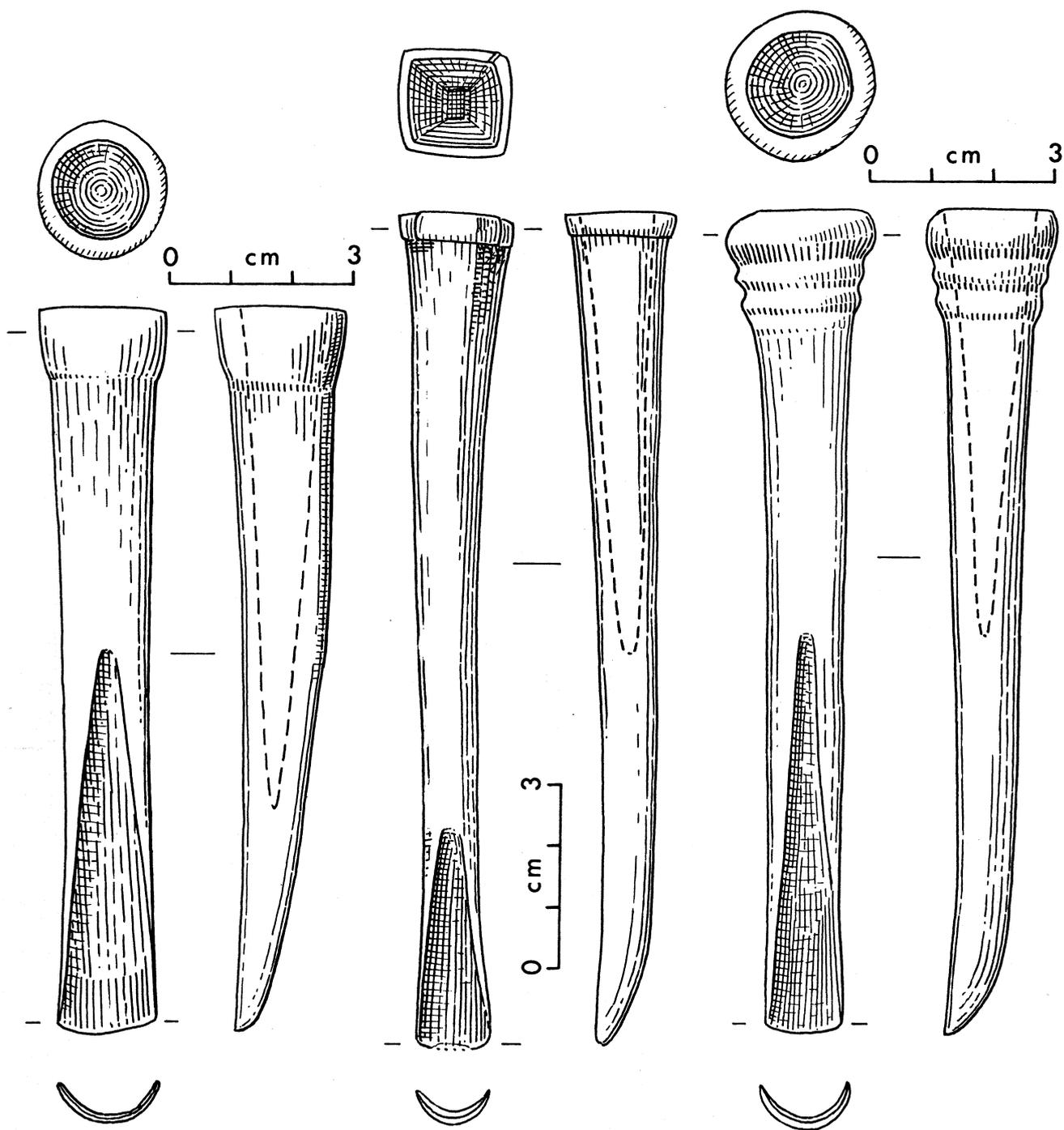


Fig. 26. — Gouge d'Autun  
(Saône-et-Loire)  
M.A.N. 72.237.

Fig. 27. — Gouge de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.630.

Fig. 28. — Gouge  
du Musée de Besançon  
M.A.N. 19.370 (moulage).

Les dépôts de l'Âge du Bronze contiennent de nombreux petits outils destinés à percer, dont il est difficile de préciser l'usage. La terminologie adoptée pour les désigner est empruntée à l'outillage moderne : *alènes*, *poinçons* et *aiguilles*. Certaines familles se distinguent aisément par leur forme, *alènes losangiques* et *aiguilles à chas*. Par contre, la différenciation entre ce que l'on appelle *alène fusiforme* et *poinçon* n'est que subjective. L'usage actuel nomme *alènes fusiformes* les outils du chalcolithique et du Bronze Ancien, alors que des instruments similaires sont usuellement appelés *poinçons* au Bronze Final. Certains poinçons du Bronze Final apparaissent sur des outils doubles (cf. fiche Ciseau). On doit récemment à J.-L. Roudil une classification des alènes en Languedoc [1]. Dans le cadre de cette étude typologique générale, nous ne retiendrons que les types principaux, signalant simplement les variantes possibles.

*Alènes losangiques :*

Elles se distinguent, par leur forme losangique, des autres outils à percer de l'Âge du Bronze. On connaît mal leur véritable destination. J. Déchelette voyait dans les alènes losangiques un instrument pour exécuter les tatouages corporels [2]. D'autres auteurs, comme J.-L. Roudil, en font un élément de parure, sorte d'épingle à cheveux. Mais il existe de véritables outils emmanchés. La grotte de Gigny (Jura) [3] a fourni une très belle alène losangique à manche en os (fig. 1). En France, beaucoup de ces alènes losangiques sont en bronze, certaines en cuivre, souvent associées aux Campaniformes.

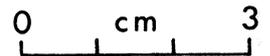


Fig. 1. — Alène emmanchée de la grotte de Gigny (Jura) (d'après Gallay, 1968).

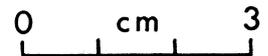
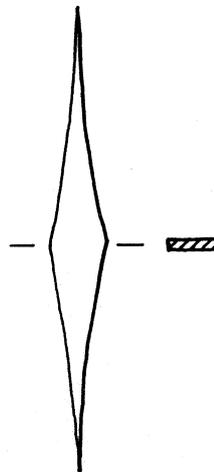


Fig. 2. — Alène (Gard) (d'après Raymond, 1911).

Les alènes losangiques peuvent présenter, soit des bords rectilignes et une section rectangulaire s'arrondissant vers les extrémités, type reconnu dans des dolmens du Gard [4] (fig. 2), soit encore des bords curvilignes et une section rectangulaire, comme à la grotte de Pâques à Collias (Gard) [5] (fig. 3), ou une section elliptique : alène de la grotte de Gigny (Jura) (fig. 1). On peut parfois aussi noter une arête médiane sur l'une des faces : exemple de l'alène découverte dans des sépultures mégalithiques de Viols-le-Fort (Hérault) [6] (fig. 4).

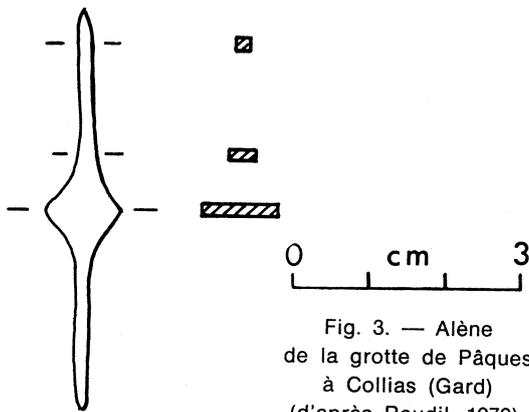


Fig. 3. — Alène de la grotte de Pâques à Collias (Gard) (d'après Roudil, 1972).

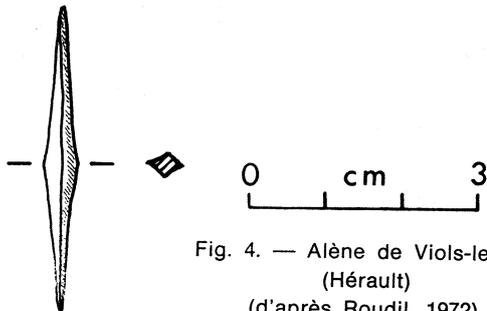


Fig. 4. — Alène de Viols-le-Fort (Hérault) (d'après Roudil, 1972).

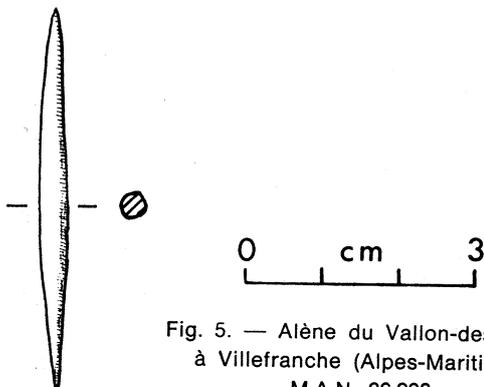


Fig. 5. — Alène du Vallon-des-Monts à Villefranche (Alpes-Maritimes) M.A.N. 26.998.

#### Alènes et poinçons fusiformes :

A la suite du travail de J.-L. Roudil sur les alènes fusiformes, nous retiendrons trois variantes : alènes à section circulaire, alènes à section carrée et alènes à renflement médian et section mi-circulaire, mi-carrée.

#### Alènes fusiformes à section circulaire :

Ces instruments sont obtenus à partir d'une tige de bronze de section circulaire appointée à ses deux extrémités. Les alènes de ce type sont fréquentes au Bronze Ancien : sépultures du Vallon-des-Monts à Villefranche (Alpes-Maritime) (fig. 5).

#### Alènes fusiformes à section quadrangulaire :

Elles se distinguent des précédentes par leur section quadrangulaire. En cuivre, elles sont souvent associées à du matériel campaniforme comme à la grotte Murée de Montpezat (Basses-Alpes) [7], mais elles subsistent encore au Bronze Ancien : grotte des Châtaigniers à Vingrau (Pyrénées-Orientales) [8] (fig. 6).

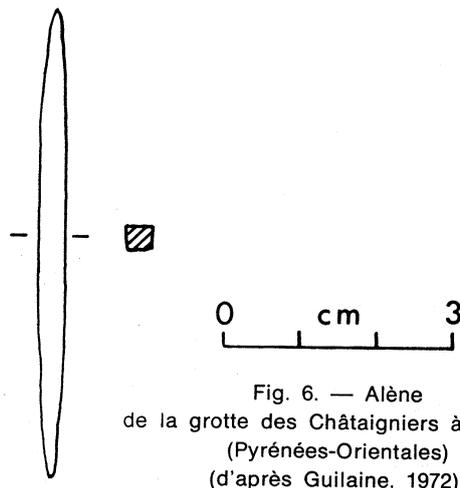


Fig. 6. — Alène de la grotte des Châtaigniers à Vingrau (Pyrénées-Orientales) (d'après Guilaine, 1972).

En bronze, on les rencontre dans les gisements du Bronze Final, sous le nom de poinçons, comme au lac du Bourget (Savoie) (fig. 7).

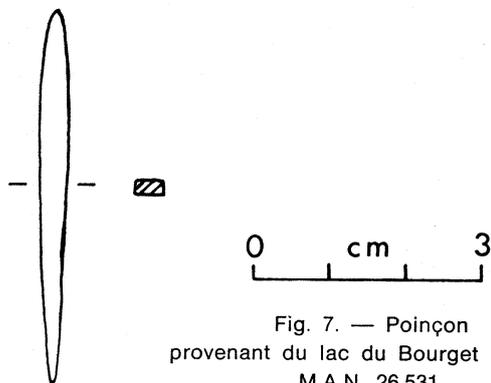


Fig. 7. — Poinçon  
provenant du lac du Bourget (Savoie)  
M.A.N. 26.531.

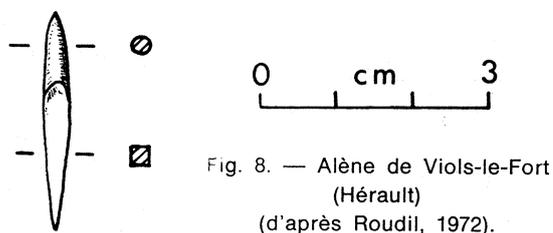


Fig. 8. — Alène de Viols-le-Fort  
(Hérault)  
(d'après Roudil, 1972).

*Alènes fusiformes à renflement médian et section mi-circulaire, mi-carrée :*

Ce type d'alène fusiforme est caractérisé par un renflement médian, plus ou moins accentué. Il sépare les deux extrémités appointées : une de section circulaire, l'autre carrée. On ne peut se prononcer pour dire si l'une d'entre elles était choisie préférentiellement pour jouer le rôle de soie en cas d'emmanchement.

Ces alènes se retrouvent dans des sépultures mégalithiques : dolmen du Pouzet à Viols-le-Fort (Hérault) [9] (fig. 8).

*Aiguilles en bronze.*

Il est vraisemblable que les types d'aiguille en bronze remplacèrent peu à peu les aiguil-

les en os connues depuis le Paléolithique. Formée d'une tige de section plus ou moins cylindrique, l'aiguille de l'Age du Bronze possède toujours une perforation pour passer le fil, le chas, une extrémité distale appointée et généralement une extrémité proximale mousse. Il arrive parfois que certaines aiguilles offrent deux extrémités appointées : exemplaire de la grotte de Pâques à Collias (Gard) [9] (fig. 9). Le chas, losangique ou circulaire, permet de distinguer deux types.



Fig. 9. — Aiguille de la grotte de Pâques  
à Collias (Gard)  
(d'après Roudil, 1972).

*Aiguilles à chas losangique :*

Le chas est ouvert au ciseau dans une partie toujours comprise entre le milieu et l'extrémité proximale de la tige, aplatie auparavant

par martelage. Cette technique de fabrication provoque un éclatement longitudinal de la structure du métal et un élargissement de la tige au niveau du chas (fig. 10).

Dans la grotte des Duffaits (commune de La Rochette, Charente), J. Gomez a retrouvé

ce type d'aiguille dans un ensemble daté du Bronze Final I [11].

#### *Aiguilles à chas circulaire.*

Après aplatissage par martelage de la partie proximale de la tige, le chas est percé à l'aide d'un poinçon [12] provoquant une ouverture plus ou moins circulaire dans le métal (fig. 11).

Les aiguilles des deux types sont nombreuses dans les stations palafittiques du Bronze Final III, comme au lac du Bourget (Savoie) [13].

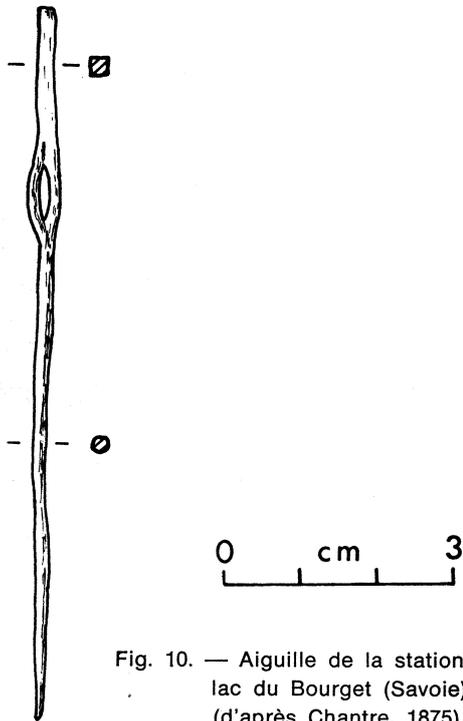


Fig. 10. — Aiguille de la station du Saut, lac du Bourget (Savoie) (d'après Chantre, 1875).

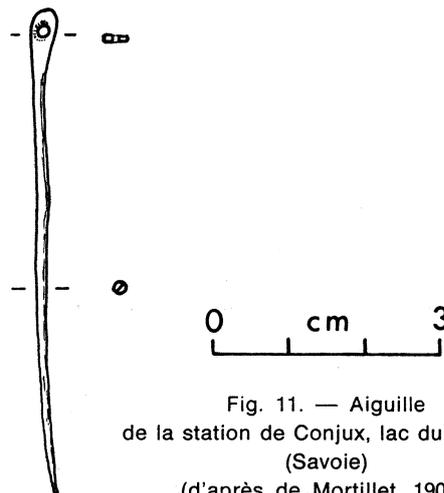


Fig. 11. — Aiguille de la station de Conjux, lac du Bourget (Savoie) (d'après de Mortillet, 1903).

- [1] ROUDIL J.-L. — L'Age du Bronze en Languedoc Oriental, *Mém. S. P. F.*, X, 1972, p. 55.
- [2] DÉCHELETTE J. — *Manuel.*, t. II, Age du Bronze, 1910, p. 342.
- [3] CHANTRE E. — Nouvelles fouilles dans la grotte de Gigny, près Saint-Amour, *Bull. Soc. d'Anthr. de Lyon*, IV, 1885, p. 237-238.  
GALLAY A. & G. — Le Jura et le séquence Néolithique Récent, Bronze Ancien, *Archives Suisses d'Anthr. Générale*, XXXIII, 1968, fig. 10, n° 30.
- [4] RAYMOND P. — Note sur une variété de poinçons en bronze des dolmens de la Gaule méridionale, *La Revue Préhistorique*, t. VI, 1911, p. 115 à 118, fig. 1.
- [5] ROUDIL J.-L. — *Op. cit.*, p. 24, fig. 1, n° 7.
- [6] ROUDIL J.-L. — *Op. cit.*, p. 30, fig. 4, n° 5.
- [7] TREINEN F. — Les poteries campaniformes en France, *Gallia-Préhistoire*, XIII, 1970, fasc. 2, p. 277.
- [8] GUILAINE J. — L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège, *Mém. S.P.F.*, t. IX, 1972, p. 59, Fig. 25, n° 4.
- [9] ROUDIL J.-L. — *Op. cit.*, p. 26, fig. 2, n° 9.
- [10] ROUDIL J.-L. — *Op. cit.*, p. 24, fig. 1, n° 13.
- [11] Gisement en cours de fouille, renseignements aimablement fournis par J. Gomez.
- [12] CHANTRE E. — *Etudes Paléoethnologiques dans le Bassin du Rhône, Age du Bronze*, 1875, p. 86.
- [13] BOCQUET A. — *Catalogue des collections préhistoriques et protohistoriques, Musée Dauphinois, Grenoble*, 1969, p. 60.

Parmi les outils de l'Age du Bronze, certains instruments en métal, connus seulement par des exemplaires isolés, ne peuvent être rattachés à des catégories bien définies. Il nous a paru cependant intéressant, dans le cadre de ces fiches typologiques, d'en présenter quelques-uns, cette liste restant ouverte. Parfois, un rapprochement avec l'outillage moderne pourra être avancé, mais les incertitudes subsistent du fait du petit nombre d'exemplaires actuellement connus.

— Lame de bronze à deux tranchants, recourbés, à emmanchement à douille : Fresné-la-Mère (Calvados) [1] (fig. 1). Cet instrument a été assimilé à une doloire, outil actuellement utilisé par les tonneliers.

— Lame de bronze plate, du dépôt de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne), présentant à son extrémité distale un tranchant et à son extrémité proximale une longue soie incurvée (fig. 2). G. de Mortillet a souligné l'originalité de cette sorte de ciseau qu'il pensait avoir

été obtenu à partir d'un fragment de lame d'épée remartelée [2].

— Tiges de bronze de section quadrangulaire dont une extrémité offre une usure oblique qui les distingue des ciseaux : St-Pierre-en-Châtre (Oise) [3] (fig. 3 et 4), cachette de Ru-Caoudal (Finistère) [4] (fig. 5). On peut évoquer l'hypothèse de burins de graveur (fig. 6).

— Barre de bronze de section losangique présentant une extrémité proximale aplatie et dentelée et une extrémité distale aplatie et arrondie : dépôt de Porcieu-Amblagnieu (Isère) [5] (fig. 7). Cet outil d'usage incertain a été qualifié de spatule.

— Barre de bronze de section triangulaire à extrémité distale appointée. L'usure de ces outils se remarque sur les arêtes mouses et semble caractéristiques des alésoirs : Larnaud (Jura) [6] (fig. 8 et 9), Porcieu-Amblagnieu (Isère) [7] (fig. 10).

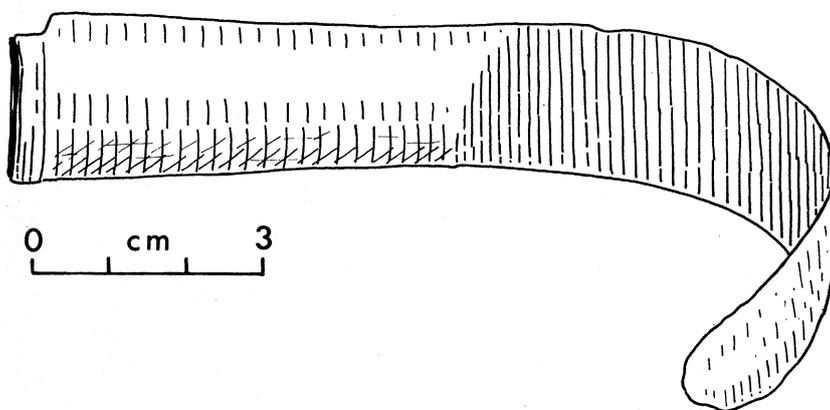


Fig. 1. — Fresné-la-Mère (Calvados)  
(d'après photographie, Ashmolean Museum, Oxford, Angleterre).

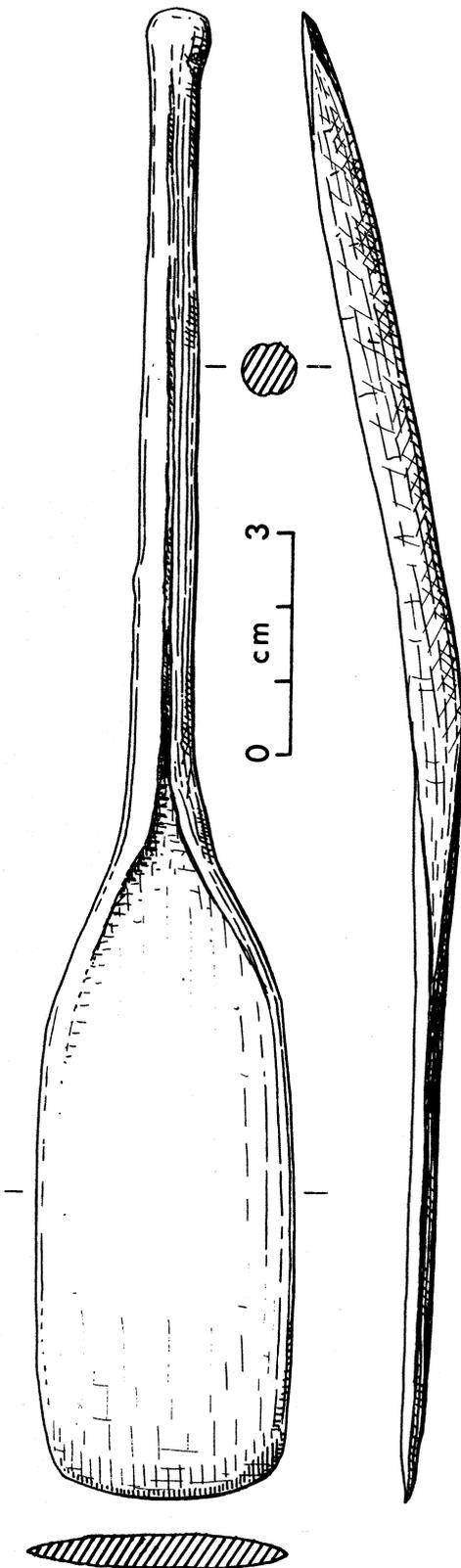


Fig. 2. — Cachette de Sucy-en-Brie  
(Val-de-Marne)  
M.A.N. 27.051.

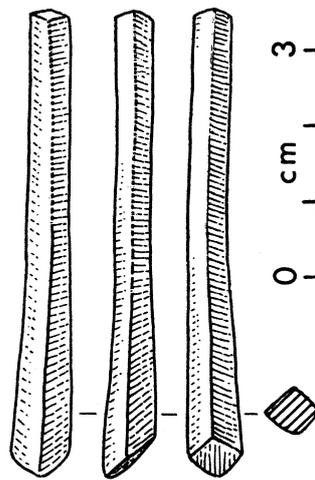


Fig. 3. — Saint-Pierre-en-Châtre  
(Oise)  
M.A.N. 15.650

— Tige de bronze de section cylindrique dont l'extrémité distale est légèrement aplatie et façonnée en spirale : Larnaud [8] (fig. 11). Un exemplaire très proche est connu dans la cachette de Bologne (Italie) [9]. L. Couil avait avancé l'hypothèse de la vrille.

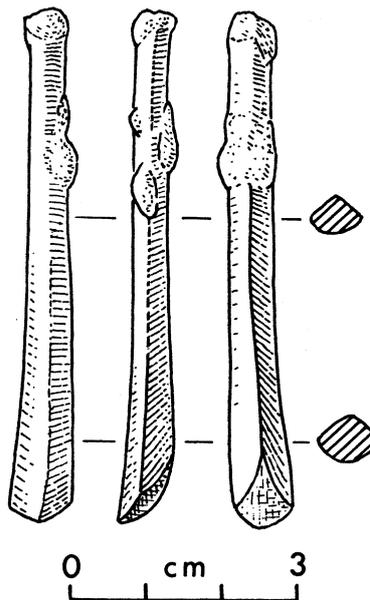


Fig. 4. — Saint-Pierre-en-Châtre (Oise)  
M.A.N. 15.650.

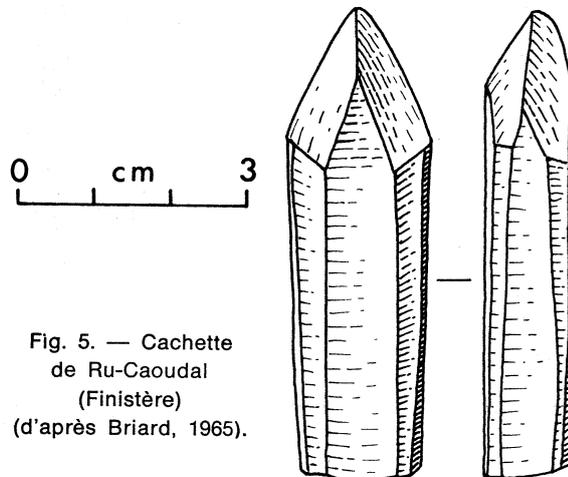


Fig. 5. — Cachette  
de Ru-Caoudal  
(Finistère)  
(d'après Briard, 1965).

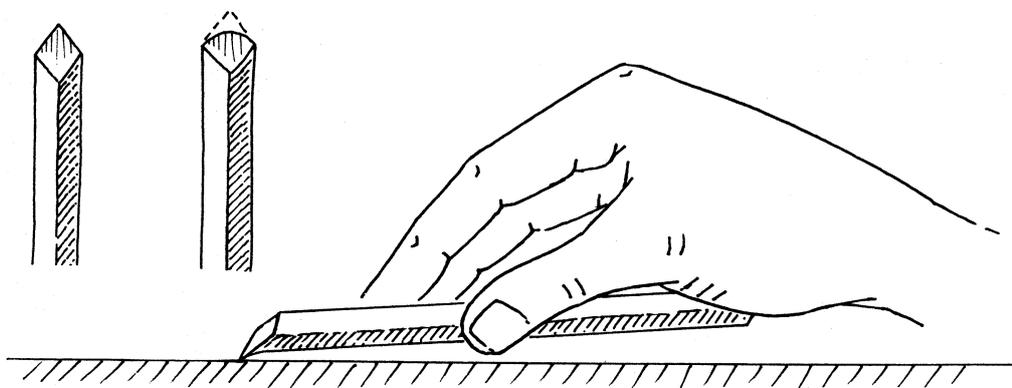


Fig. 6. — Position du burin de graveur pendant son utilisation  
(reconstitution d'après l'usage des burins modernes).

- [1] COUTIL L. — Inventaire des découvertes de l'Age du Bronze dans le département du Calvados, A.F.A.S., Reims, 1907, p. 14 et 15.
- [2] MORTILLET G. (de). — Cachette de bronze de Sucy, *Matériaux pour l'Histoire Primitive et naturelle de l'Homme*, XIII, 1882, p. 266 à 270, fig. 109.
- [3] MORTILLET A. & G. (de). — *Musée Préhistorique*, 1881, pl. XCII, n° 1.138.
- [4] BRIARD J. — *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, 1965, p. 157 et 159, fig. 52, n° 5.
- [5] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, t. II, Age du Bronze, 1910, p. 173, fig. 49, n° 17.
- [6] COUTIL L. — La cachette de fondeur de Larnaud (Jura), *C.P.F.*, 9<sup>e</sup> session, Lons-le-Saunier, 1913, pl. III, n° 32.
- [7] DÉCHELETTE J. — *Manuel...*, *op. cit.*, fig. 173, fig. 49, n° 6.
- [8] COUTIL L. — *Op. cit.*, 1913, p. 464, pl. III, n° 28.
- [9] ZANNONI A. — *La fonderia di Bologna*, 1888, pl. XXVIII, n° 29.

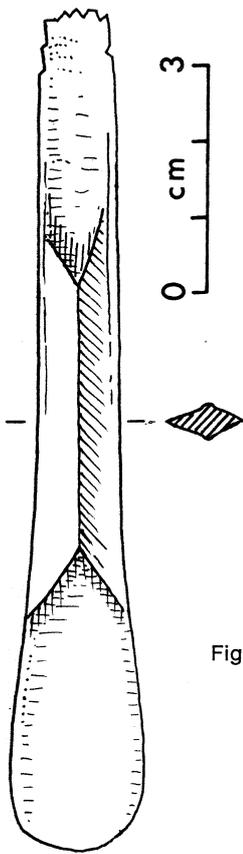


Fig. 7. — Porcieu-Amblagnieu  
(Isère)  
M.A.N. 35.420.

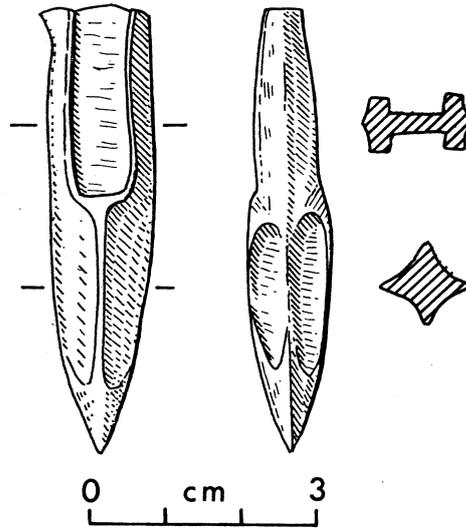


Fig. 10. — Porcieu-Amblagnieu (Isère)  
M.A.N. 35.423.

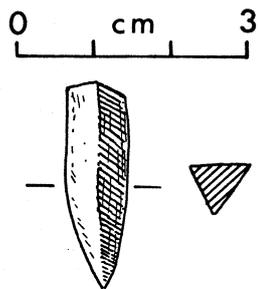


Fig. 8. — Dépôt de Larnaud  
(Jura)  
M.A.N. 21.702.

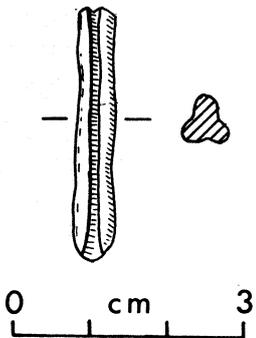


Fig. 9. — Dépôt de Larnaud  
(Jura)  
M.A.N. 21.702.

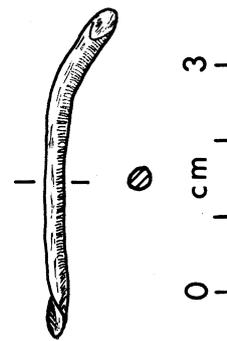


Fig. 11. — Dépôt de Larnaud (Jura)  
M.A.N. 21.701.



